



Master

2013

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Analyse d'un contexte d'activités d'animateurs de quartier populaire. Essai de compréhension des retombées de la réforme de la régionalisation des politiques institutionnelles genevoises

Torche, François

How to cite

TORCHE, François. Analyse d'un contexte d'activités d'animateurs de quartier populaire. Essai de compréhension des retombées de la réforme de la régionalisation des politiques institutionnelles genevoises. Master, 2013.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:30673>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Analyse d'un contexte d'activités d'animateurs de quartier populaire.
Essai de compréhension des retombées de la réforme de la régionalisation des
politiques institutionnelles genevoises

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ORIENTATION :
ANALYSE ET INTERVENTIONS DANS LES SYSTÈMES EDUCATIFS (AISE)

François TORCHE

DIRECTRICE DE MÉMOIRE :

Maryvonne CHARMILLOT

MEMBRES DU JURY :

Abdeljalil AKKARI

Caroline DAYER

Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN

GENÈVE, Septembre 2013

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE FACULTÉ DE
PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
SECTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

RÉSUMÉ

Approche de l'évolution des activités et de leur contexte au Centre de loisirs et de rencontre Gandolin¹; étude des discours et décryptage des interactions sur la base d'un corpus de comptes rendus du Comité de gestion; interrogations spécifiques de l'auteur - en temps réel - sur ces thématiques et sur son propre cheminement d'animateur dans ce même centre: c'est au travers de ces axes de réflexion, et en mettant en œuvre les méthodes d'analyse de données compréhensive (ACRA; M.-N. Schurmans) et d'analyse des discours (J.-P. Bronckart), que la réalité de la vie d'un Centre de loisirs et des équipes qui l'animent est ici appréhendée. Derrière les apparences des actes, textes et paroles, les enjeux profonds sont percés à jour: logique des relations entre bénévoles et professionnels à l'interne, mais aussi et surtout influence de la réforme de la régionalisation des politiques institutionnelles genevoises à l'externe.

¹ Mention nominale fictive

Table des matières

INTRODUCTION

1	PROBLÉMATIQUE	2
1.1	Présentation de la constitution de l'objet de ma recherche.....	2
1.2	Cadre d'analyse et présentation du contexte de ma recherche	6
1.3	Approche sociohistorique de l'Institution cantonale et du Centre Gandolin.....	8
1.4	Questions de recherche	12
2	CADRE CONCEPTUEL.....	16
3	DÉMARCHE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES.....	25
4	ANALYSE DES PRATIQUES : INTERPRÉTATION D'UN CORPUS DE TEXTE	33
4.1	Présentation de l'organisation interne du Centre Gandolin.....	33
4.2	Place du secteur d'activités du quartier dans les activités du Centre Gandolin.....	34
5	CONTEXTE DU CORPUS SÉLECTIONNÉ	37
5.1	Découpage du corpus de textes : approche globale de la structure du discours	39
5.2	Responsabilité énonciative	40
5.3	Analyse de la cohésion verbale.....	44
6	ANALYSE DU CORPUS QUARTIER	46
6.1	Mise en consultation du projet de future maison de quartier.....	46
6.1.1	Introduction à la consultation - PV de Janvier 2011	46
	Extrait 1	
	Extrait 2	
6.1.2	Démarche consultative altérée - PV de février 2011.....	48
	Extrait 3	
6.1.3	Configuration sociale et politique de la démarche consultative	49
6.1.4	Réseau et gestion de la future maison de quartier	50

6.1.5	Introduction à l' <i>Annexe I</i> , intertexte de la Commission Maison de quartier	51
6.1.6	Contribution du Centre Gandolin à la Consultation future maison de quartier	52
	Annexe I. Réunion « Maison de quartier », 26 janvier 2011	
6.1.7	Introduction à l' <i>Annexe 2</i> . Courrier en réponse du Magistrat PV	54
	Extrait 6	
	Annexe II. Courrier en réponse du Magistrat communal	
6.2	Première synthèse intermédiaire	60
6.3	Projet d'animation d'été du quartier du Péiou	64
6.3.1	Introduction du <i>Projet été</i> – PV de Mars 2011.....	64
	Extrait 4	
	Extrait 5	
6.3.2	Equipe-Comité en interaction au sujet du <i>Projet été</i> – PV Avril 2011	66
	Extrait 7	
	Extrait 8	
6.3.3	Introduction à l'annexe <i>Projet été</i> intertexte au PV du 12 avril.....	69
	Annexe III. Documents de travail : <i>Projet été</i>	
6.3.4	Mise en œuvre du <i>Projet été</i> – PV de Juin 2011.....	71
	Extrait 9	
	Extrait 10	
6.4	Seconde synthèse intermédiaire.....	74
7	SYNTHÈSE INTERPRÉTATIVE	76
8	RÉFLEXION PRATIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIE SOCIALE	86
9	RÉFÉRENCES	89
10	ANNEXES	97

Introduction

Le présent travail de recherche expose des situations de pratiques d'animateurs socioculturels dans une transformation des interactions organisationnelles et participatives liées aux associations. Il se construit dans une approche transversale aux apports de ma formation à l'Université de Genève, en Faculté des Sciences de l'éducation, par le processus de Validation des acquis de l'expérience.

Mon expérience professionnelle d'animateur m'a conduit, durant près de 20 ans, à effectuer un travail avec les adolescents. L'évolution des contextes sociaux et familiaux de ces dix ou quinze dernières années m'a donné à voir qu'une forme de démission des parents dans l'éducation avait des conséquences sur mon travail d'animateur. En parallèle, les structures associatives qui, pour moi, avaient pour objectifs le renforcement du lien social entre les différentes couches de la population et celui des relations intergénérationnelles, ont changé, pour répondre à des critères institutionnels de *redevabilité*².

Ces changements s'accompagnent aussi du constat de la difficulté croissante à mobiliser des bénévoles à s'engager dans une participation citoyenne. Même si ces liens de causalité s'attachent aux changements éducatifs et sociaux qui sont le résultat des expériences de chacun, ils sont souvent généralisés dans une vision stéréotypée correspondant à une forme de sens commun. Ce besoin d'accorder un sens aux changements est largement médiatisé en fonction des situations, dans la manière qu'ont les acteurs d'expliquer les problématiques éducatives et sociales concrètes (Goffman, 1959 ; Becker, 1963).

Il n'en reste pas moins que, dans mon utopie militante d'animateur, je ne peux me résoudre à l'idée d'infléchir mon travail d'animation dans un nouveau sens, celui d'une simple réponse aux difficultés éducatives dans une organisation compensatoire de la démission des parents et de la participation citoyenne.

Ces différentes problématiques me motivent à développer cette recherche sur les facteurs communicationnels qui peuvent soutenir un projet de vie d'un quartier populaire en revendiquant une définition de mon travail d'animation à partir d'une pratique en situation plutôt qu'à partir de prescriptions institutionnelles et d'indicateurs quantitatifs de la cohésion sociale.

Nota : J'expose au fil de mon travail des éléments plus spécifiques à mes réflexions interprétatives personnelles que l'on retrouve dans des encadrés. Ils visent à informer le lecteur sur ma propre situation au sein du collectif de travail. Ce contenu qui m'est plus particulier s'inscrit en complément de l'approche principale du contexte collectif des interactions constituant l'objet de ma recherche. C'est également l'occasion de clarifications au sujet de ma double posture de « praticien réflexif » et de « chercheur en éducation » en formation.

Le cheminement de clarification de ma posture de recherche s'est ainsi constitué entre, d'une part, une démarche de type recherche sur mon travail d'animateur en fonction, qui s'inscrit dans l'analyse de mon expérience pratique en travail social, notamment dans son versant diagnostique, et, d'autre part, mon parcours de formation à la recherche en Sciences de l'éducation (SE) par Validation des acquis de l'expérience (VAE).

² Par redevabilité, j'entends un mécanisme de contrôle institutionnel lié à la décentralisation des fonctions de l'Etat. Ce concept issu de l'ingénierie anglo-saxonne sous le terme *accountability* s'articule à des notions de standards de prestations et d'efficacité économique, d'économie d'échelle et de subsidiarité des compétences des agents de production.

1 Problématique

Mon objet de recherche s'est constitué sous l'angle d'une appropriation de concepts théoriques des sciences sociales. Je l'articule à des problématiques issues de réflexions sur ma pratique d'animateur socioculturel. Ces deux faisceaux de mon approche s'attachent à un but d'analyse de l'organisation des interactions entre les professionnels de l'équipe d'animation et les membres d'un comité de gestion d'un lieu d'animation de type centre de loisirs ou maison de quartier. A un premier axe par lequel j'invite le lecteur à partager les principaux choix de mon approche dans une perspective d'analyse compréhensive centrée sur ma pratique de l'animation socioculturelle s'articule un second axe lié à une recherche de sens d'une analyse institutionnelle. Ma recherche théorique et méthodologique vise à exposer et à analyser les tensions convergentes et divergentes entre ces deux axes telles que comprises dans mon activité d'animateur au service d'une association de Centre de loisirs et de rencontre.

1.1 Présentation de la constitution de l'objet de ma recherche

Ma recherche s'inscrit dans une approche de la communication entre les acteurs que je considère constitutive d'une culture intragroupe ou endogroupe. Cette notion d'endogroupe est définie de la façon suivante : *“Les théoriciens de l'identité sociale avancent que le fait de catégoriser les gens en « eux » versus « nous », créant par là un exogroupe et un endogroupe, implique l'existence d'un processus de catégorisation sociale dans la lignée du processus de catégorisation des objets non sociaux. [...] Dans cette perspective, les individus ont besoin d'une identité sociale qui soit positive. De leur côté, les motivations liées à l'appartenance expliquent les efforts entrepris par les individus pour acquérir une identité de groupe à la fois positive et distincte.”* (Fiske, 2008, p. 538)

Cette approche des interactions dans leurs conceptions de l'intergroupe (exogroupe) n'est pas complètement cloisonnée de l'endogroupe. Elle peut faire apparaître par exemple entre une équipe d'animation et un comité de gestion des intergroupes internes et externes dans un même endogroupe.

Hors du champ de la psychologie sociale, je prends pour exemple une proposition théorique issue de la formation en travail social. Jean-Marie Gourvil (2008) formule une définition que je considère proche de l'analyse des acteurs et du système³. Sa proposition part du constat que *“Les évolutions des pratiques sociales se font souvent (...) non pas par une évolution des savoir-faire des professionnels appuyée par la recherche et la réflexion mais par décision étatique”* (p. 126)⁴. Pour cet auteur, les interventions en travail social répondent à une double dynamique, endogène et exogène, qu'il explique par la proposition suivante : *“... tout processus de développement reposait sur une double dynamique endogène ou ascendante et exogène ou descendante qui forme système. Cette double dynamique doit être présentée de façon ferme car il n'y a pas de développement sans cette double impulsion”* (Gourvil, 2008, p. 131).

³ Crozier M. et Friedberg E. (1997). L'acteur et le système, *Les contraintes de l'action collective*. Paris : Le Seuil.

⁴ L'approche du “Système de développement social local” (Gourvil, 2008) a une visée de formation en travail social qui part de conceptions complémentaires, d'une part ascendante de l'action sociale endogène au terrain et d'autre part descendante d'un pôle rationaliste des prescriptions institutionnelles et politiques de l'Etat. Plusieurs auteurs abordent ces thématiques à partir de différents points de vue. Voir notamment : De Gaulejac (1995, 2004), Denieul (2006), Estèbe (2005, 2008), Gontcharoff (1998).

Cette proposition participe, d'une part, à la définition de mon objet de recherche concernant l'exogroupe constitué par l'organisation du système institutionnel et les prescriptions politiques comme processus exogène. Elle s'inscrit, d'autre part, dans un courant de changement proche des paradigmes méthodologique et épistémique développés par des chercheurs en sciences humaines. Ces paradigmes se rapportent aux travaux de recherche en philosophie sociale contemporaine comme source de dépassement des tensions entre l'*explication* causale et la *compréhension* de l'activité humaine. Les approches réunies par Nathalie Zaccaï-Reyners (2003) s'inscrivent dans les champs d'analyse des *controverses épistémiques* et des *conflits de méthode* issus de l'histoire sociale des sciences humaines. Mon cheminement, inspiré de l'analyse des discours dans ma pratique, est donc aussi enrichi des différentes approches des auteurs réunis par Zaccaï-Reyners dans son ouvrage : *Explication - Compréhension, Regard sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique*. En l'occurrence, l'angle de mon analyse des problématiques s'inscrit dans une formulation critique provenant d'un champ de la philosophie sociale voué à l'étude des tensions entre *Raison et compréhension* au sens de *La critique de Dilthey chez Husserl et Habermas* discutée par Stéphane Haber (pp. 69-86).

Mon approche s'inspire des discussions de Haber dans mon apprentissage de la compréhension du contexte social et communicationnel. J'inscris cette perspective d'apprentissage en complément des conceptualisations théoriques et épistémiques de la méthode d'analyse développée par Jean-Paul Bronckart (*Le fonctionnement des discours*, 1985 ; *Activités langagière, textes et discours*, 1996). Le postulat proposé par Bronckart, et notamment l'intention formulée d'un *interactionnisme sociodiscursif*, peut s'articuler dans un même faisceau méthodologique que celui discuté par Haber en matière de recherche philosophique en sociologie des connaissances. Il s'inscrit dans une quête au sujet de ma place de chercheur, en tant que *personne* impliquée professionnellement dans l'objet de ma recherche.

Dans cette logique, les travaux de Zaccaï-Reyners sont une source d'inspiration que je mets en lien avec les méthodes d'analyse *sociodiscursive* contribuant à l'élucidation de la problématique. Au sens de Bronckart, ces champs théorique et méthodologique se rapportent au postulat de philosophes des sciences sociales d'une *fonction première* du *monde social* dans la construction des discours. Mon cheminement est inspiré du paradigme de la recherche *compréhensive* notamment développé par Marie-Noël Schurmans. Ce postulat de recherche est réuni dans la synthèse de son enseignement en épistémologie des sciences sociales, à l'Université de Genève. Pour une présentation générale de cette approche, le lecteur peut se rapporter au résumé de l'enseignement de Schurmans (2006), rassemblé dans un *Carnet des sciences de l'éducation* de l'Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, sous le titre : *Explicatives, interprétatives, compréhensives, Le Paysage épistémologique des sciences sociales*. Mon apprentissage de ses méthodes complète mon analyse des processus d'énonciation entre les acteurs participants aux interactions, il consiste notamment à mettre en évidence des *sentiments d'incertitude* comme objets d'élucidation des dynamiques d'innovation de l'action en cours d'activité.

Au cours de ma recherche, je m'interroge sur les logiques d'analyse du paradigme de la compréhension impliquant une clarification de ma posture de chercheur, et donc de ma manière d'aborder et d'interpréter les problématiques de ma recherche. Pour plus de précision à ce sujet, le lecteur trouvera dans la partie épistémologique et méthodologique

quelques pistes de ma réflexion sur les articulations entre les conceptions scientifiques de la recherche en éducation et notamment l'usage de savoirs qui participe à mon interprétation de l'objet de ma recherche. Dans cette perspective épistémologique des sciences humaines, le lecteur est invité à partager ma démarche critique d'objet de controverses que mon analyse de sujets de *sens commun* vise à élucider. Les sujets choisis sur le thème d'activités d'animation de quartiers développées dans un espace local d'habitats sociaux seront exposés dans la partie qui traite des traces d'interactions textualisées disponibles dans ma pratique de travailleur social. Le cadrage intragroupe de mon travail s'attache à l'analyse des interactions constituées collectivement dans les activités réelles et aux potentiels d'expériences des professionnels de l'équipe d'animation au sein d'un Comité de gestion de Centre de loisirs et de rencontre sur le territoire d'une commune genevoise.

Dans son versant sociopolitique, mon approche s'inspire notamment des postures critiques proposées dans les champs de la recherche de la *justification des grandeurs*, du *bien commun* et des *conventions sociales* (Thévenot et Boltanski, 1991 ; Charmillot 2002; Thévenot, 2006). Elle s'attache à élucider les configurations des mondes, notamment ceux particuliers aux agents compris dans une structure organisée collectivement, ceux qui lie la personne au contexte de communication au travers des interactions au collectif de travail ou encore ceux des valeurs de l'action interprétées en cours d'activité. Ma propre perception de ces mondes participe à ma posture d'analyse critique des prescrits énoncés dans le travail commun. Je conçois ces dimensions comme constitutives de l'ancrage spécifique de mon analyse institutionnelle des politiques d'action sociale. Dans cette logique, ma démarche vise à élucider les valeurs de l'action dans la mesure où les éléments exposés sont convoqués à partir de l'analyse sociodiscursive de textes disponibles dans ma pratique professionnelle. Mon projet de recherche peut être énoncé dans une perspective exposée, par l'analyse des fonctions interactives et compréhensives, à partir des processus de textualisation des discours de l'intragroupe, du regard de mon expertise professionnelle au sein du collectif de travail et d'acquis de ma formation en Analyse des interventions dans les systèmes éducatifs (AISE)⁵.

Les relations entre mes expériences professionnelles et l'expérimentation d'acquis de formation, se prolongeant dans le présent travail par différents rapports aux théories des sciences sociales, précisent mes perspectives particulières au champ des recherches en Sciences de l'éducation. La méthodologie de ma recherche est inspirée des théories interactionnistes; elle découle aussi d'un essai d'élucidation par la compréhension des processus de communication dans une perspective d'analyse de l'activité au travail et des politiques institutionnelles.

Par exemple, l'approche des logiques d'énonciation du collectif de travail peut s'attacher à l'élucidation du sens de la notion de *leadership* telle qu'elle constitue l'une des options pratiques d'analyse de l'activité de l'animateur socioculturel. En ce qui concerne ladite notion, ces logiques d'énonciation et d'approche des tensions sociales peuvent être

⁵ "La maîtrise universitaire (Master) en Sciences de l'éducation - analyse et intervention dans les systèmes éducatifs offre un ensemble diversifié d'enseignements, permettant à l'étudiant de construire un programme personnalisé concernant un champ d'expertise spécifique. Ce Master permet aux étudiants d'acquérir une connaissance scientifique approfondie en sciences de l'éducation, ainsi que des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives scolaires complexes, l'intervention dans les systèmes éducatifs par la conception, la conduite et l'évaluation de dispositifs d'enseignement et de formation, ainsi que la recherche. Il accorde par ailleurs une large place aux problématiques en lien avec les enjeux et défis éducatifs". (Programme de formation en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève, consulté en ligne le 13.08.2013 : <http://www.unige.ch/fapse/lesetudes/formations/maitrises/aise.html>)

comprises séparément ou dans un double engagement. Pour ce qui est du contexte de ma recherche, je les conçois d'une part dans une *forme indirecte* de coopération avec un groupe de travail associatif, d'autre part dans une *forme directe* d'activité avec les personnes bénéficiaires de celle-ci. J'interprète, pour ma part, ma pratique d'animation socioculturelle dans un équilibre entre ces deux formes d'engagement.

A partir de cet exemple, ma démarche s'inscrit dans une perspective d'analyse en situation dans un système d'interactions locales d'agents, d'acteurs et d'utilisateurs de l'action sociale. Elle interroge les discours et les incertitudes configurant les conventions de l'intragroupe et d'acteurs d'un système organisé sur fond de prescrits politiques et institutionnels. L'influence des prescrits exogènes descendants de l'institution constitue une incitation sémantique et synchronique configurant le contexte communicationnel intragroupe et le sens de mon activité de travail au service d'une association de Centre de loisirs et de rencontre. L'analyse de ce contexte communicationnel inscrit et ajusté à l'organisation du collectif de travail s'articule d'une part à celle du contexte des politiques institutionnelles et, d'autre part, aux contenus d'énonciation et d'organisation des buts liés à l'activité d'animation socioculturelle. Pour délimiter les frontières de mon objet de recherche, les contenus d'interactions exogènes politiques et institutionnelles sont abordés ici en fonction des significations qu'ils ont au niveau des discours du collectif de travail, de leurs sens à partir d'une source qui les relie aux traces textualisées entre les acteurs en relation dans l'intragroupe en activités. L'analyse des configurations de l'intragroupe est exposée en regard des actions discursives sur des projets du travail d'animateur de quartier. Mon analyse se rapporte à une perspective d'élucidation du sens commun des interactions et d'une approche des controverses et des innovations issues de sujets de ma pratique d'animateur exerçant un mandat au niveau du développement social local.

Dans la perspective d'analyser les processus et les moyens mis en œuvre dans le contexte communicationnelle ma démarche d'élucidation des prescrits réels de mon travail vise à dépasser certaines contraintes liées aux réformes institutionnelles telles qu'elles participent à l'évolution des prescrits médiatisés par les politiques de l'Etat et des communes. Ma proposition d'analyse sur mon propre terrain professionnel vise à former une approche théorique et méthodologique ancrée dans ma pratique. Elle s'est résolument dirigée vers l'analyse de la communication interne entre les professionnels de l'animation et les membres bénévoles engagés dans le comité de gestion de l'association de Centre de loisirs et de rencontre, auquel j'attribue une mention nominale fictive : *Centre Gandolin*^a.

^a Nota : Les noms des organismes, des lieux et des personnes sont remplacés par des noms d'emprunt. Cette précaution oratoire vise à garantir, au mieux, l'anonymat des personnes et des organisations impliquées par ma recherche. Elle ne peut, cependant, pas empêcher complètement que certains éléments exposés permettent au lecteur de les reconnaître. Cette note vise donc également à préciser une réserve éthique liée à l'importance d'exposer l'influence des réformes de structures institutionnelles auxquelles les animateurs et les membres associatifs sont confrontés dans la pratique des centres de loisirs et de rencontre à Genève. Je considère l'observation de ma pratique au sein de cette structure comme forcément empreinte d'une formulation interprétative nécessaire dans la mesure où ma démarche s'attache à dépasser la simple présentation d'enjeux organisationnels. C'est donc sous le signe de la bienveillance que j'invite le lecteur à me suivre dans ma démarche.

1.2 Cadre d'analyse et présentation du contexte de ma recherche

Cette partie a pour objectif de présenter au lecteur le contexte du Centre Gandolin et aussi les éléments par lesquels j'analyserai l'évolution sociohistorique de la profession d'animateur socioculturel dans la structure d'organisation des systèmes institutionnels et sociopolitiques qui régit le Centre Gandolin. Les éléments structurels et prescriptifs sont notamment liés aux réformes de l'Institution cantonale pour l'animation socioculturelle entamées dans les années 1990. Ces éléments constituent l'un des faisceaux de mon approche s'attachant à exposer les conditions d'influence qui lient le groupe de travail du Centre Gandolin à une perspective institutionnelle des politiques sociales et culturelles plus large. Ce rattachement du Centre Gandolin à la structure institutionnelle est interprété principalement en termes d'action prescriptive engageant les acteurs du groupe de travail dans divers ajustements des processus d'objectivation des choix de l'action sur le terrain et du pouvoir de décision interne à la collectivité associative de Centre de loisirs et de rencontre. En termes d'analyse socio-historique du paradigme de la transaction sociale, ces zones d'influences politiques et institutionnelles peuvent être observées comme des facteurs d'actualisation des conventions et des coopérations liés aux réformes en cours, telles qu'initiées il y a une dizaine d'années, au sein de l'institution cantonale, sous l'impulsion de l'Etat et des communes en référence aux processus de régionalisation et de nouvelle gouvernance.

Au niveau du contenu des conventions cantonales ratifiées entre les partenaires, cette perspective d'influence exogène des politiques institutionnelles n'est pas fondamentalement différente des priorités qui ressortent de la définition du projet de l'association du Centre Gandolin. L'évolution de l'histoire de cette association l'a portée à définir, en aval de ses réformes, des objectifs partagés entre les acteurs et conventionnés au fil du temps avec les partenaires des politiques locales et institutionnelles. Ces objectifs se sont constitués dans une volonté d'orienter les activités d'animation de façon plus ciblée en réponse aux besoins des populations de quartiers à forte densité, lieux des vagues de migrations successives vers les grands ensembles construits dans les années 1970.

Le Centre de loisirs et de rencontre, Centre Gandolin, créé au début de ces mêmes années 1970, a joué un rôle central dans le développement socioculturel, au bénéfice des habitants d'un vaste territoire communal. Son activité est connue dans les médias au travers des programmations d'animation thématiques accompagnées notamment de présentations théâtrales pour les enfants, les familles et les classes des écoles primaires, la coproduction de troupes d'artistes amateurs, la coordination d'événements musicaux avec les classes de musique des collégiens ou encore les festivités annuelles chapeautant des activités de cours et d'ateliers (musique, danse, couture, gymnastique, théâtre...) organisées tout au long de l'année. Le site historique du Centre Gandolin où se sont développées ses activités jusqu'alors se trouve excentré de la cité du Péiou.

Le processus des interactions intragroupe est illustré dans ma recherche par l'annonce, début 2011, d'une consultation organisée par les autorités communales dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle infrastructure socioculturelle au centre du quartier du Péiou. Même si cette consultation pourrait être interprétée comme une convergence entre les énoncés des objectifs du Centre Gandolin et du Mandat de prestations de l'Etat, mon travail interroge le sens des contenus communicationnels et des champs d'influence qui les accompagnent. Ces champs d'influence liés à l'analyse des discours s'exercent dans la politique de régionalisation instaurée dans le cadre de la nouvelle gouvernance de l'Institution cantonale, laquelle consiste en une redistribution des pouvoirs accordés aux associations sous la forme de nouvelles conventions instaurées sous l'égide des politiques

communales et cantonales dans une fonction de gouvernance institutionnelle. A l'instar des auteurs qui analysent l'approche démographique des sociétés urbaines, je m'intéresse ici à l'actualisation de l'espace des activités du Centre Gandolin. Cet espace d'activité s'inscrit dans l'environnement local, dans une perspective d'action socioculturelle répondant aux besoins d'activités communautaires des populations du quartier. C'est sous cet angle que ma recherche vise à cerner les champs d'influence qui accompagnent les réformes de la nouvelle gouvernance et de la politique de régionalisation.

Sur la base de mon expérience, je me propose à présent de formuler des questions qui me semblent fondamentales, même si elles se réfèrent à des hypothèses dont seules quelques-unes seront retenues dans mon analyse. Ces questions de l'ordre de mes *a priori* de départ sont les suivantes :

- Dans quelle mesure les réformes des politiques institutionnelles sont-elles basées sur des aspects de désignation et de personification des problèmes économiques et sociaux ?
- Comment les acteurs du Centre Gandolin sont-ils appelés à aménager leurs actions en fonction de décisions politiques qui traitent les problématiques sociales de façon substantiellement quantitative et largement médiatisée ?
- Quelles peuvent être les incidences de ce processus visant à identifier les individus et les groupes en fonction de leurs lieux d'habitation ?

Ces questions se rapportent à des conceptions du sens commun par lesquelles je vise à circonscrire les champs d'analyse des politiques institutionnelles et, en tant que telles, elles participent au cheminement de ma démarche de recherche. Ma démarche se rapporte à ces conceptions du sens commun que j'interprète à partir des traces d'écrits du collectif de travail auquel je participe et sous l'angle épistémologique d'énonciation de ma posture de recherches théoriques et empiriques. J'adresse dans cette logique quelques précisions de départ quant à ma posture de chercheur en situation qui, tout en contribuant à exposer mon objet sous l'angle de mon expérience pratique, intègre mon autoréflexion comme fondement indissociable de mon analyse interprétative du matériel empirique. Ma posture d'analyse du matériel disponible dans les communications intragroupe se rapporte aux choix méthodologiques et théoriques élaborés dans mon cheminement de formation sous l'angle d'une approche en Sciences de l'éducation articulée à l'évolution de ma posture réflexive de praticien et de chercheur. Dans cette logique ma posture s'inscrit dans une discussion au sujet du pouvoir politique et socioéconomique comme objet de controverse des chercheurs en sciences humaines. Je conçois l'analyse de cette dimension dans une configuration des relations épistémologiques de la sociologie des sciences sociales par lesquelles les champs de ma recherche recouvrent sans se restreindre ceux de l'analyse du pouvoir politique.

Dans un premier éclairage sur un postulat lié à l'analyse foucaldienne du pouvoir, j'attache mon approche des dynamiques historique à l'observation des évolutions du cadre prescriptif dans l'énoncé du projet de création d'une future maison de quartier. Un second angle s'articule au sens de cette approche, ce cadre pouvant être exposé sous différentes forme de redéfinition du travail d'animation. Dans ce faisceau d'analyse historico-sociale de l'influence des prescrits, je souligne que les objectifs du Centre Gandolin s'étaient déjà inscrits, bien avant ces nouvelles politiques, dans une logique et une volonté d'adaptation aux besoins des habitants des quartiers populaires du Péiou situés dans l'environnement proche de son site historique.

Sur fond d'études des processus de régionalisation des politiques sociales, les spécialistes s'intéressent au double mouvement se rapportant à une première dynamique de métropolisation des réseaux d'agglomérations urbaines et aux nouvelles gestions du territoire, de l'économie, de l'information et de l'action sociale (Bassand, 2004). Ces rapports entre une dynamique de réseaux figurant une image renouvelée de la cité et l'aspect local de la gestion s'articulent en une redistribution des pouvoirs des politiques de la ville au sens étymologique du terme région (régir = gérer; Bassand, in Fragnière, 1991, pp. 265-277).

A l'instar de ces contributions et fort de mon expérience, j'analyse un champ de tensions qui participe à l'énonciation de ma problématique. Celui-ci se rapporte à deux registres communicationnels, que j'interprète comme des conceptions des activités d'action sociale aux significations distinctes pouvant être exposées de la manière suivante :

- L'une fondée sur une forme de gouvernance politique du territoire de l'action sociale;
- L'autre fondée sur l'analyse des interactions dans le contexte de la personne participant à la communauté du quartier et de la collectivité.

A la dichotomie à laquelle une telle distinction tend à renvoyer, ma posture d'analyse vise à privilégier une complémentarité des approches causales du modèle de gestion institutionnelle identifiable, avec l'aide de Schurmans (2006) en référence aux travaux d'Apel (2002), à partir de l'articulation des postures objectivante et communicationnelle dans la construction d'un savoir relevant de l'explication (p. 72).

1.3 Approche sociohistorique de l'Institution cantonale et du Centre Gandolin

L'introduction au contexte communicationnel local s'inscrit dans une formation historique de l'Institution pour l'animation socioculturelle genevoise qui peut s'exposer en relation avec les analyses proposées (Michèle Vuille & Laurent Wicht, 2007, pp. 216-217) sous l'angle d'une approche diachronique des éléments constitutifs de l'évolution synchronique de cette organisation. La posture de recherche que ses auteurs adoptent dans leur article se rapporte aux travaux de Vivianne Isambert-Jamati (1970) en relation avec les conceptions d'*"une étude diachronique des fins poursuivies par une institution"*. Ces chercheurs en sciences sociales articulent ce premier angle d'analyse en le rapportant aux propositions de Michel Foucault (1966) selon lesquelles *"les considérations précédentes ont, pour la plupart d'entre elles à voir avec le rapport entre les signifiants et les signifiés et leur évolution (convergente et divergente) dans le temps"*.

Vuille et Wicht expose les processus d'institutionnalisation qui ont abouti à la prépondérance des modèles de régionalisation des prestations. Je renvoie le lecteur aux constats d'analyse de ces auteurs en lien avec ma présentation de l'évolution sociohistorique des activités du Centre Gandolin et notamment à l'intégration des notions de *secteur enfant* et de *secteur adolescent* qui se rapportent au fondement initial, en 1976, du *référentiel institutionnel* (p. 227).

Cette configuration institutionnelle initiale laissait une grande latitude, d'entente entre les communes et les centres de loisirs et de rencontre, aux conceptions antérieures de l'animation pour tous, de l'animation communautaire, du développement citoyen et de la démocratie culturelle.

L'identité associative du Centre Gandolin s'est développée au cours de ses 40 ans d'histoire à partir d'expériences et d'activités d'animation, dont celles qui ont survécu ont démontré, dans la durée, l'intérêt qu'elles présentent pour une partie de la population locale. Alors que pour les secteurs d'activités institutionnalisés, la notion de prestation renvoie à une vision d'usager dans une acception proche de celle de client, d'autres activités, faisant appel à une part d'autogestion de l'usager, peuvent se rapprocher de son acception *citoyenne*.

La désinstitutionnalisation liée au *référentiel économique* (pp. 228-238), dès le milieu des années 1980, s'est imposée dans une nouvelle configuration des prescrits et des pratiques en réponse aux populations subissant les effets de la crise économique et ses retombées sur les réalités sociales des quartiers populaires.

La réforme de l'Institution cantonale instaurée en 2002 avait notamment pour objectif d'obtenir des communes genevoises qu'elles acceptent de participer sous la forme de péréquation financière aux financements des postes de travail des animateurs socioculturels et plus largement des employés des centres de loisirs et de rencontre, des maisons de quartier, des jardins Robinson et des terrains d'aventure en activité. Elle proposait aussi une nouvelle conception d'intervention sur projets, rattachée à l'Institution cantonale dans la logique de cette réforme, sous le statut du métier de « travailleur social hors murs » (TSHM) inspiré des agents de ville français, sur le territoire genevois.

Les mécanismes de régulation entre l'Institution cantonale et la Commune sont empreints de prérogatives liés aux demandes de péréquation financière de l'Etat. L'identité administrative et d'opérationnalisation de la politique de la *nouvelle gouvernance* de l'Institution cantonale fait figure de nouvelle structure organisationnelle qui fige les comités de gestion et les membres associatifs dans une justification administrative bien plus qu'elle n'est en mesure d'organiser l'opérationnalisation de l'action dans une configuration tripartite, avec des centres tous différents et des magistrats communaux qui peinent parfois à percevoir les plus-values d'un glissement des charges qui leur incombent. La notion de gouvernance implique plus directement les partenaires de ces nouvelles conventions dans une forme de *redevabilité* fondée sur le mandat de prestation entre l'Institution cantonale et l'Etat.

Dans la même logique, j'aimerais aborder deux sujets nécessaires à la compréhension, d'une part, du contexte pratique de l'animation socioculturelle et, d'autre part, de l'évolution à laquelle les agents bénévoles et professionnels des lieux d'animation socioculturels sont confrontés, et ce dans une perspective d'analyse du contexte collectif de la communication et d'aménagement des projets d'animation de l'intragroupe du Centre Gandolin.

Le premier sujet concerne l'expansion des dispositifs de travail social hors murs (TSHM) constitutifs d'un renforcement d'intention d'aller à la rencontre des jeunes dans la rue. Mon expérience m'incite à préciser que les innovations qui ont justifié l'institution de ce genre professionnel (au moins dans le contexte du Centre Gandolin) sont largement inspirées d'expériences de professionnels de l'animation socioculturelle issus des maisons de quartiers et des centres de loisirs et de rencontres.

En 2002, ce travail coordonné sous forme de réseaux avait largement précédé l'obtention du statut institutionnel de la profession de TSHM. La constitution d'un collectif de quartier sous forme associative communale traditionnelle, nommé Collectif Péiou et regroupant différentes associations, habitants et acteurs intervenants dans le quartier, a eu lieu en marge des réformes en cours. Cette configuration spécifique est l'un des sujets transversaux de ma recherche qui pose la problématique d'une formation d'acteurs en réseau confrontés dans mon analyse aux réformes des politiques de l'Institution cantonale. Je reviendrai plus largement dans mon analyse sur la participation coordonnée entre le Collectif Péiou et le Centre Gandolin dans le développement des activités d'animation de quartier.

En amont de ces activités, des choix essentiellement économiques ont prévalu à l'initiative de réforme des politiques institutionnelles, dont le but était de séparer la nouvelle profession de TSHM des structures associatives existantes. Cette nouvelle organisation développée sous la forme de service institutionnel participe aux réformes structurelles, notamment dans le cadre d'une modification des rapports hiérarchiques. L'institutionnalisation en un nouveau métier de TSHM coïncide avec la mise en œuvres de réformes de régionalisation et avec une forme comparable aux *politiques de discrimination positive* du système scolaire primaire genevois, à cette différence près qu'elle implique des principes d'*économies d'échelles* se rapportant aux choix économiques susmentionnés dans une perspective désormais ouverte à l'évolution de *conceptions marchandes* de l'action sociale fondées largement sur les commandes des communes en termes de prestations de service. Même si par endroit, il s'agit, selon moi, d'une forme de détournement des capacités d'initiatives des lieux d'animations dans la perspective des réseaux préexistants, ces dispositifs donnent, aussi, à voir que certaines initiatives plutôt fondées sur des principes de *libre adhésion* et de *petits boulots* pour des jeunes en rupture complètent positivement l'offre existante. Il s'agit donc de nuancer l'analyse dans une perspective de recherche de moyens suppléants aux problèmes d'évanescence de l'Etat, cela dans la mesure où les projets d'équipe de TSHM peuvent répondre à des besoins d'accompagnement et d'orientation professionnelle plus personnalisés, notamment avec des jeunes adultes.

Une autre recherche serait à mener sur les conditions et contextes par lesquels ces projets peuvent compléter judicieusement ou se superposer aux principes de *l'accueil libre* des adolescents organisé initialement par les lieux d'animation socioculturelle (Libois et Wicht 2004, Libois et Heimgartner, 2008).

Les lecteurs intéressés par cette thématique trouveront des pistes de réflexion dans l'ouvrage de Laurent Wicht (2013), *A propos de l'accueil libre*, réunissant différentes contributions de professionnels de l'accueil libre, et une version complétée de l'article de Joëlle Libois et Patricia Heimgartner (op.cit.). Ces auteures décrivent l'articulation entre ces pratiques de la manière suivante : "*Nous pouvons attester que la pratique de l'accueil libre s'adosse à celle de la libre adhésion et dépasse les contours, certes en mouvement, de l'animation socioculturelle*" (p. 82). Dans cette logique, l'accueil libre pratiqué par les TSHM dans l'espace public est organisé sous forme de *libre adhésion* impliquant un prescrit de *partenariat*, qui n'est pas formellement retenu dans les formes pratiquées dans l'accueil libre lié à l'autorégulation de groupe dans l'acquisition de règles de vivre ensemble d'adolescents.

La forme de *libre adhésion* est néanmoins citée dans un rapport contractuel de membres d'équipes d'animation socioculturelle dans le cadre de démarches réparatrices mises en œuvre à la suite de la transgression d'un adolescent sanctionné. Ce principe est, dès lors, applicable selon différentes modalités d'exclusion et de réparation correspondant au jugement de la situation au regard des règles du vivre ensemble du lieu. Les perspectives d'une complémentarité entre les pratiques de *libre adhésion* des TSHM et de *l'accueil libre* des animateurs socioculturels ne peuvent l'être que dans une configuration d'un *travail de réseau* impliquant une concertation en cours d'activité sur les complémentarités et les territoires liés à l'adhésion ou à l'accueil.

A la suite de cette présentation de pratiques d'animation socioculturelle, mon analyse s'inscrit dans une perspective plus large de coordination et d'opérationnalisation des pratiques. Elle s'attachera à exposer certains éléments d'influence des politiques sur la standardisation du contrôle institutionnel et les nécessaires *différenciations* liées aux particularités des contextes sociaux et politiques locaux. L'influence politique pourra être exposée dans la complexité des activités et du contexte communicationnel de l'intragroupe du Centre Gandolin. A ce contexte institutionnel s'articule la capacité d'innovation des membres de l'équipe d'animation en lien aux membres bénévoles du Comité de gestion du Centre Gandolin. Cet ancrage du travail d'animation en interaction à des représentants d'usagers gérant des prestations publiques est souvent l'affaire de personnalités et d'habitants impliqués dans d'autres associations locales. Souvent ces membres associatifs ont développés des expériences dans le travail associatif, par leurs engagements citoyens. Cependant leur mandat associatif de gestion d'infrastructure, de ressources humaines et d'activités de loisirs et de temps libre implique notamment l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine de l'action sociale ; celle-ci nécessitent une formation organisée sur le tas et coordonnée en fonction des rythmes du collectif de travail.

Le second sujet emboîté à la présentation des acteurs du premier sujet est celui de l'influence des nouvelles politiques de régionalisation se rapportant aux processus de définition du *projet associatif*. Ils sont, selon les acteurs, désignés nominalement de *projets institutionnels* dans une visée s'inscrivant mieux dans une logique de coordination entre les structures endogènes et exogènes. Cette démarche de projet a été instaurée sous la forme d'énonciation partagée des valeurs déclinées en objectifs s'attachant à formuler des finalités en fonction des prescrits institutionnels et des particularités des activités dans leurs orientations dans le contexte local du Centre Gandolin.

Cette démarche de projet impliquant une concertation entre les professionnels et les bénévoles s'inscrit dans une conception d'évaluation permanente en vue d'ajuster les objectifs et les moyens aux finalités à partir d'un diagnostic des spécificités du contexte et des activités historiques des lieux d'animation socioculturelle. Elle s'inscrit dans un mandat d'accompagnement conventionné avec l'Institution cantonale et coordonné par l'organisme fédératif des associations des centres de loisirs et de rencontres. Dans sa mise en œuvre, elle peut être reportée, à autre niveau, sous une forme coordonnée par l'Institution cantonale en termes d'objectifs prioritaires d'interventions inscrits dans une logique de régionalisation réévaluée régulièrement. Au sens de ses prescrits, cette démarche est négociée dans le cadre de conventions tripartites entre l'Institution cantonale, le Centre Gandolin et les représentants communaux. L'institution de ces processus de projets associatifs rencontre cependant un accueil différent selon les acteurs

des réformes institutionnels, les communes en lien aux collectifs de travail affiliées (équipes d'animation) ou non (équipe TSHM) aux associations locales.

La faible dotation en coordinateurs fédératifs dans l'intention que ce processus de projets participe aux conventions instaurées dans le cadre des réformes de la nouvelle gouvernance s'accompagne d'interrogations au sujet de difficultés d'attributions de moyen d'opérationnalisation et d'organisation de ses réformes aux différents niveaux du système. En l'occurrence, je perçois que les pressions du contrôle de la nouvelle gouvernance constituent un axe de tension dans la mise en œuvre de ces démarches de projet associatif et institutionnel. Par exemple, l'énonciation trop précise des perspectives envisagées par les collectivités associatives peut être interprétée au gré des conjonctures de l'Institution cantonale et des intentions des politiques locales.

Ces questions d'évaluation, de contrôle, selon différents modèles de conception des moyens et des finalités de l'activité constituent un axe de ma recherche. Cet axe s'inscrit dans l'analyse de mon expérience dès ma formation pratique initiale d'animateur socioculturel de différents modèles d'évaluation. Je reviendrais dans la partie cadre théorique de mon travail de recherche sur l'analyse de mes expériences théoriques dans une forme comparée à des modèles d'études empirique du développement dans le contexte communicationnel d'acteurs pris dans des réformes de décentralisation des systèmes éducatifs. Les teneurs de comparaisons entre des données prescrites et empiriques du discours d'agent locaux se rapporte à mon approche réflexive que j'ai eu l'occasion d'acquérir dans le cadre de ma formation en Science de l'éducation. Avant d'aborder cette dimension de régulation, je vous propose un énoncé empirique de quelques questions de recherche dans une première lecture des dimensions d'interactions intragroupes entre l'équipe d'animation et le Comité de gestion.

Des apports théoriques antérieurs m'ont conduit, au travers de mon parcours de formation universitaire, à une forme d'actualisation de ma formation initiale et de mes expériences en travail social qui m'accompagne dans mon parcours théorique. À une forme d'éclectisme de mes références théoriques et méthodologiques plus ou moins cohérentes au départ de ma formation, celle-ci m'a conduit à analyser ma relation à une forme de vérité toujours relative. Dans ce cheminement d'apprentissage méthodologique, à la fois constitué de résultats de recherches empiriques et expérimentales en science de l'éducation, c'est la teneur des champs de l'interprétation qui m'a, cependant, accompagné dans ma prise de conscience épistémique au regard des pistes ouvertes par les grands penseurs de la philosophie sociale.

Dans un prolongement et un approfondissement constitutif de l'objet de ma recherche, le lecteur pourra retrouver un axe global de ma recherche à partir d'énoncé du *sens commun* inscrit dans une logique réflexive de mes expériences du travail mettant en lien des logiques réflexives de ma formation universitaire en Science de l'éducation au travers d'apports théoriques et de résultats d'étude empirique.

1.4 Questions de recherche

Mon analyse des contenus de textes disponibles dans ma pratique s'attachera dans cette logique à approcher les dynamiques interactives, qui m'ont incité à formuler une intention qui, rejoignant un choix de l'équipe, a consisté à proposer en comité l'instauration d'un *secteur quartier*. Je m'interrogerai sur la façon concrète par laquelle cette proposition s'est prolongée collectivement dans les interactions entre les acteurs et dans la

configuration d'actions innovantes particulières au contexte organisationnel et communicationnel du Centre Gandolin.

Avec cette analyse des textes disponibles dans ma pratique professionnelle, à laquelle j'articule les théories inspirées des recherches compréhensives, mon expérience se prolonge sous la forme d'un approfondissement de ma posture réflexive sur mon terrain professionnel. L'énoncé de mes questions peut être considéré dans un premier questionnement au sujet du rôle et de la fonction de l'agent exposé en contexte de l'organisation collective du Centre Gandolin. Ce questionnement se prolonge en s'articulant à un second mouvement d'approche des interactions entre les personnes dans la mise en œuvre de l'activité.

La première formulation des questions de ma recherche sera la suivante :

Dans le contexte d'un lieu d'animation socioculturelle, comment les discours des personnes accompagnent-ils les choix collectifs fondés sur une organisation intégrée entre les professionnels de l'animation et les membres bénévoles d'un comité de gestion ? Comment ces personnes sont-elles en mesure d'élaborer des actions d'innovation sociales, éducatives et culturelles, dans une vision interactive ?

Une précision s'attache à ce niveau des interactions intragroupes. Celui-ci est constitué d'une forme conjuguée d'intergroupe qui s'entretient entre les animateurs professionnels et les membres du comité bénévoles. Cette dimension des interactions est parfois empreinte d'*implicite* qui s'expose, sous forme d'*intertexte*⁶. Ces documents annexes seront sélectionnés dans la mesure où ils sont protocolés dans les textes disponibles. L'observation de ces espaces implicites de personnes en interactions s'inscrivant sous l'angle de la compréhension de l'énoncé collectif de l'activité constitue une dimension d'analyse que je souhaite privilégier. J'illustre cet angle de mon approche, comme exemple d'expériences proches de la mienne. Cet exemple rapporte sous forme de compte-rendu un entretien effectué avec animateur socioculturel pour un travail d'étudiants de la Haute Ecole en travail social de Genève (HETS).

Ce professionnel de l'animation a longtemps été impliqué dans un contexte de travail d'animateur socioculturel au sein d'un associatif, pouvant être comparé substantiellement à celui de ma pratique et touchant une problématique proche de celle de ma recherche. Cet animateur expérimenté explique aux étudiants certaines contraintes liées aux relations professionnels-bénévoles. Il expose cette dimension interactive de la manière suivante :

“Les travailleurs sociaux sont des artisans avec des compétences qu'ils mettent au service de l'association. On a besoin du système associatif pour gérer et réfléchir et on a besoin des bénévoles pour créer, innover. Tout ce travail s'inscrit dans le temps. Mais voilà, souvent les professionnels n'aiment pas qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire et de plus, ils doivent être capables de transmettre un bout de leur savoir ou compétence de travailleur social aux bénévoles pour qu'ils aient une vue éclairée. Le risque du new management est de ne plus être créatif. L'exemple du TSHM montre cette liberté de style et de créativité dans son travail. L'associatif doit défendre le double niveau

⁶ Je reviendrai sur cette notion d'*intertexte* au cours de mon analyse de texte produit par l'intragroupe. Cette notion renvoie à la proposition de Jean-Paul Bronckart (1996) : *L'intertexte est constitué de l'ensemble des genres de textes élaborés par les générations précédentes, tels qu'ils sont utilisés et éventuellement transformés et ré-orientés, par la formation sociale contemporaine* (p.103).

professionnels-bénévoles, qui par leurs différences, amènent créativité, innovation et solidarité” (Iswala et Al-Adjouri, 2011, p. 12).

Au niveau des interactions professionnels-bénévoles internes aux lieux d’animation, ce témoignage constitue un apport d’expérience au sens où il s’articule à ma réflexion particulière au sujet du monde associatif et des valeurs du travail d’animateur socioculturel, y compris aux nouvelles configurations du métier de TSHM, en lien au contexte institutionnel et aux pratiques de l’animation. Ce témoignage est illustratif des niveaux d’interactions des professionnels au service d’un contexte associatif, tel que je propose de l’analyser dans mon étude au niveau intragroupe les configurations des prescrits de l’activité du Centre Gandolin. Cette dimension est introduite dans la partie précédente par l’exposé du contexte sociohistorique des problématiques de ma recherche en relation avec les réformes des politiques institutionnelles. Il semble possible d’émettre l’hypothèse que dans la reconfiguration qui lie les réformes au contexte associatif, l’influence du développement de la nouvelle profession de TSHM prolonge et remet en cause (du point de vue hiérarchique dans un rapport exempt de contingence associative) celui de l’animation socioculturelle dans son ancrage fondateur, tel que coordonné au monde associatif. Cette évolution des contextes et des rapports de travail, redéfinis par l’influence et l’interprétation des prescriptions institutionnelles et politiques, touche (en cascade) aussi les rapports des bénévoles et des professionnels engagés dans l’activité des lieux d’animation socioculturelle. L’influence sur les champs de la communication intragroupe du Centre Gandolin d’une forme de rapport interprétatif des personnes aux réformes des directives institutionnelles et au renforcement de normes standardisées est constitutive d’une dynamique centripète au contexte collectif d’action créative, innovante et solidaire.

Les études des processus de changements de structures de l’organisation relatifs aux réformes institutionnelles ou aux ré-organisations d’entreprises privées sont tendanciellement influencées par une pression des modèles administratifs qui, selon les auteurs, gardent ostensiblement un aspect assez abstrait dans leurs fonctions d’opérationnalisation des actions (Crozier et Friedberg, 1997, pp. 361-362).

Dans un même constat, les changements de la structure organisationnelle du système institutionnel imposent également de nouvelles définitions communes du travail des animateurs, dans l’élaboration avec les bénévoles d’associations d’un nouveau sens à donner à leurs actions. C’est en fonction de ce nouveau sens des valeurs de l’action que je formule les questions de recherche concernant cette dimension des interactions équipe-comité versus comité-équipe de la manière suivante:

Quelles sont les stratégies des membres de l’équipe d’animation pour soutenir l’appropriation par les acteurs associatifs de l’identité du Centre de loisirs et de rencontre dans une perspective d’innovation de la participation citoyenne?

Quelles sont les stratégies des acteurs du Comité de gestion pour soutenir la pratique professionnelle des animateurs?

Comment l’évolution du système d’application de prestations institutionnelles et politiques d’action sociale influence-t-elle les bénévoles représentants de la société civile dans leur travail collectif avec des membres d’une équipe d’animation socioculturelle ?

Comment les contraintes liées aux réformes institutionnelles et de régionalisation en matière de politique de Centre de loisirs et de rencontre sont-elles aménagées entre le Comité de gestion dans ses interactions avec l'équipe d'animation et comment s'inscrivent-elles dans la mise en œuvre d'activités d'animation ?

C'est dans le sens d'une observation des adaptations aux changements que s'inscrit mon approche spécifique des contenus d'interactions exposés sous l'angle communicationnel internes au groupe (intragroupe) du Centre Gandolin. A la suite de la présentation du contexte et des problématiques de ma recherche, les deux parties suivantes s'attachent à la présentation de mes réflexions théoriques relatives à ma formation en Science de l'éducation et aux relations épistémologiques de la philosophie sociale qui rattachent ces postulats théoriques aux méthodes de recherches contribuant ainsi à mon cheminement d'analyse du contexte d'énonciation et de mise en œuvre de l'activité du Centre Gandolin.

2 Cadre conceptuel

Les apports théoriques de la formation à la recherche en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève se sont inscrits en rapport à mes réflexions dans mon expérience pratique dans une forme de coïncidence temporelle. Par-delà les visées méthodologiques de cette formation à la recherche en éducation, mon propre objet de recherche issu de contenus d'expérience de ma pratique du travail social s'articule de façon dynamique aux apports de ladite formation. Ce cheminement de formation à la recherche m'a conduit de l'analyse des interactions par la méthode d'analyse sociodiscursive⁷ à des approches inspirées des champs de la transaction sociale, vers une distinction épistémologique des approches qualitatives, telle que celle divulguée par l'équipe de recherche ACRA dans une formation à l'approche compréhensive (Dayer et Charmillot, 2007).

La manière d'énoncer mon cadre de recherche s'inscrit dans une formulation de mon cheminement théorique au sens où l'analyse sociodiscursive peut être considérée comme faisant partie de l'approche compréhensive partageant de communes références, qui peuvent s'articuler de manière modulable selon des modalités propres aux champs de recherches en sciences sociales. Aux distinctions et proximités par lesquelles elles peuvent s'emboîter, se compléter ou contribuer l'une à l'autre, je repère deux perspectives spécifiques à ces approches, l'une inscrite dans la philosophie communicationnelle par les théories des discours et l'autre dans l'épistémologie sociale par la philosophie sociale des théories de la compréhension.

L'analyse des discours (Bronckart, 1996) se rapporte à une formulation théorique de la compréhension inscrite dans une perspective proche de *“celle d'analyser les conduites humaines au titre d'action sensées ou « action située » [...] notamment “héritée des travaux de Vygotski (1943 ; 1985)”* (p. 11). Bronckart compare ces perspectives sous différents angles et notamment dans une formulation critique des postulats structuralistes du développement *sensori-moteur* et d'une conscience *quasi naturelle* de Piaget. Mon analyse textuelle s'appuie sur ces choix et ces nuances par lesquels la méthode d'analyse développée par Bronckart distingue *“les niveaux superposés de l'infrastructure générale, des mécanismes de textualisation et des prises en charge énonciatives. A chacun de ces niveaux d'organisation, nous procéderons d'une part à une description, reposant éventuellement sur des analyses quantitatives, des propriétés linguistiques qui permettent d'identifier les configurations, les structures et/ou les mécanismes invoqués. Mais nous*

⁷ Pour de plus amples information sur la méthode d'analyse sociodiscursive, je renvoie le lecteur aux méthodes développées par le Professeur Jean-Paul Bronckart. Il serait hors de propos d'essayer dans cet énoncé de rendre-compte de manière exhaustive de la subtile articulation entre les théories de la communication et les approches linguistiques de l'architecture textuelle qui composent cette méthode (Bronckart, 1994, 1996). Je reviendrai, cependant, sur des éléments d'éclairage théorique en fonction des besoins substantiels de mon analyse.

tenterons d'autre part aussi de conceptualiser les opérations psychologiques qui sous-tendent ces phénomènes linguistiques" (pp. 111-112).

Cette perspective réfute les conceptions innéistes et diverses variantes du cognitivisme dominant en psychologie qui consistent à réduire le langage à une simple logique du cerveau humain. Ce constat qui prolonge les travaux de l'Université de Genève ancrés dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1916) et de la *psychologie du langage* consacrée à l'étude des *schèmes du langage* comme dépendants de leur mise en activité dans le contexte humain des interactions. Les formes d'analyse du contexte communicationnel et d'hypothèses herméneutiques contribuent à l'énoncé d'un *interactionnisme sociodiscursif* que Bronckart "emprunte aussi à la sociologie d'Habermas (1987) et de Ricoeur (1986), c'est le contexte de l'activité à l'œuvre dans les formations sociales" (p. 11).

Le cheminement méthodologique et épistémologique de la dimension philosophique de l'humanisme social de l'*Ethique* de Spinoza est précisé dans son chapitre, "*L'approche des émotions/sentiments chez Spinoza, James et Vygotski*" (Bronckart, 2008, pp. 25-39). La proposition épistémologique par laquelle Bronckart conclut ce chapitre se rapporte au postulat de recherche inspiré de la notion de "*troisième espace de pensée*" (Apel, 2000). Il m'a conduit à diriger mon intérêt vers la présentation de l'ouvrage collectif auquel il contribuait (Farrugia, Schurmans, 2008, pp. 7 - 21), et sur un autre ouvrage (Charmillot, Dayer, Schurmans, 2008) coordonné parallèlement dans le cadre du Laboratoire "*Recherche-Intervention-Formation-Travail*" (RIFT)⁸ par l'équipe de recherche en "*Approche compréhensive des représentations et de l'action*" (ACRA). La présentation de ces travaux dépassant largement le cadre théorique de ma recherche, je les inscris dans une perspective de développement que j'envisage dans le cadre des propositions épistémologiques de la méthode d'analyse sociodiscursive (Bronckart, 1996, pp. 66 -70).

Dans ce sens, le cadre théorique de ma recherche s'inscrit dans ce courant de propositions critiques que Bronckart illustre par la notion de *libre arbitre* - notion qu'il attribue aux courants naturaliste, biologiste et comportementaliste dominant les cultures scientifiques. En 1996, sa démarche est déjà inscrite dans l'approche d'un *renversement méthodologique* qu'il expose par la citation suivante : "*Comme l'affirmait Vygotsky, nous nous connaissons nous-même parce que nous connaissons les autres, et par le même procédé que celui par lequel nous connaissons les autres, parce que nous sommes par rapport à nous-même les mêmes que les autres par rapport à nous*" (1925/1994, p. 46).

La formulation épistémologique du postulat théorique de la compréhension, sur lequel je reviendrai de façon plus approfondie dans le prochain chapitre, s'inscrit dans un champ de réflexion et de développement des postures de recherche inspirées des conceptions *pragmatiques de l'action*. Dans ma recherche, cette formulation conjugue les deux courants de pensée de l'étude psychologique du langage et de la philosophie sociale des

⁸ "Le Laboratoire RIFT (Recherche - Intervention - Formation - Travail) a été créé en 2002, à l'Université de Genève, dans le secteur de la Formation des Adultes de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Il est composé de sept équipes et a une double mission. D'une part, il est un lieu d'échanges et de débats scientifiques entre les différentes équipes qui le composent. D'autre part, il organise régulièrement des manifestations concernant la Formation des Adultes (conférences publiques, journées d'études, publications) avec des partenaires extérieurs. Par ce biais, le Laboratoire RIFT travaille à la mise en réseau et aux échanges entre différents partenaires et institutions partageant des intérêts communs pour la Formation des Adultes". Consulté, le 12.08.2013, URL : <http://www.unige.ch/fapse/rift/index.html>

connaissances auxquels peuvent s'articuler cette notion de *troisième espace de pensée* développé dans un champ de la recherche en sciences voué à l'approche des praxis des personnes en interactions dans l'activité sociodiscursive ou notamment dans les dimensions *implicites* de l'action.

Dans cette perspective de contribution transversale à la psychologie des discours dans l'analyse des connaissances en sciences humaines, le champ théorique des recherches en épistémologie de la philosophie sociale peut aussi être emprunté à la pensée de Max Weber. Elle est prolongée par les travaux en *phénoménologie transcendantale* de Husserl que Schütz reprend dans sa théorie des phénomènes sociaux articule dans une perspective proche de l'esprit des sciences sociales de Dilthey.

Dans la controverse de la problématisation d'une catégorisation naturaliste appliquée à la sociologie du monde des cultures, ce troisième espace peut s'apparenter aux critiques de Schütz du modèle d'Husserl d'un sens réducteur "*de la problématique du monde de la vie à celle d'une Kulturwelt, d'un monde culturel et non pas naturel.[...] Comme c'était par ailleurs le cas chez Wilhelm Dilthey⁹, réduit à un monde culturel (kulturwelt), le concept de monde de la vie (Lebenwelt) se trouve privé d'une dimension susceptible d'ouvrir les contextes culturels les uns aux autres, une dimension transcendant les mondes culturels qui ne se résume pas à des coordonnées ressortissant au monde de la nature. Sans cela on peut rendre-compte des interactions constitutives de l'historicité de nos compréhensions du monde¹⁰*" (Zaccaï-Reyners, 1996, pp. 49-50). Dans cette réflexion de Zaccaï-Reyners autour d'une *validité intersubjective* nécessitant certain aménagement pour former un courant de recherche, on retrouve aussi un autre postulat au sens duquel "*Les travaux de psychologie sociale de George Herbert Mead ont l'avantage d'effectuer le changement de paradigme qui permet de dépasser les apories des philosophies de la conscience tout en proposant une théorie plausible de la constitution d'univers humains vecteurs de sens*" (p. 51).

Dans ces logiques d'un interactionnisme transcendantal et de la psychologie sociale, mon cadre conceptuel s'élabore dans un premier axe de compréhension au cours de mon parcours de formation par l'apprentissage des théories d'analyse des discours (Bronckart, 1994, 1996). Au cours de cette première approche, j'ai perçu qu'il me serait difficile de trouver un sens à certains éléments dont la complexité touche à plusieurs niveaux d'interactions. Une première démarche d'approche des contenus d'interactions, que j'ai entreprises par les méthodes d'analyse des discours, m'a fait percevoir une forme de complexité liée à l'aménagement de conventions communes aux acteurs.

Dans la perspective d'utiliser des méthodes inspirées de cette définition des deux approches principales (sociodiscursive et compréhensive) qui constituent le cadre théorique de mon travail, je me réfère à ce champ méthodologique de recherche qui a fait l'objet de nombreuses études empiriques notamment dans l'analyse du travail et de la formation. En d'autres termes, l'approche des interactions en situation de travail a donné lieu à différents types de recherches en analyse des discours. L'expérimentation de ce champ méthodologique m'a aussi conduit à m'intéresser aux *modalités des processus de*

⁹ Zaccaï-Reyners, N. (1995). *Le monde de la vie*, [tome 1] *Dilthey et Husserl*. (p.76). Paris : Editions du Cerf

¹⁰ Zaccaï-Reyners, N. (1996). *Le monde de la vie*, [tome 3] *Après le tournant sémiotique*. Paris : Editions du Cerf

négociation et notamment à des recherches empiriques d'analyse du fonctionnement de groupe dans le champ de l'analyse du travail (Clot, 2005).

Dans une description de l'évolution de ma posture de recherche compréhensive inspirée des champs de la transaction sociale, je rapporte ma réflexion théorique à une perspective différenciée des processus de négociation qui conjugue les méthodologies d'analyse des discours aux approches épistémologiques des sciences sociales. Mon approche théorique participe à l'énoncé de cette différenciation entre *transaction* et *négociation*, que je rapporte à la nuance suivante : *“Précisons que si le concept de négociation centre l'analyse sur la pratique des acteurs, celui de la transaction présente l'avantage de prendre en compte la constitution des positions des acteurs avec leurs limites et leurs possibilités”* (Blanc, 1992, p. 247).

En lien avec cette double approche sociodiscursive et centrée sur les limites et les possibilités des acteurs, mon cadre théorique s'articule à des propositions conceptuelles issues de constats empiriques de formateurs en travail social proches de ma pratique de l'animation socioculturelle. Ces propositions théoriques, telles qu'enseignées à la Haute Ecole en travail social de Genève (HETS), actuellement, font référence à l'ouvrage de Joëlle Libois et Kim Stroumza (2007), *Analyse de l'activité en travail social*. L'approche proposée par ces auteures contribue à l'énoncé du lien entre l'innovation comme objet de recherche et comme pratique réflexive. Elle s'inscrit dans une logique également adoptée par Filliettaz et Bronckart (2005) en référence aux propositions inscrites dans les perspectives ouvertes par Bakhtine dans l'analyse de modèles dialogiques de l'activité de l'individu en interactions et de Vygotski dans la conception réflexive comme fonction d'approche de la diversité des possibles de l'activité réelle. Ces propositions participent aux méthodes exposées par Joëlle Libois et Kim Stroumza (2007), lesquelles se réfèrent à l'analyse des discours au travail (que j'inscris pour ma part en rapport avec les notions de négociation déjà mentionnées) et aux travaux au sujet des méthodes *d'autoconfrontation croisée* (Clot & Faïta, 2000).

Dans l'ouvrage de Libois et Stroumza, la formulation de l'analyse du travail social, les apports méthodologiques de Clot et Faïta se rapportent à la *mobilisation psychologique au travail* que ces auteures mettent en relation avec différents comptes-rendus d'expériences de formation faisant usage de ces méthodes. Elles font référence à deux mots clés de l'analyse du travail, le *genre* et le *style*.

La notion de *genre* peut se référer dans le contexte de ma recherche à une logique sociohistorique de la profession d'animateur socioculturel dans les maisons de quartier et des centres de loisirs et de rencontre. Elle est également inscrite dans une logique construite dans le contexte collectif spécifique à l'organisation de l'activité en évolution dans son environnement. Cette notion de *genre* s'articule à celle de *style* que ces auteures définissent de la façon suivante : *“Le style se rapporte au professionnel engagé dans l'action. Il représente les développements possibles de variantes du genre. Le style est attribué au professionnel qui connaît bien son métier et qui est capable de le réinventer en introduisant sa propre créativité. C'est donc une capacité à produire du genre, dans le sens où la touche personnelle est reconnue comme porteuse de sens par les autres membres du collectif de travail. Le style n'est pas une transgression, mais un développement du genre”* (p. 13).

Mon approche de ces notions de genre et de style s'articule dans ma recherche à celle de l'analyse sociodiscursive et aux méthodes de l'*analyse de données compréhensives*¹¹. C'est au sens de ce troisième champ d'analyse que ma recherche s'inspire des méthodologies du paradigme compréhensif inspiré des champs de la *transaction sociale*; telles qu'elles sont développées à la FAPSE, par l'équipe de recherche en *Approches Compréhensives des Représentations et de l'Action* (ACRA).

Les deux approches *interactionniste* et *compréhensive* liées à l'analyse de l'agir au travail me sont apparues complémentaires à mon postulat de recherche du sens communicationnel de textes énoncés collectivement. Dans une perspective d'élucidation des possibles de la personne en interactions dans un endogroupe, mon approche par la méthode d'analyse de contenus sociodiscursifs s'est enrichie de méthodes d'analyse de données compréhensives. L'un des outils de la méthode compréhensive consiste à repérer dans les discours des *sentiments d'incertitude* conférant une *qualité heuristique du présent en train de se faire*. Les postulats de la philosophie sociale des connaissances participent à la lecture compréhensive de l'action. Ils portent l'attention sur l'élucidation de la formation de la personne en tant qu'agent d'un groupe et qu'acteur en interaction et dans son activité particulière. L'étude de cette formation peut également se rapporter à l'observation compréhensive liée à des dimensions en tensions dans les champs de la transaction sociale. L'analyse des processus du contexte social du groupe et de la personne en relation est un outil majeur de la compréhension (Schurmans, Charmillot, Dayer, 2008, pp. 299-316) que j'utilise au travers de l'analyse de la difficulté à « *articuler deux dimensions, à savoir l'étude d'interactions « dans son versant sociohistorique » et celle « qui se réfère à son versant situé »*. La première dimension se focalise en effet sur les *sédimentations de l'interaction : ses objectivations qui constituent le « monde déjà là »*. Et la seconde relève d'une dimension synchronique : celle qui caractérise l'activité « en train de se faire » ».

Dans mon approche du contexte du groupe et de l'institutionnalisation des démarches d'évaluation et de contrôle, j'analyse des potentiels répartis entre les animateurs selon leur style, les situations et les dispositions collectives de leurs activités. Du même coup, cette dimension du métier de l'animateur est façonnée par l'évolution de l'expérience professionnelle et personnelle de chaque membre d'une équipe d'animation en résonance avec son parcours dans ses dimensions sociohistoriques, ses manières d'envisager ses pratiques, celles de l'équipe et celles en rapport avec le Comité de gestion dans sa façon d'évaluer et d'accompagner l'activité collective participant à l'évolution des logiques de l'action du Centre Gandolin.

L'usage de verbatim issu d'entretiens semi-dirigés avec les acteurs fait partie des méthodes d'analyse de données privilégiées dans une démarche heuristique des sciences sociales constitutive des approches compréhensives. Dans le sens de ma démarche, ma première référence aux méthodes d'analyse sociodiscursive s'est attachée à des traces déjà disponibles dans mon contexte professionnel. Dans un premier temps je pensais compléter ma recherche sociodiscursive par une approche compréhensive par entretiens. Cette perspective, que je n'ai pas réalisée, s'est modifiée en une synthèse de ma démarche en

¹¹ Ce cours de méthodologie de recherche fait partie des enseignements de maîtrise de Maryvonne Charmillot. Son intitulé complet est « Analyse de données en compréhension : interactions discursives et construction de l'information dans l'entretien de recherche ».

cours d'analyse de contenus sociodiscursifs. La logique de mon travail de recherche s'inscrit dans une vision de transversalité des approches méthodologiques indispensables pour surmonter certaines difficultés mises en évidence par l'approche sociodiscursive des interactions, notamment lorsque les discours des acteurs apparaissent sous différentes formes de *dichotomies* (C. Dayer, 2010).

Cette distinction peut se rapporter aux propositions déjà présentées plus haut, telles que celles de Dayer et Charmillot (2007) dans leur article : *Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques*. Ces auteures nous renseignent sur l'absence d'unité des modèles de recherches qualitatives. Je perçois, de façon sous-jacente à une forme d'analogie aux courants de recherche qualitative, une démarche par laquelle ces chercheuses précisent l'altérité de ce qu'elles concèdent aux valeurs épistémologiques et théoriques de sciences sociales dans les méthodes d'approches compréhensives. Cette démarche me renseigne sur les possibilités par lesquels les choix de ma posture épistémologique et méthodologique de recherche peuvent être modulés pour concilier l'énoncé du type de posture compréhensive et une perspective théorico-pratique. Cette approche réflexive au sujet des perspectives de l'analyse qualitative peut être identifiée dans ma formation de la démarche compréhensive, dans l'analyse des interactions participant à mon objet de recherche en relation aux prescrits d'un genre d'un groupe de travail et dans le style par lequel chaque personne configure son activité.

Alors que l'approche compréhensive s'intéresse aux dimensions sociales de la formation à la recherche en éducation, mon analyse des politiques institutionnelles se rapporte à des postulats de recherche telles que proposées en recherche sociopolitique, par exemple, sous l'angle d'analyse du *Système et de l'Acteur* (Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1997). Ces éléments d'études empiriques et de constats de recherches s'approchent d'une forme interprétative du contexte d'expériences particulières et communes aux acteurs. Les synthèses et les observations des phénomènes de réorganisation collective dans un contexte de réformes de systèmes organisés et les conditions d'adaptation toujours spécifiques sont proches de mes choix théoriques se rapportant aux contextes et à l'environnement de l'activité.

Je ne pense pas être en mesure d'épuiser les pistes de cette conception qui me conduirait à développer une théorie compréhensive de l'acteur et du système. Il me paraît néanmoins possible d'apporter une contribution à l'élucidation de certaines pistes d'analyse compréhensive qui lient l'épistémologie des sciences sociales aux philosophies politiques par une mise en perspective des pouvoirs foucaldiens¹². Ces perspectives me permette d'établir un lien avec l'un des sujets d'analyse de processus auxquels se rapporte ma recherche autour des modèles d'évaluation et de contrôle que j'inscris respectivement dans

¹² Je présente pour illustrer les pouvoirs de Michel Foucault une expérience de formation aux méthodes expérimentales de la construction de questionnaires divulguées par Marion Dutrevis, maître assistant-e à l'Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation. Mon choix de profiter de cette formation pour approfondir la notion d'empowerment m'a conduit à analyser une recherche empirique de développement de marchés équitables dans les pays du Sud. Sophie Charlier (2006) étudie l'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable dans une perspective de proposition méthodologique de recherche. L'approche de cette méthode de recherche m'a également permis de percevoir les limites qui s'attachent à l'application expérimentale lorsqu'elle a pour objet des contenus mettant en jeu les comportements d'acteurs dans une pluralité d'action possible par lesquels ils sont reliés culturellement à la communauté dans une formation et une institutionnalisation collective. La définition de mon objet de recherche m'a conduit à étudier et à élaborer une approche de la *philosophie des pouvoirs* foucaldiens se rapportant à la construction d'un outil synoptique de définition de dimensions et d'indicateurs des processus d'« empowerment » (Annexe 2).

le paradigme de la compréhension et dans celui de l'analyse économique des politiques des systèmes institutionnels.

Un autre champ théorique auxquels je me réfère dans le prolongent l'approche du système et de l'acteur, s'articulent à mon objet de recherche au travers de l'analyse interprétative *des mondes* de la *Justification des grandeurs* (Thévenot et Boltanski, 1991). Mon intérêt pour les cheminements théoriques respectifs adoptés par ces deux chercheurs, d'une part dans *Le nouvel esprit du capitalisme* de Luc Boltanski et Eve Chiapello (2000) et, d'autre part, dans les *Régimes d'engagement, sociologie des conventions* de Laurent Thévenot (2009), complète et prolonge ma formation à l'*analyse de l'internationalisation des politiques éducatives* dans le cadre des enseignements divulgués en formation en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève par le Professeur Abdeljalil Akkari¹³. L'approche de la *mondialisation des politiques éducatives* (Laval et Weber, 2003) que j'ai eu l'occasion d'étudier dans le cadre de cet enseignement m'a permis de découvrir l'influence des organismes tels que la Banque Mondiale et l'OCDE proche d'une définition économique dictée par les intérêts économiques de l'éducation, telle que conseillée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette forme d'hégémonie de l'économie libérale sur les fonctions démocratiques de l'éducation cultive l'art du renversement des concepts éducatifs de l'*éducation pour tous* développés notamment par l'Unesco. Ces tendances sont également observables au travers des rapports entre les intérêts des représentants des mouvements syndicaux d'éducation au sein de l'Union européenne qui sont dépendants du lobbying des milieux économiques qui associent notamment les principes de l'éducation tout au long de la vie à ceux de flexibilité et de subsidiarité répondant aux fluctuations des besoins de la croissance économique.

Ces constats peuvent également se rapporter à des éléments d'auteurs, que j'ai présentés précédemment, réunis par Serge Paugam (2007) dans l'ouvrage *Repenser la solidarité*. Ils participent au cadre théorique de ma recherche dans l'analyse des prescrits des politiques du système institutionnel et contribuent à l'énoncé de ma posture critique du contexte sociopolitique des sujets sélectionnés sur la thématique d'activités d'animation du quartier du Péiou. A cette conception de l'analyse sociopolitique que je rapproche des conceptions de *reproduction des stratifications* et des *discriminations sociales*, au sens d'Elias, je préfère la sociologie de Bernard Lahire et sa distinction entre collectif et communautaire. Je rapporte cette distinction à un autre enseignement qui m'a conduit à m'intéresser à l'approche des cultures dans une formation contributive au Sciences de l'éducation et fondée sur la comparaison des pédagogies dans les pays du Sud et du Nord (Akkari et Dasen, 2004).

Dans le contexte de ma recherche, il me paraît indispensable d'approcher une problématique spécifique au système éducatif genevois que Franz Schultheis (2007) décrit en rapport avec le *capital humain* et les tendances d'une opérationnalisation configurée sous la direction du pouvoir médiatique de la politique sociale et visant notamment à discriminer toute présomption de maltraitance des enfants. Ces constats d'une discrimination issue de conceptions de l'autonomie de l'enfant et d'une contrainte d'une formation à l'individualisme sous contrôle de l'Etat pose une problématique du rôle des

¹³ Le professeur Abdeljalil Akkari intervient dans la formation de maitrise à l'Analyse des Interventions dans les Systèmes Educatifs au titre de Professeur associé à l'équipe de recherche : Politique, Economie, Gestion de l'Education et Education internationale (PEGEI).

systèmes éducatifs dans les politique de discrimination positive qui ne font que masquer une nouvelle forme de *contrôle social*.

Dans une conception alternative à cette évolution de l'action sociale, les apports de l'équipe de recherche codirigée par le professeur Abdeljalil Akkari m'ont permis d'approcher d'autres courants d'analyse des politiques éducatives, et aussi de m'interroger sur l'adaptation et la domination des *formes scolaires occidentales* eu égard aux différences culturelles et pédagogiques développées aux quatre coins du monde.

Je mets en rapport, sous certains angles, les constats d'études empiriques de Thibaut Lauwerier (2010), projets alternatifs aux modèles dominant les systèmes d'acteurs éducatifs organisés par des associations non gouvernementales en Afrique de l'Ouest sous le titre de *l'éducation non formelle, alphabétisation et communautés locales en Afrique de l'Ouest francophone* pp 280 – 300. Ces actions ont pour but d'agir dans l'éducation des populations les plus pauvres sous une forme inédite d'alphabétisation qui s'inscrit dans une logique d'expression de leurs pratiques quotidiennes au sein des communautés locales. Je vois des analogies entre ces projets et ceux d'éducation par la culture pour tous qui fondent une partie des activités des associations de lieux d'animation socioculturelle, notamment au Centre Gandolin. Ce développement culturel non discriminatoire s'apparente à de nouvelles recherches de réponses éducatives à partir de cultures traditionnelles et aux caractéristiques socioculturelles qui sont constitutives de l'instruction dans l'éducation. Dans cette logique, l'objet de ma recherche se construit, également, dans une approche socioethnologique du métier de l'animation que je rapproche des nouvelles notions de "*droit à la qualité de l'éducation*" - comme dans le social ou la santé -, dans une démarche qui me porte à énoncer une forme de définition du droit à la qualité de l'animation socioculturelle (Meyer-Bisch, 2009. Tikly et Barrett, 2007).

Au regard d'un modèle d'évaluation en travail social [voir encadré], que je rapproche des *démarches qualité* auxquelles j'ai eu l'occasion de participer dans ma formation initiale en travail social, au début des années 1990, j'envisage le parcours accompli pour concevoir d'autres modèles d'analyses des notions de *qualité de l'éducation* (Meyer-Bisch, 2009. Tikly, 2007). Dans ma formation initiale d'animateur socioculturel, j'ai eu l'occasion d'expérimenter lesdites *démarches qualités*, sous la forme d'une initiation au modèle P.A.S.S. [voir encadré].

J'ai notamment retenu une dimension d'analyse fondée sur l'étude des capacités d'assimilation d'une communauté qui met en évidence des principes de *valorisation des rôles sociaux* perceptible dans une forme d'écologie d'une collectivité locale ou régionale. Cette visée qualitative s'inscrit dans une recherche

Pour illustrer ma posture réflexive d'animateur socioculturel, il me semble intéressant de revenir sur l'évolution des modèles d'analyse institutionnelle et des interventions en travail social que j'ai découvert à la fin de cette même formation en 1991. Mon expérience se rapporte à l'introduction de ce que nous appelions une « démarche qualité » que j'ai eu la possibilité d'expérimenter, sous la forme d'un séminaire d'initiation à la méthode des *programmes d'analyse des systèmes de services P.A.S.S* et des principes de la *valorisation du rôle social VRS*, en situation dans une institution organisée à la fin de mon parcours de formation en travail social par Alain Dupont (1989). Cette forme d'analyse fondée principalement sur l'intégration des usagers dans un environnement social naturel s'appliquait de façon plus cohérente à l'évaluation des institutions d'éducation spécialisées ou médicalisées qu'à des lieux d'animation socioculturelles fondés sur l'« ouverture pour tous ».

Dans le cadre du *Séminaire de recherche : Education de base dans les pays du Sud*, le Professeur Abdeljalil Akkari m'a permis d'approcher les modèles d'analyse des politiques de régionalisation des politiques éducatives dans les pays du Sud. J'ai découvert par ce biais une forme d'analyse de la qualité de l'éducation, notamment du modèle EdQual de l'Université de Bristol (Tikly et Barrett, 2007) qui propose une technique d'approche anthropologique du « droit à l'éducation pour tous ».

de *mélange* des différences sociales, culturelles et économiques dans un espace local et son environnement. Je prolonge ma réflexion à ce sujet, notamment en référence à l'approche de la *gentrification* des quartiers et sur les problèmes de concentration des logements sociaux qui constituent des clés de lecture indispensables pour penser la politique de *cohésion sociale* (Van Zanten, 2009; Paugam, 2007).

Les assertions de modèles théoriques sociohistoriques dans le cadre théorique de ma recherche sont assorties d'interrogations qui se posent à moi dans l'énoncé de la posture épistémique de ma recherche en éducation. Les apports de la sociologie de la «justification des grandeurs» dans une acception critique du jugement qualitatif du «monde des opinions» se rapportent à une précaution éthique que je lie à ma posture de praticien et de chercheur réflexif. Cette justification peut s'inscrire dans une perspective critique de la posture d'expertise de spécialistes du travail social qui ne peut se contenter d'une critique du «monde civique». L'approche de la diversité des champs d'interprétation des choix des réformes institutionnelles et politiques vise une analyse des interactions sociales dans les fonctions particulières des représentants de la démocratie, dans leurs activités de parlementaires et de décideurs collectifs. En d'autres termes, je dirais que la critique du *monde civique* qui a pour tâches d'institutionnaliser les modalités des *consentements à l'autorité* ne peut prendre en compte l'expertise des animateurs et des associations qui les emploient que si elle s'inscrit de façon réursive dans une justification du *monde domestique* qui par définition reste du domaine des comportements privés et particuliers à l'individu dans son environnement familial. (Thévenot et Boltsnski, 1991)

La transposition, dans mon analyse des activités du Centre Gandolin, des concepts et des modèles inspirés de recherche sur la qualité des systèmes éducatifs (Meyer-Bisch, 2009 Tikly et Barrett 2007) offre une grille de lectures synoptiques de la qualité de l'éducation en lien aux différentes dimensions interne et externe selon les particularités de l'environnement socioculturel, relationnel et matériel, mais également politique et participatif. Même si les problématiques de l'animation socioculturelle sont différentes de celles de l'école, les optiques d'analyse qualitatives différentes que ces auteurs ont conceptualisées m'inspirent notamment en référence à leurs postures de chercheurs en éducation impliqués dans les interactions et dans le contexte de leurs recherches.

L'exercice que je développe dans ce travail de mémoire s'inscrit sous l'angle de mon apprentissage des méthodes d'analyse linguistique et de leurs relations aux sources épistémologiques de la recherche en sciences sociales et en philosophie politique et sociale. Cette posture épistémologique participe à ma formation réflexive par l'analyse de mon activité sous l'angle de la mise en évidence des logiques d'énonciation de l'activité du collectif de travail auquel je participe dans ma profession d'animateur socioculturel. Ma posture de recherche consiste en une formulation interprétative et comparée des tensions sociales inscrites dans mon expérience pratique d'intervention en travail social, dans le domaine spécifique de l'animation socioculturelle au service de l'association d'un Centre de loisirs et de rencontre implanté sur le territoire d'une commune genevoise.

3 Démarche épistémologique et choix méthodologiques

La posture de recherche par l'analyse de l'influence d'une démarche d'objectivation de ma propre pratique en travail social confère une dimension *autoréalisatrice*¹⁴ à l'activité en cours.

Cette dimension est amplifiée par les démarches réflexives liées à mon statut de chercheur en éducation en formation et aux conditions d'un choix qui s'inscrit dans l'approche de mes expériences professionnelles.

Le premier versant de ma recherche par l'analyse sociodiscursive m'a conduit explorer les champs théoriques des interactions sociales, puis mon cheminement épistémologique s'est prolongé de recherche aux sujets de questions de l'interprétation des contenus dans les champs des recherches sociohistoriques qui m'ont souvent ramené aux théories des mécanismes d'analyse de l'architecture textuelle¹⁵.

Le second versant sous la forme d'une approche inspirée des champs de la transaction sociale m'a conduit à distinguer la compréhension et l'approche qualitative dont le manque d'unité peut être révélateur d'une faiblesse de la clarification dans son rapport aux sciences de la nature vidé du sens communicationnel des interactions humaines perçue par l'individu dans une dialectique d'influence réciproque à l'autre, au collectif en soi.

Ma posture d'approche a pris une forme première constituée de deux angles d'analyse compréhensive inscrits dans un même mouvement méthodologique des sciences sociales, qui se développe de la façon suivante :

1. Exploration des dimensions interactives de la construction des discours par l'analyse sociodiscursive,
2. Approfondissement par les apports des champs de la transaction sociale.

Ces deux angles d'analyse articulés dans ma posture de recherche se sont construits chronologiquement dans le cours de ma formation à la recherche en éducation. Je considère cette posture de recherche comme convergeant vers un même cheminement qui s'est imposé à moi au travers de mon itinéraire théorique et méthodologique au cours de ma formation et qui me permet d'avancer dans la compréhension de moi et des autres avec lesquels je suis en relation dans ma pratique professionnelle de l'animation socioculturelle. Le lien avec mon propre processus d'apprentissage à la recherche dans le champ des sciences de l'éducation s'inscrit également dans une double démarche réflexive

¹⁴ Je définis ce concept en relation, d'une part, à des contenus d'une formation de l'équipe des animateurs du Centre Gandolin, à laquelle j'ai participé en 2010. Cet accompagnement formatif inspiré des méthodes d'analyse systémique des pratiques, ainsi qu'à celles de la programmation neurolinguistique (PNL) visait la résolution de problématique de transgression dans le cadre des activités d'accueil d'adolescents du quartier du Péiou et, d'autre part, à des contenus de ma formation à la FAPSE, notamment au travers d'un travail au sujet de la revue de la littérature de Trouilloud, D. et Sarrazin, P. (2002) *Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : processus, poids et modulateurs*. Note de synthèse. Revue française de Pédagogie. N°145, octobre-novembre-décembre 2003, (pp. 89-119). J'ai effectué ce travail dans le cadre du Cours - Processus d'enseignement et d'apprentissage des élèves - dirigé par le Professeur Marcel Crahay (Master AISE, Module 1 : Processus d'apprentissage et d'enseignement en situation scolaire). Consulté, le 20 août 2013. URL : http://wadme.unige.ch:3149/pls/opprg/w_det_cours.debut?p_code_cours=752404&p_plan_is=0&p_langue=1&p_frame=N&p_mode=PGC&p_annee=2013&p_suffixe=&p_grtri=5292

¹⁵ Ce dernier terme dans laquelle s'inscrit l'analyse du fonctionnement des discours telle que pratiquée par l'équipe de recherche Langage Action Formation se distancie d'une aspiration épistémologique historiquement inspirée des travaux de linguistique de Ferdinand de Saussure. Ces aspirations restent, cependant, vives dans l'études des notions de *diachronie* et de *synchronie* qui font l'objet, actuellement, d'autres questionnements sur leurs fonction de *passerelles (éthimo)logique* dans la dynamique des savoirs (Guillaume, 2011).

complémentaire et convergente. L'une d'entre elles s'inscrit dans mon expérience et ma praxis d'animateur souvent convoquée sous une formation par l'auto-analyse sur le versant praticien-chercheur; et l'autre s'attache à l'aménagement et à l'accommodation de savoirs acquis durant ma formation en sciences de l'éducation. Je pourrais qualifier ces savoirs de complémentaires au processus de validation d'acquis de l'expérience (VAE) qui m'a donné accès au Certificat complémentaire, puis à la formation du Master AISE (Analyse des Intervention et des Systèmes Educatifs). La conception du processus de VAE en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève m'a conduit à acquérir des connaissances qui faisaient défaut par rapport à mes connaissances antérieures, alors que j'aurais pu les réactualiser durant la formation notamment en éducation des adultes ou par exemple autour de la délinquance et de l'éducation des adolescents, ces formations ne m'ont pas été accessibles, puis-ce-que considérées comme Validées par la voie des Acquis de l'Expérience. Je ne conteste pas l'intérêt d'une conception d'un ensemble de savoir à acquérir pour obtenir un titre, qui par ailleurs se trouve proposé sous la forme d'un programme passablement modulable; cependant, c'est d'une façon quelque peu autodidacte, au travers d'un projet indépendant, que je me suis tourné vers l'apprentissage de l'analyse sociodiscursive de Jean-Paul Bronckart, puis que je me suis intéressé au travers d'un cours de formation à la recherche aux approches de la philosophie sociale enseignée par Marie-Noëlle Schurmans. L'évolution de ma posture de recherche s'est développée au travers d'un apprentissage plutôt technique des méthodes d'analyse de la structure des textes, alors que sous l'angle épistémologique, l'accompagnement de Jean-Paul Bronckart m'a permis de m'intéresser aux contenus des discours sous la forme d'un premier essai d'analyse de textes issus de ma pratique professionnel.

Cet accompagnement a consisté dans la mise en rapports des *théories communicationnelles* d'Habermas dont la méthode d'analyse sociodiscursive de Bronckart s'inspire. Ce n'est que sous la forme d'une intuition, renforcée de cette heureuse découverte que l'analyse compréhensive des matériels empiriques de recherche telle qu'enseignée dans le cours *Analyse de données en compréhension : interactions discursives et construction de l'information dans l'entretien de recherche* délivré par Maryvonne Charmillot s'articulait aux méthodes d'analyse des discours de Bronckart, que ma quête à la recherche des sources de connaissances communes à ces méthodes de recherche a concrètement commencé. Ma posture s'est d'autre part concentrée sur l'analyse de ma pratique dans une formation prolongeant mes apprentissages de formation à la recherche en analyse de politiques éducatives auxquels j'ai eu l'occasion de participer sous la direction du Professeur Akkari et de son assistant Thibaut Lauwerier dans le cadre d'un *Séminaire de recherches sur l'éducation de base dans les pays du Sud*. C'est dans une perspective d'approfondissement des nouvelles notions issues de l'analyse économique et sociale en comparaison avec les réalités institutionnelles et avec le terrain de ma pratique au sein du Centre Gandolin que les apports de ce séminaire s'articulent à mon présent travail.

Dans cette même logique, j'ai participé comme auditeur, au printemps 2013, à deux conférences organisées par la Faculté des Sciences économiques et sociales dans le cadre du cycle de conférences Vulnérabilité et parcours de vie: l'une du professeur Serge Paugam, intitulée *L'individu précaire et son environnement social: Le lieu de travail et le lieu d'habitation comme facteurs de disqualification sociale*, et l'autre du Professeur Bernard Lahire, intitulée *Trajectoires, bifurcations et interdépendance des sphères d'activité*. Ces deux contributions se sont inscrites de manière complémentaire à mes

lectures d'ouvrages et de comptes-rendus en relations aux postulats de recherches de ces deux auteurs.

Ma posture épistémologique s'est enrichie et renforcée des angles d'analyse développés par ces deux auteurs aux conceptions plus collectives liées aux rapports d'identité des personnes des quartiers s'inscrivant dans une vision ergonomique de l'environnement social et des difficultés économiques développée par Serge Paugam, j'ai rencontré une plus grande facilité à m'approprier les conceptions de trajectoires sociales et de culture populaire des familles du postulat de Bernard Lahire, dans un rapport de la personne inscrite dans la communauté de quartier comme trajectoire avec ces rencontres et ces ruptures, telles que configurées par la collectivité.

En relation avec les propositions de formation au "*Système de développement social local*" formulées sur le modèle de la synthèse de Jean-Marie de Gourvil que j'ai présentée dans mon introduction, j'interprète les approches de Paugam dans une configuration plutôt descendante du collectif au sens politique de l'action sociale, alors que celles de Lahire s'inscrivent mieux dans une conception ascendante de la personne en interaction dans sa communauté, qui pourrait s'approcher d'une forme de recherche en éducation qui participe à la formation de leader de quartier, celle-ci s'inscrivant dans une intention d'empowerment qui permettrait de faire remonter les problématiques de la personne de façon organisée pour engager les responsables politiques à se mobiliser.

Ma posture de recherche ne peut se contenter d'une réflexion au sujet de relations ascendantes et descendantes traversant la communauté; mon objet de recherche s'inscrit dans une approche sociohistorique au sens de l'action sociale qui relie l'activité d'animateur à une structure associative. Dans ce contexte, les champs d'analyse de l'activité des personnes engagées dans la communauté sont appelés à ajuster l'activité sociale sous ces deux angles communautaire et collectif.

L'approche de l'acteur et le système de Crosier et Friesberg contribuent au sens d'analyse des processus de réforme d'organisation du système institutionnel cantonal. Certains auteurs m'ont plus particulièrement intéressé dans la constitution de ma posture de recherche sur le développement d'axes de réflexion portant sur des rapports d'observations empiriques de l'activité des acteurs pris dans les processus organisés et sur des propositions théoriques et méthodologiques liées aux postures théoriques et philosophiques dans la formation de ma posture critique et épistémologique de ma recherche.

Ces pistes ont nourri mes réflexions au sujet des choix des politiques économiques et sociales tels qu'énoncés dans une perspective d'analyse se rapportant au positivisme de la philosophie de Comte m'ont notamment conduit à approfondir mon approche au travers des propositions *De la Justification, Les économies de la grandeur* de Thévenot et Boltanski (1991). Les études de ces auteurs m'ont permis d'approfondir ma compréhension de la philosophie sociale et politique. J'ai enrichi mes connaissances au travers de leurs manières d'approcher les grandeurs et les mondes et de décliner les configurations particulières de l'individu en les rapportant à partir d'œuvres choisies pour représenter ces différents mondes pour enfin exposer l'organisation de la cité.

Ce cheminement vers la définition de ma posture prend la forme d'une évolution d'une théorie du quotidien qui s'inspire d'une forme d'*autoconfrontation croisée* (Clot, 2005), s'élaborant au fil du parcours d'analyse de ma *situation de travail réel* dans les champs de la recherche universitaire en Sciences de l'éducation (Perrenoud, 2001).

La perspective ouverte par mes choix méthodologiques est constitutive de mon postulat de recherche. Il vise à associer, en une formulation conjointe, l'analyse du discours second lié de façon plus substantielle au type de discours et celle des champs de tensions liés au dépassement des dualités constitutives du «monde ordinaire» s'inscrivant au travers de la langue naturelle dans une même épistémologie de la compréhension critique de la notion d'extériorité (Bronckart et Schurmans, 2004; Schurmans, 2009).

En préambule à des considérations plus spécifiques au sujet de la notion d'extériorité comme fondement des méthodes de recherche compréhensive et en référence notamment aux conceptions des champs de la transaction sociale, je poursuis d'exposer certaines questions concernant ma démarche d'analyse des interactions sociodiscursives dans sa relations aux apports de la philosophie sociale.

Les critiques des courants des théories communicationnelles d'Habermas élaborées par Gérard Mengel (2004) dans sa recherche *Une anthropologie des valeurs* me confirme dans mon intuition de départ de compléter l'approche développée par Bronckart (1996) au sujet *l'agir communicationnel [...] disponible pour chacun des individus particuliers et de la dimension trans-individuelle véhiculant des représentations collectives du milieu que l'on peut qualifier à la suite de Popper (1972/1991) et Habermas, de mondes représentés*. Bronckart reprend la distinction d'Habermas entre les trois sortes de mondes, *le monde objectif* de la relation aux éléments physiques de l'environnement et à la perception des aspects du milieu, *le monde social* de la manière d'organiser la tâche et les modalités conventionnelles de coopération entre les membres du groupe, et les connaissances collectives accumulées, et *le monde subjectif* propre aux caractéristiques de chaque individus dans la tâche (« adresse », « efficacité », « courage », etc.), et les connaissance collectives accumulées à ce propos. Ces trois mondes participent au contexte spécifique des activités humaines et laisse apparaître une forme d'épistémologie de l'effet du «social» sur l'humain par laquelle toutes les connaissances humaines présente un caractère de *construit collectif* (pp. 34-35).

Ces apports participent à ma posture de recherche au sujet des enjeux des changements institutionnels et politiques dans l'analyse de mon travail d'animateur socioculturel tels que développés par les approches systémiques de l'organisation et de l'acteur (Crozier et Friedberg, 1997). Ces approches des relations empiriques et théoriques inspirées de la théorie du jeu comportent une troisième dimension, supplémentaire au sens où elle peut *"intervenir dans la production des valeurs morales des deux éthiques wébériennes, celle de responsabilité et celle de conviction ..."* Gérard Mengel (2004). Cet auteur considère que *"... l'éthique de la responsabilité wébérienne paraît fort voisine de ce que nous nommons l'objectivation du réel, d'autant qu'elle pourrait plus justement se nommer l'éthique d'efficacité plutôt que de responsabilité. Se vouloir responsable du succès ou de l'insuccès d'un acte implique en effet la recherche de l'efficacité. Quant à l'éthique de conviction, elle met en jeu la subjectivité. Pourtant nous avons donné à la dimension subjective un tout autre contenu que la simple conviction. Le vaste domaine d'une anthropologie générale – avec le champ distinct auquel se rapporte chaque universel empirique – dépasse largement le domaine de la conviction. Nous avons montré comment, à des degrés divers selon les époques, chaque universel empirique contribuait à la formation des valeurs individuelles et sociales"* (p.164).

Au regard de mon cheminement dans ce travail de recherche, je me remets en mémoire une de ces simples questions que le Professeur Bronckart a l'art d'appuyer et de laisser ouverte : "Qu'est-ce que tu entends par représentation ?"

Cette posture pédagogique m'a permis d'approfondir le postulat de la méthode d'analyse des discours en rapport à ceux de la compréhension comme condition de ma démarche d'élucidation de ma posture d'analyse des transactions sociales. L'élucidation des conditions de compréhension de ma propre responsabilité dans la recherche confère à la méthode d'analyse et à mon interprétation située dans le discours à partir de traces écrites ou orales, une qualité ontologique importante, elle est constituée d'un *apriori* empirique qui implique les apports d'autres courants théoriques et méthodologiques se rapportant à ma démarche en philosophie sociale dans le développement de la posture critique du produit de mes connaissances. La démarche développée par Bronckart pour un interactionnisme sociodiscursif nous éclaire sur la "*nécessité qui conduit à délimiter, dans l'activité collective, des actions langagières, comme unités psychologiques synchroniques, fédérant les représentations dont dispose un agent à propos des contextes d'actions, dans leurs aspects physiques, sociaux et subjectifs*" (Bronckart, 1996, p.110).

Mon intérêt pour le tournant méthodologique vers une approche compréhensive m'a fait découvrir le courant de pensée philosophique et sociale initié par Spinoza qui, par "*sa critique de la philosophie cartésienne, peut s'appliquer, avec certes quelques nuances, à l'épistémologie qui a dominé les sciences humaines, de Kant à Piaget et au cognitivisme. Le retournement épistémologique radical auquel appelle l'Ethique a pourtant toujours été en gestation dans une autre philosophie (...)*" (Bronckart, 1996, p. 67).

L'approche sociodiscursive en référence aux travaux et à la méthode d'analyse des discours comporte l'avantage de centrer l'attention du chercheur sur la communication dans l'épaisseur du *monde social*. Cette posture est cependant construite sur la base d'une double nuance nécessaire à l'analyse des interactions sociales. Cette fonction première de *monde social* est également distingué d'une approche comportementale ou cognitive de l'individu; dès lors, la production de discours, et d'autant plus dans leurs formes textuelles, est constitutive d'une construction collective du langage. L'avantage de la méthode d'analyse sociodiscursive est relatif à l'approche globale inspirée des formations d'un courant de la linguistique qui articule la sémiotique à la structure de textes.

Dans la même logique du rapport d'une conception première de l'analyse empirique interprétée sous différents angles de la philosophie sociale, je me réfère également à la thématique du rapport de l'intellectuel à l'actualité.

Michel Foucault nous invite à une démarche "*morale « anti-stratégique » qui était la sienne :*

« Il faut tout à la fois guetter, un peu en dessous de l'histoire, ce qui la rompt et l'agite, et veiller un peu en arrière de la politique sur ce qui doit inconditionnellement la limiter » » (Gros, 2012, p 22).

Alors que le premier élément de cet énoncé de la posture diagnostique de Foucault peut se rapporter aux visées de l'approche sociohistorique par la méthode d'analyse sociodiscursive, sa seconde partie porte l'attention sur les dimensions du processus déterminant l'activité.

Cette seconde partie de la posture diagnostique de Foucault va dans le même sens que ma recherche d'une formation de ma posture critique des politiques économiques et sociales

que je rapproche de la définition du pôle épistémologique développée par Charmillot et Dayer (2007) : *“Notre posture de recherche relève de la compréhension¹⁶. Les dimensions principales qui la caractérisent consistent à envisager la personne humaine en tant qu’acteur et à centrer l’analyse sur la dialectique individuel/collectif. Nous nous référons, dans cette perspective, à la définition de la compréhension développée par Schurmans (2003) : il s’agit de considérer que « si les déterminismes existent – biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux –, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociohumains. Car ils ne permettent pas d’aborder le travail constant de production de sens qui caractérisent notre humanité. L’approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d’une part, les êtres humains réagissent par rapport au déterminisme qui pèse sur eux ; d’autre part, ils sont les propres créateurs d’une partie de ces déterminismes » (p. 57). Cette posture dégage la logique des conduites individuelles et collectives en ce qu’elle se centre sur la mise à jour des significations que chacun d’entre nous attribue à son action (que veut l’acteur, quels buts veut-il atteindre, quelles sont ses conceptions des attentes des autres...quelles sont les attentes des autres?) ; ainsi que sur les mises à jour de la logique collective qu’est l’activité sociale (quelle trame les actions et réactions forment-elles, quel est le réseau de significations qui apparaît sur la base du faisceau croisé des actions singulières ?)” (p. 132).*

A ce titre, ma façon particulière d’exposer le contexte et d’analyser le contenu peut être à la fois considérée sous un angle interprétatif et sous ceux des ressources d’expériences et de contenus empiriques. Cet angle réflexif issu de mon expérience est articulé aux ressources théoriques que je développe dans une perspective d’élucidation de contenus de discours collectifs réellement produits dans ma pratique et donc garants de l’objectivité de ma propre *responsabilité énonciative¹⁷* au sens où elle ne vise pas à réduire l’influence de mon interprétation des interactions mais à l’ouvrir à la critique d’une communauté de chercheurs et d’acteurs de l’action sociale. Ce cheminement d’énonciation de dimensions intra-individuelles qui me sont particulières s’inscrit dans cette partie descriptive de ma posture épistémologique et méthodologique au sens de mon postulat de praticien de l’animation qui participe durant sa recherche à son propre objet de recherche. Ce postulat s’inspire de celui énoncé par Schurmans, Charmillot et Dayer (2008) de la façon suivante : *“Une situation d’incertitude correspond à une situation sociale dans laquelle la routinisation des pratiques se voit suspendue, soit en raison de l’insuffisance des savoir et, par conséquent, des normes comportementales et évaluatives qui leur sont attachées, soit en raison de la présence d’intérêt divergeant relatif à l’action. Faisant pression à l’élucidation, l’incertitude génère donc cette « conversation » dont parle Mead : elle engage en effet un processus de coopération conflictuelle qui vise la construction d’une convention renouvelée, tout en mettant en œuvre des jeux de pouvoir au sein des interactions formelles ou informelles ayant lieu à cette fin. Le processus, à travers l’établissement de normes conventionnelles qui organisent conduite et évaluations, touche également à la problématique de l’identité biographique propre à chacun des agents engagés dans l’interaction ; celui de la construction des identités entre soi, dans le cadre*

¹⁶ Cette posture est développée au sein de notre équipe de recherche ACRA (Approche Compréhensive des Représentations de l’Action) dirigée par Marie-Noël Schurmans, Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l’éducation. Site Web : www.unige.ch/fapse/acra

¹⁷ Je reviendrai sur cette approche de mon postulat dans la partie *Découpage du corpus de textes : approche globale de la structure du discours*. Cette partie s’articule à ma posture épistémologique exposée ici dans la mesure où elle introduit aux responsabilités des auteurs de textes situés dans un intertexte différent de l’angle du contexte de production qui, tous deux, participent aux configurations des interactions telle que proposée dans l’approche de la *responsabilité énonciative* définie par Jean-Paul Bronckart (1996).

de l'interaction ; et celui de la construction des identités entre les partenaires de l'interaction et le milieu ” (p. 302).

Ce postulat se prolonge d'une orientation de la recherche dans une optique pragmatique des dimensions éducatives que ces auteures envisagent de la manière suivante : *“Il s'agit de considérer que les personnes intériorisent les évaluations de l'activité qui ont lieu dans leur contexte social et qu'elles se trouvent dès lors dotées de représentations de leurs actions, représentations qui constituent un reflet des évaluations collectives. Mais il s'agit aussi de considérer que, puisqu'elles participent aux évaluations elles-mêmes. Et par là, dans le cadre d'un processus de transaction sociale, de participer, de façon dynamique, soit au renouvellement des représentations collectives, soit à leur transformation. En termes meadiens, la transaction sociale revient à étudier l'ajustement mutuel des actes des différents individus dans le processus social.” (p. 304)*

Mon choix épistémologique et méthodologique par l'approche des interactions langagières se rapporte à cette posture d'analyse des dimensions du paradigme de la transaction sociale dans un but éducatif et formatif. L'élucidation de ma posture dans la transaction se rapporte, d'une part, à la mise en œuvre d'approches méthodologiques et théoriques inférées au travers de mes choix des apports formatifs disponibles dans de recherche en Sciences humaine. Ce premier énoncé s'articule, d'autre part, aux apports théoriques et méthodologiques en matière d'éducation inhérente à mon activité d'animateurs socioculturels en lien à l'approfondissement des logiques de contenus de ma pratique professionnel en activité au sein du Centre Gandolin.

L'énoncé d'une relation de la posture diagnostique de Foucault dans une conception critique des réformes politiques de l'institution cantonale participe au sens de la formation qui me lie au groupe des acteurs du Centre Gandolin. Le mouvement d'énonciation de ma posture épistémologie des sciences sociale proposé par l'approche inspirée du paradigme de la recherche compréhensive sous tendue dans les méthodes de l'analyse sociodiscursive compose et articule différents niveaux d'analyses critiques. Ces mouvements énonciatifs sont ancrés dans l'interprétation des intentions et dans un mouvement d'élucidations des tensions qui configurent l'activité collective de l'équipe d'animation et du comité de gestion du Centre Gandolin. Cette activité est aussi soumise à l'influence normative de l'institution notamment dans les rapports aux politiques locales qui elle-même interprète cet influence normative institutionnel dans les relations contractuelles qui configurent l'activité du collectif de travail du Centre Gandolin. Par ailleurs ces rapports de tentions liés à l'interprétation normative participent par extension à promouvoir dans les relations intragroupe du Centre Gandolin un esprit de contrôle contradictoire aux innovations sociales initiées en réseaux aux travers des projets du Collectif Péiou. Cet esprit de contrôle et les champs d'influence d'interprétation de modalités normatives (prescrits internes et externes articulés) renforcent une définition par nature et par secteurs d'activités du travail des animateurs qui se trouvent du même coup reportée dans une forme de contingence incompatible au sens de l'action sociale.

Ces questions de controverse restent vive dans l'évolution de mon postulat épistémologique et méthodologique qui s'inscrit dans mon parcours d'analyse et se prolonge dans un cheminement vers une énonciation de ma posture de recherche toujours susceptible d'être revisitée dans une réalité d'un avenir ancré dans l'incertitude d'un présent inachevé.

A ce stade de ma réflexion les pistes de de ma posture épistémologique des méthodologies de recherche restent, cependant, ouvertes, je les formule sous la forme des questions suivante :

Dans quelle mesure l'analyse compréhensive des interactions sociodiscursive en science de l'éducation peut-elle étendre le champ de ses recherches en extension des domaines d'apprentissages des métiers et de la formation dans les champs d'analyse du social et de l'institution ?

Dans le contexte d'interactions d'un groupe de travail qui s'actualise par l'activité discursive du métier de l'animation socioculturel et du *sens communs* des acteurs et des agents locaux, comment se définissent les limites du champ de recherche en science de l'éducation ?

Comment un énoncé scientifique s'étant-il et s'insère-t-il au discours idéologique politique, sans le recouvrir complètement et sans pour autant s'y réduire ?

4 Analyse des pratiques : interprétation d'un corpus de texte

4.1 Présentation de l'organisation interne du Centre Gandolin

Dans l'intention d'exposer les processus de communication qui traversent les discours au sein de l'organisation du Centre Gandolin, j'ai effectué une première partie de cette recherche par l'analyse d'un corpus de textes associatifs au sujet du quartier. Cette démarche visait à identifier mon rôle d'animateur coréférent dans le cadre de la transposition d'activités vers le quartier.

Ce travail préalable d'analyse sociodiscursive s'est construit sur le modèle d'analyse des « Activités langagières » enseigné par le Professeur Jean-Paul Bronckart et tel que pratiqué à la FAPSE de Genève par l'équipe de recherche LAF (Langage, Action, Formation).

Mon approche interactionniste et sociohistorique de ce corpus de textes associatifs m'a permis d'aborder une forme d'analyse institutionnelle inscrite dans le discours des acteurs de cette communauté associative.

Inspirée par celle pratiquée par l'équipe de recherche développée par les membres de l'équipe ACRA (Approche Compréhensive des Représentations de l'Action) ma démarche d'analyse vise à élucider certaines tensions dans les *transactions collectives* par l'approche des valeurs de l'action.

En premier lieu, il me paraît nécessaire de préciser que le début des séquences de compte-rendu de séance du comité de gestion sélectionnées s'inscrit dans le prolongement de l'organisation d'une journée d'équipe d'animation. Cette journée a eu notamment pour objet une redéfinition des tâches attribuées à chacun des animateurs. Le résultat de cette journée de travail a été de proposer au comité la création d'un *Secteur quartier*. Jusqu'alors, les activités organisées dans le quartier du Péiou étaient plus ou moins définies en extension du travail de réseau, notamment des autres secteurs d'animation socioculturelle : enfant et adolescent. Ces activités faisaient également partie de réponses aux appels à projets d'associations et d'habitants impliqués dans le quartier et constitués, en 2003, en Collectif Péiou, notamment dans l'intention de coordonner l'organisation de manifestations et de fêtes de quartiers. Le Collectif Péiou a également pris en charge de la gestion d'un pavillon provisoire, baptisé : Forum quartier. Le Forum quartier a été, dès sa création, largement occupé par les activités de rencontre adolescents, déjà déplacé du Centre Gandolin vers le quartier.

Mon regard de praticien réflexif s'enrichit également d'expériences personnelles par lesquelles je conçois l'animation à partir de mon investissement dans des projets d'infrastructure et d'animation de quartier ou dans l'attention portée à l'environnement d'écoles en référence à mon engagement au sein d'associations de parents d'élèves. Les éléments que je retiens dans mon processus de recherche, ceux qui me préoccupent de façon plus personnelle, sont contenus dans l'aspect diagnostique lié à l'usage de théories inscrites dans ma pratique, auquel des éclairages de théories conceptualisées dans les champs de la recherche en éducation et des sciences humaines et sociales peuvent contribuer ou en déformer le sens.

4.2 Place du secteur d'activités du quartier dans les activités du Centre Gandolin

Le rapport d'attribution de moyens en ressources humaines entre les diverses activités nécessite une présentation détaillée.

Aux activités socio-éducatives des secteurs enfants et adolescents, clairement dotés en ressources humaines¹⁸, s'ajoutent les répartitions entre les membres de l'équipe, des tâches d'organisation et d'animations de cours et d'ateliers (entre 150 et 200 élèves par semaine), des co-productions d'artistes amateurs, des spectacles thématiques pour enfants (plus de 600 élèves pour les spectacles scolaires et 300 à 400 cents pour les séances publiques), ainsi que des fêtes et festivals de jeunes musiciens, qui font partie des temps forts constitutifs de l'identité sociohistorique de l'association. L'autre versant des activités d'animation du quartier ne s'est développé fortement, que plus récemment, dès 2003, à la suite de la création du Collectif Péiou et à la construction du Forum quartier. Les ressources en *temps animateurs* sont trop limitées pour répondre à la fois aux activités identifiées du Centre Gandolin et à la croissance des besoins d'activités du quartier. Cela fait apparaître des difficultés de coopération avec le Collectif Péiou.

Ces éléments interagissent avec les niveaux institutionnels et de la politique locale, comme je l'ai mentionné en introduction. Les incidences des niveaux de communication internes et externes au Comité de gestion du Centre Gandolin se retrouvent également dans l'analyse des interprétations inégales dont elles font l'objet en fonction des différents niveaux d'interactions.

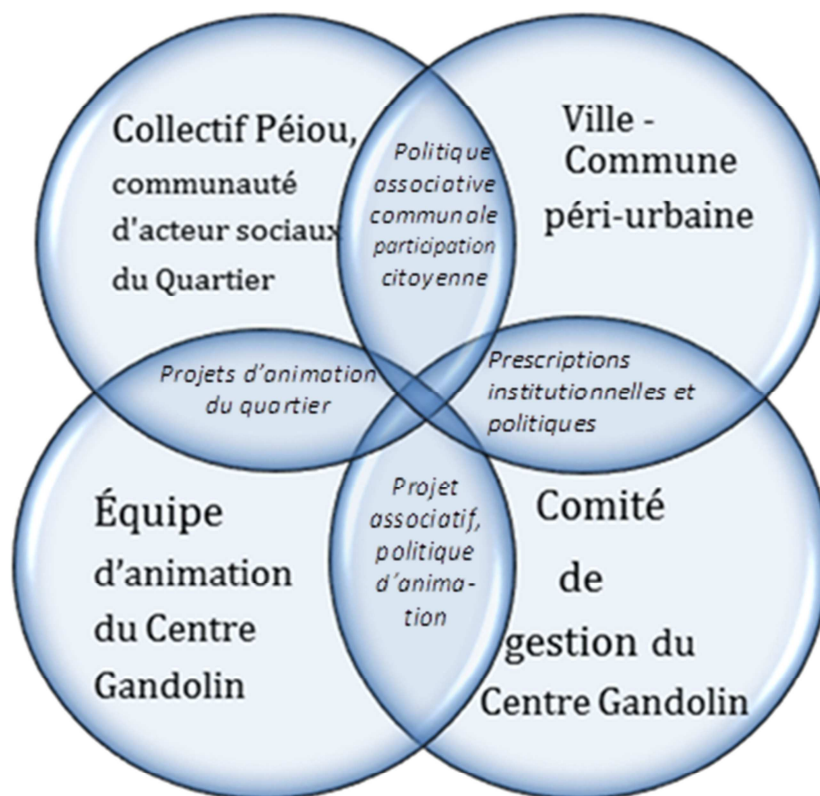
Elles peuvent être présentées de façon synoptique par l'approche des interactions délimitées entre les instances suivantes :

- La Commune ;
- L'Association du Collectif Péiou ;
- Le Comité de gestion du Centre Gandolin ;
- L'équipe d'animation.

Ces incidences sont analysées à partir de présentation graphique suivante :

¹⁸ Pour une « analyse diachronique des fins de l'institution » cf. Michèle Vuille et Laurent Wicht (op.cit., 2007) : le passage, en mars 1976, d'un « référentiel politique et citoyen » vers un « référentiel institutionnel » qui détermine « un partage des compétences entre les communes et l'Etat ». A la création de la Commission Cantonale des centres de loisirs et de rencontres (CCCLR), les premières prescriptions stipulent que « Les centres de loisirs sont destinés aux enfants de 4 à 11 ans et aux adolescents et aux jeunes de 12 à 19 ans ». Les rencontres organisées pour toute la population restent possibles en accord avec l'autorité communale.

Tableau 1 – Présentation graphique de l'organisation des niveaux d'interactions



Nous pouvons distinguer quatre catégories d'interactions, intragroupe du Centre Gandolin, intergroupe du Collectif Péiou et des conditions d'influence directe de la politique et de la structure institutionnelle. Ces catégories sont les suivantes :

1. *Projet associatif, politique d'animation du Centre de loisirs et de rencontre*
2. *Prescriptions institutionnelles en lien au mandat de l'Etat*
3. *Politique associative communale: participation citoyenne*
4. *Projets «quartier»: réseau d'animation*

Des sous-catégories peuvent être mises en évidence telles que celles constituées par les liens directs de l'équipe d'animation avec les trois autres entités. Les animateurs exercent une fonction de coordination du sens donné à leurs actions, dans une position de *médiateurs entre différents niveaux d'interactions*.

Les membres de l'équipe d'animation ont choisi comme mode de fonctionnement une organisation collégiale. Cette organisation interne à l'équipe est parfois désignée de *hiérarchique horizontale*. Cette appellation est utile pour illustrer le principe de collégialité, qu'il semble parfois plus facile à comprendre qu'à appliquer. Ledit principe est concrétisé notamment par le choix d'une *organisation bicéphale* des rôles de coordination. Ce partage de responsabilités opérationnelles et décisionnelles est fondé sur un tournus d'équipe entre ses cinq membres. Il consiste à distinguer les tâches suivantes :

- référent de la coordination du colloque de l'équipe d'animation ;
- délégué à la coordination entre l'équipe et le Comité de gestion.

De façon plus générale, la répartition des tâches répond à un principe fondamental de partage des activités administratives et du travail d'animation de terrain entre les membres de l'équipe dans le cadre d'une vision d'équilibre : terrain - bureau.

Plus directement en relation avec l'objet de ma recherche, il me semble important de préciser le rôle principal du membre de l'équipe délégué au Comité de gestion. Il est chargé du passage des informations d'un contexte d'équipe de professionnels à un contexte mixte d'élus associatifs et de professionnels. La présence d'un deuxième membre de l'équipe, lors de séances mensuelles du Comité, a généralement pour objectif de présenter des projets *en cours ou à venir* dont il maîtrise les contenus. Ceux-ci concernent, notamment : des demandes à d'attribution de moyens, des éléments de bilan d'activités d'animation passées, ainsi que le partage d'informations sur des *sujets à discuter*.

L'organisation de la présence du second animateur, lors de ces séances de Comité, est toutefois conçue sur la base d'un tournus d'équipe.

Si cette solution présente l'intérêt de permettre d'exposer les différentes sensibilités des animateurs, elle peut aussi constituer une difficulté à garantir un suivi de projets complexes en lien avec le comité. C'est une des contraintes liées aux différences de rythmes de travail des professionnels et des bénévoles qui, même si elles sont compensées par l'organisation de commissions ad hoc comité-équipe, prend un contraste particulier aux différents partenaires de la réflexion sur les projets du quartier. On peut distinguer diverses questions liées au rythme :

- L'organisation mensuelle :
 - Les séances du Comité de gestion du Centre Gandolin
 - Les séances du Collectif Péiou,
- À un rythme hebdomadaire
 - Les colloques de l'équipe
- Planifiée en fonction du traitement administratif, institutionnel ou politique pour l'Institution et la Commune.

A ce stade de présentation du contexte des interactions : équipe - comité, j'envisage l'intérêt que j'ai suscité aux différents niveaux d'interactions : de l'équipe et du Comité. On peut l'illustrer par mes demandes de conjuguer mon présent projet de mémoire avec ma coréférence dans l'institutionnalisation, en secteur, des projets d'animation du quartier. Mes demandes ne sont pas étrangères à mon processus de recherche. Mon projet de mémoire constitue, néanmoins, un champ de controverses dans lequel se mêle un intérêt pour l'idée d'approcher de façon plus spécifique la complexité de ce domaine d'activités et une réserve que j'interprète comme une forme de méfiance envers les formations universitaires perçues comme trop théoriques et éloignées des réalités du terrain.

5 Contexte du corpus sélectionné

Mon engagement dans ce processus de recherche vise à mettre en lumière deux problématiques singulières illustrées par deux sujets d'animation du quartier du Péiou, tels qu'exposés au niveau de la pratique de l'équipe d'animation et du Comité de gestion du Centre Gandolin.

Ces problématiques sont illustrées ici par les discours développés en Comité de gestion, plus précisément à partir d'un corpus de dix extraits qui ont été produits lors des cinq séances de janvier à juin 2011¹⁹. Ce corpus est également complété de trois documents annexes discutés en séances.

Le découpage de ce corpus suit un ordre chronologique général aménagé pour faciliter l'analyse thématique d'une *consultation* dans le cadre d'un projet communal de future maison de quartier suivi d'un *projet d'animation d'été*.

Les discours concernant les processus d'interactions auraient pu être abordés par la sélection d'autres textes disponibles de ma pratique de l'animation au Centre Gandolin. Je me suis intéressé à différentes productions de l'équipe d'animation (bilans, répartitions périodiques, PV de colloques hebdomadaires). Ces notes internes à l'organisation d'équipe auraient sans doute pu faire l'objet d'un autre travail. Cependant, leurs rythmes périodiques ou hebdomadaires auraient donné un aspect trop décousu, soit difficile à synthétiser, soit souvent trop détaillés.

Le choix d'analyser les PV du Comité de gestion (comptes-rendus de Séances) constitue une base qui, non-seulement, répond à une chronologie, mais aussi qui rend-compte de la globalité des activités de l'intergroupe équipe-comité du Centre Gandolin. Pour mon analyse, j'ai extrait du corpus global des PV du Comité de gestion les éléments spécifiques à la thématique « Quartier ».

Le découpage du Corpus est organisé selon un critère correspondant à la chronologie des deux sujets. Il englobe six mois qui sont rapportés dans six PV de Séances de Comité de gestion du Centre Gandolin. Ce découpage chronologique correspond également à la numérotation des Extraits 1 à 10 se rapportant à des parties sélectionnées dans le contenu complet des PV.

Enfin, l'insertion et l'analyse des trois documents annexes discutés en séances suit également la logique de ce découpage²⁰.

La sélection du corpus de ma recherche vise à circonscrire les contenus des interactions convoqués par les productions des textes au sujet des projets suivants :

1. *La mise en consultation d'un projet de future maison de quartier* donne suite à un référendum communal d'octobre 2006, par lequel a été refusée par le vote populaire une première version de projet d'un centre socioculturel dans le quartier.

¹⁹ Le compte-rendu (PV) de la séance de Comité de gestion du mois de mai 2011 ne présentant que peu d'éléments significatifs pour mon analyse n'a pas été retenu dans le corpus sélectionné.

²⁰ A l'exception de l'Annexe II. *Courrier du magistrat communal en réponse à la contribution du centre Gandolin au sujet de la future maison de quartier*. Cette réponse qui clôt le premier sujet concernant la consultation n'a été concrètement reçue par le Comité du Centre Gandolin et protocolé qu'au PV d'avril 2011. Pour faciliter la continuité et marquer la fin du premier sujet avant d'aborder le second, j'ai donc déplacé cette annexe pour la placer à la suite de l'Annexe I au PV du Comité de gestion de février 2011, ainsi exposant à la suite de la contribution du Centre Gandolin, la réponse du Magistrat.

Dans les PV du Comité de janvier à juin 2011, la remise à l'ordre du jour de ce projet marque une nouvelle étape dans une démarche participative entamée au printemps 2009. Ce nouveau projet émane des groupements d'habitants et de travailleurs sociaux représentants des organismes impliqués dans la vie du quartier et regroupés au sein d'une association à laquelle participe le Centre Gandolin, sous le nom de Collectif Péiou. Le corpus circonscrit cette étape du projet à partir du moment où a abouti l'élaboration d'un cahier des charges d'architecte par une commission communale. Il met en lumière le processus de consultation des associations proposé par le Conseiller administratif en charge du dicastère social de la Commune.

2. L'élaboration d'un *nouveau projet d'animation d'été* vise, de façon plus ou moins explicite, à renforcer les collaborations entre les acteurs du réseau associatif du quartier : membres du Collectif quartier en lien avec le projet du Secteur ados du Centre Gandolin. La démarche de soutien à la participation du Collectif quartier pour l'organisation de ses animations estivales (Grillades de quartier en musique) est perçue par le Comité de gestion du Centre Gandolin indépendamment de son *projet ados-été*. Ce projet révèle aussi des tensions entre les membres de l'équipe d'animateurs à partir d'une définition sectorisée en références à la répartition des tâches selon les populations visées. Ces difficultés sont l'occasion de clarifier en partie des confusions liées au fonctionnement des discours, et notamment d'analyser la façon dont sont rapportées, en Comité de gestion, les décisions du colloque de l'équipe d'animation.

Les contenus de ce *projet d'animation d'été* illustrent une transformation d'affectation ressources humaines initialement dévolu pour des centres aérés ados sur inscriptions (semaines de centres aérés auxquels les ados ne s'inscrivent plus autant qu'auparavant) dans la perspective de l'élaboration projet de présence dans le quartier articulant des activités d'animation tout-public à une redéfinition d'actions coopératives avec les adolescents du quartier. Cette organisation impliquant une coordination entre les membres du Collectif Péiou et les animateurs du Centre Gandolin référents du Secteur adolescent est révélatrice d'une difficulté à négocier des réponses aux nouvelles problématiques ciblées en amont (prescrits institutionnels et politiques de l'association) ; et à y intégrer une vision adaptée aux constats des animateurs dans leurs praxis en contexte et aux potentialités de la communauté du quartier.

La sélection d'extraits de textes traitant exclusivement du thème *quartier* peut être perçue comme *artificielle*. Elle peut être considérée selon les modalités de la planification des séances (ordre du jour) et en fonction des moments consacrés à ces interactions dans l'ensemble de la production textuelle d'un PV de Comité. Ce découpage renvoie à de nombreuses discussions, qui se développent lors de ces séances et en dehors, ainsi qu'à d'autres sujets concernant les nombreuses activités du Centre Gandolin.

La période d'un semestre d'activités du Comité de gestion du Centre Gandolin sélectionnée dans mon corpus est particulièrement dense du point de vue de la production de textes concernant le quartier.

A la suite de cette présentation générale des sujets et du contexte de communication, l'entrée dans l'analyse du contenu suit un développement d'analyse proposé par la

méthode élaborée par Jean-Paul Bronckart (1984 ; 1996). Les sections suivantes sont constituées d'une approche globale du contenu du corpus, d'une analyse des responsabilités énonciatives collectives et particulières et d'une analyse de la cohésion verbale qui introduit et dirige l'analyse de l'architecture textuelle. Cette méthode d'introduction progressive dans l'analyse du corpus donne ensuite lieu à l'analyse détaillée des discours, complétée des apports théoriques et de la clarification de ma posture épistémique en interaction avec les processus de la recherche.

5.1 Découpage du corpus de textes : approche globale de la structure du discours

La situation d'équipe qui prévalait et permet d'entrer dans l'analyse de l'*Extrait 1* du corpus expose le processus de définition d'un Secteur quartier du Centre Gandolin. Il fait partie d'une démarche de clarification du statut d'activités de quartier, jusqu'alors rapportée à une notion de travail de réseau.

L'objet de mon analyse est constitué des discussions d'équipe au sujet de la demande de constitution d'un Secteur Quartier, tel que rapportée au Comité ; il peut être analysé sous l'angle d'un fil conducteur qui parcourt le corpus d'un bout à l'autre. Cette demande s'inscrit dans une perspective de valorisation du travail croissant des animateurs en lien avec le quartier. Elle se trouve renforcée par la nécessité de dégager des disponibilités, donnant notamment suite à l'annonce de la consultation communale au sujet du projet de la future maison de quartier.

Les échanges au sujet de cette consultation constituent une partie substantielle des contenus retenus dans la sélection du corpus. Cette demande de *structuration* prend une importance particulière avec de nombreuses incidences sur les discours concernant globalement des sujets de *légitimité* d'activités coordonnées avec le Collectif Péiou, en lien à l'identité et aux activités institutionnalisées du Centre Gandolin.

Les éléments signifiants de ce processus sont convoqués à partir de contenus du corpus sélectionnés. Ils participent à raison de quatre mois d'activité sur le semestre d'extraits de comptes-rendus (PV, pour procès-verbaux) spécifiques aux débats en Comité de gestion du Centre Gandolin. Se chevauchant chronologiquement avec les éléments de ce premier sujet (Consultation Maison de quartier), le second sujet (Projet d'animation d'été) met en évidence des *éléments de contraintes* en jeu dans l'*intergroupe* : équipe d'animation-Comité de gestion. D'autres sujets tels qu'une fête des enfants et différentes retranscriptions de propos rapportés de séances du Collectif Péiou en Comité de gestion du Centre Gandolin permettent d'exposer les potentiels et les limites de la coordination entre les deux associations, dans une perspective d'analyse des interactions *endogènes ascendantes* de développement d'activités d'animation de quartier.

Au caractère innovant du projet d'animation d'été s'articulent des arguments d'évaluation et de validation des modalités de sa réalisation. Il en résulte un *diagnostic partagé* au sujet de l'adéquation des réponses aux attentes d'animations d'été des habitants du Péiou. Ce diagnostic démontre une forme d'engagements asymétriques entre les membres de l'équipe référents du Secteur ados, les autres membres de l'équipe et les membres du comité de gestion moins directement impliqués dans les activités du quartier.

Les problématiques de ma proposition se rapportent aux limites d'un transfert d'une partie du temps de travail à disposition des animateurs du Secteur ados vers le projet participatif

intergénérationnel destiné à toute la population du quartier du Péiou. Ces limites sont largement exposées dans une perspective de régulation intégrée entre les membres de l'équipe d'animation et du Comité de gestion.

Si cette idée d'innovation par une démarche participative expose une capacité créative *d'agentivité*²¹ de l'intergroupe, j'interprète des éléments de gestion administrative des ressources humaines liés à l'institutionnalisation du Secteur ados comme influençant les choix qui s'imposent au Comité.

J'interprète l'*incertitude liée aux styles et aux asymétries* révélées par la façon des membres de l'équipe de concevoir le projet d'animation d'été comme facteur d'une limitation de la *capacité créative d'innovation* en rapport à l'idée d'une opérationnalisation de la démarche participative et démocratique. L'approche de ces facteurs de limitations peut se référer à une nécessité de régulation des objectifs d'animation et au sens particulier par lequel ces éléments de frontières scindant ces prescrits d'objectifs configurent le contexte communicationnel de l'intragroupe et les processus de *transaction sociale* intégrée entre les animateurs et les membres Comité de gestion en activité.

5.2 Responsabilité énonciative

Une formulation d'ordre épistémique de mes méthodes de recherche m'ont conduit à percevoir une certaine relativisation de la *responsabilité énonciative* (Bronckart, 1996, pp. 317-323) des participants aux séances de Comité. Le résumé, parfois succinct, de débats dans le but de laisser une trace au sens d'une mémoire de travail du groupe se rapporte également à une responsabilité limitée de la personne en charge de la rédaction.

Mon approche sociodiscursive des interactions admet une relative complexité qui consiste à se référer à un document (de type compte-rendu de séance de travail) qui n'expose qu'une mémoire de débats qui, tout en se mettant au service de la parole de chacun, ne peut que partiellement les exposer.

A l'instar de Laurent Thévenot (2006), j'envisage cette distinction entre collectif et personnel de la façon suivante : *“Nous n'emprunterons pas les voies d'un conventionnalisme classique qui stipule que des conduites se coordonnent parce que des agents se conforment à des conventions. Si notre objet d'étude touche bien au collectif, il s'agit d'en rendre-compte à partir des conduites personnelles, en spécifiant les contraintes pragmatiques qui sont impliquées par le recours à des formes de collectif elles-mêmes diverses. Cette démarche suppose que le caractère commun, partagé, général, des croyances reste toujours douteux”* (p. 134).

A partir de cette définition d'une forme de compréhension des représentations individuelles, il me semble important de repérer quelques caractéristiques sociohistoriques et culturelles des personnes inscrites dans ce processus collectif.

²¹ La notion d'agentivité est utilisée par Alfred Bandura (2003) définit trois facteurs en interaction : le comportement, l'environnement et la personne. Ces facteurs s'influencent réciproquement mais n'ont pas forcément le même impact. On parle alors de causalité triadique réciproque. Cette théorie considère les individus comme des agents actifs de leur propre vie – d'où la notion d'agentivité – qui exercent un contrôle et une régulation de leurs actes. La notion d'« agentivité » reconnaît également la capacité des individus à anticiper et à ajuster leurs actes.

Bronckart (1996) dans la deuxième partie son ouvrage : *Activités langagière, texte et discours* définit notamment dans les techniques d'analyse de l'architecture interne des textes, les niveaux superposés de *l'infrastructure générale*, des *mécanismes de textualisation* et les *mécanismes de prise en charge énonciative*.

L'analyse des discours se prolonge par l'élucidation des logiques d'interactions du personnel dans le collectif. C'est dans cette partie d'analyse des *responsabilités énonciatives* que je conçois l'exposition de *sentiments d'incertitude et de doute* dans un contexte commun en évolution.

L'analyse sociodiscursive se rapporte plus volontiers aux approches sociohistoriques des discours dans leur sens synchronique qui expose les dimensions et les processus de l'action collective. Cependant, dans l'analyse du corpus sélectionné, l'approche sociodiscursive ne peut pas se restreindre à cet aspect synchronique du monde social. La rédaction d'un texte engage l'auteur dans son présent et dans celui des autres, eux aussi engagés dans le contexte de l'interaction. Cette configuration singulière et communautaire est dans la *fonction des discours* définie par l'approche des *mécanismes de prise en charge énonciative*.

L'analyse de ce rapport du particulier au commun apparaît de façon plus évidente dans l'approche de la responsabilité énonciative exposée à partir des auteurs des trois annexes au corpus sélectionné. A l'inverse, dans l'analyse des comptes-rendus des débats collectifs exposés par les extraits de PV du Comité, il apparaît plus difficile de repérer des responsabilités énonciatives particulières.

Dès lors, mon analyse des extraits de PV est plutôt encline à une forme inductive qui m'engage en tant que chercheur sur le propre terrain de l'exercice de mon activité professionnelle d'animateur socioculturel. Cette forme de réflexion au sujet de ma posture d'analyse s'attache à l'explication de mes interprétations toujours susceptibles d'être revisitées.

C'est sous l'angle d'approche des interactions et des transactions internes et externes, endogène et exogène au contexte interactif du Centre Gandolin, que j'exposerai les trois principales contributions développées dans les trois annexes au corpus sélectionné. Deux annexes sont produites par mes collègues de l'équipe d'animation et une par le responsable communal.

Jean-Paul Bronckart (1996) propose de distinguer l'individu en tant que producteur d'un texte des dimensions de mise en commun qui y participent. La personne qui produit un texte est désignée en tant qu'auteur, alors que la *responsabilité énonciative* vise à cerner de façon plus large les instances qui participent à une communication interactive. La *responsabilité énonciative* ne pouvant se réduire à cette fonction d'écrire un texte ; elle ne se restreint pas (non plus) à une participation collective au sens premier de correction et de reformulation qui accompagne généralement la production d'un texte.

Pour aller dans le sens d'une appropriation de la méthode d'analyse des mécanismes de *prise en charge énonciative* du corpus que j'ai sélectionné, la perspective de l'approche des dimensions de *planification* qui s'inscrivent dans une logique de *genres de textes* se rapporte dans mon corpus au *genre : écrit professionnel* dans un contexte associatif, lieu social de l'activité d'animateur socioculturel.

Cette planification s'attache également aux *types de discours* qui fondent la méthode d'analyse de l'architecture textuelle dans ses fonctions narratives dont peuvent se détacher des fonctions explicatives. J'envisage d'approcher cette planification et ces fonctions du discours dans la distinction formulée par l'hypothèse de liens entre les archétypes psychologiques et les fonctions des discours. Cette approche des *différentes instances d'agentivité* peut permettre la distinction des rapports d'*implication* ou d'*autonomie* tels qu'ils se retrouvent dans chacun des types des discours de l'ordre du *RACONTER* ou de l'*EXPOSER*. Jean-Paul Bronckart (1996) décrit ces fonctions du discours de la manière suivante :

“...Soit un texte ou un segment de texte explique le rapport que ces instances d'agentivité entretiennent avec les paramètres matériels de l'action langagière (agent producteur, interlocuteurs éventuels, et leur situation dans l'espace-temps), soit ce rapport n'est pas explicité et les instances d'agentivité du texte entretiennent un rapport d'indépendance ou d'indifférence avec les paramètres de l'action langagière en cours” (p. 156).

Cette perspective d'analyse sociodiscursive de la *responsabilité énonciative* peut se rapporter aux *genres de textes* (intertextes) disponibles chez un auteur du texte et à son style d'écriture dans l'activité en cours.

Le *genre* de discours est aussi une composante de l'environnement du *procès langagier* qui participe à la cohésion du groupe de travail du Centre Gandolin dans une forme de convention entre les agents qui détermine le cadre et le rôle des acteurs au sein de l'équipe d'animation, en fonction du Secteur d'activité et des tâches par lesquelles ils participent à l'activité.

Dans cette configuration des discours, les membres de l'équipe d'animation inscrivent leurs contributions aux réflexions et aux décisions exposées dans les PV du Comité de gestion. La première annexe est produite par un membre de l'équipe d'animation dans le cadre de la consultation au sujet de la future maison de quartier, la seconde est produite par un responsable communal en réponse à la première et enfin la troisième a pour auteur un autre animateur engagé dans le projet d'animation d'été.

Les deux annexes produites par les membres de l'équipe d'animation les situent en tant qu'auteurs de la production de textes de travail. A cela s'ajoute également un caractère intrapersonnel du style de texte qui peut être rapproché de la notion de *style de travail*, en référence aux capacités d'énonciation comme produit de leurs trajectoires d'expériences personnels et de professionnels de l'animation socioculturelle.

En l'occurrence, ces styles intrapersonnels ne sont pas les fruits des seules trajectoires d'expérience, ils sont enrichis d'intertextes dont disposent les auteurs quand ils produisent un texte. Ces styles intrapersonnels sont des facteurs d'innovations mis en jeu dans des paramètres interpersonnels d'énonciation.

La première annexe sélectionnée s'attache à un but de participation de type consultatif qui est adressée au Magistrat communal en charge de l'organisation de cette consultation. La responsabilité énonciative de la première annexe concerne la consultation sur le Projet Maison de quartier. Il a été rédigé par un collègue animateur qui maîtrise les stratégies de la sphère politique. A la suite de nombreuses années d'activités parlementaires locales et

fédératives en parallèle à son expérience d'animateur, son investissement aux seins des organes institutionnels et professionnels le conforte dans la défense d'un travail d'animation de terrain.

La seconde annexe : réponse de ce Magistrat, est constituée dans une forme réursive à la première annexe contributive à la démarche consultative à laquelle s'articulent et s'emboîtent les dimensions d'analyse de la prise en charge énonciative notamment liées au statut de décideur communal de l'auteur. La réponse du responsable politique peut aussi être analysée dans la perspective d'un intertexte narratif et explicatif. Le genre d'un écrit de décideurs des politiques d'action sociale d'une municipalité peut s'enrichir d'un *style intrapersonnel* qui s'inscrit dans sa façon particulière d'envisager son rôle de représentation et de décideur politique. Le Magistrat en charge du dicastère qui a organisé cette consultation représente les intérêts de la Commune. Son implication au sein de l'Institution cantonale confère à sa réponse une *responsabilité énonciative* qui peut également s'articuler dans un intertexte à son rôle de représentant des communes genevoises au sein de l'Institution cantonale.

Dans une approche plus large prolongeant l'analyse des discours ma démarche inspirée du paradigme de recherche de la transactionnel social, peut me permettre d'interpréter des éléments de disjonction entre un discours narratifs et explicatifs au sens où ils sont disponibles selon l'utilisation de types de discours théoriques politiques ou scientifiques.

La troisième annexe est un document à destination de l'intragroupe : membres du comité et de l'équipe d'animation qui figure dans le travail d'énonciation du projet d'animation d'été. L'animateur qui le coordonne a développé une forte expérience dans les projets interculturels et comme responsable d'une organisation de marchés équitables avec des pays du Sud. Il démontre ses compétences à définir un projet dans une recherche de sens et de valeurs tout en souscrivant à des critères de gestion administrative qui, nous le verrons, font partie de domaines fortement investis par le Comité de gestion du Centre Gandolin.

L'interprétation de ses contributions s'inscrit dans l'intertexte de l'intragroupe équipe-Comité, tel que mis en lumière par le corpus des PV sur la thématique « Quartier ».

Ces trois annexes s'inscrivent également dans un cadre de configuration de conventions liant l'auteur à une consultation institutionnelle et à un projet de travail. Alors que les textes des cinq PV du Comité exposent une mémoire de travail et des points de repère dans le cours des débats en séance de Comité de gestion, les trois annexes constituent des contributions qui impliquent leurs auteurs dans les relations interactives convoquant dans cette logique la *responsabilité énonciative* commune aux acteurs qui participent à configurer l'activité.

Les contenus des discours de l'équipe et du Comité du Centre Gandolin au sujet du Collectif Péiou exposent de multiples facettes d'une intertextualité. Le sentiment d'incertitude exposé par l'asymétrie des rôles du discours des différents acteurs institutionnels, associatifs, professionnels participe à des *champs de tentions*, à des *ruptures* et à des *développements* configurant l'engagement potentiel des personnes dans les pratiques d'animation du quartier.

J'analyserais les trois annexes sélectionnés de façon plus approfondie, alors que mes explications seront plutôt d'ordres factuelles en complément des extraits de PV se limiteront généralement à une approche globale de leurs contenus.

Dans une perspective plus large de formulations de synthèses prolongeant l'analyse des discours, ma démarche inspirée du paradigme de recherche de la transactionnel social peut me permettre d'interpréter des éléments de disjonction entre discours narratif et explicatif au sens où ils sont disponibles selon l'utilisation de types de discours théoriques, politiques ou scientifiques.

5.3 Analyse de la cohésion verbale

Dans l'analyse des choix verbaux, j'ai classé deux types de locutions : celles qui font appel à une action sociale comme *devoir* et celles qui la conçoivent comme *potentiel*, au sens des notions de *pouvoirs* de Foucault. Une autre nuance au sens d'une analyse de l'usage du verbe *devoir* distinct de celui de *falloir* s'attache aux sens de l'action. Charbonneau et Estèbe (2001) confèrent un sens similaire à l'évolution des approches de la *responsabilité sociale*.

"La première approche insiste sur le caractère volontaire de certaines prises de responsabilité ; mais surtout, elle relève le travail de réinterprétation de l'idée d'obligation par les acteurs qui choisissent de fournir des soins à leurs proches, ou même de s'engager politiquement, et qui justifient ce choix en le présentant comme une expérience identitaire fondamentale. ... La seconde approche conduit plutôt à dénoncer l'attribution autoritaire ou la délégation de responsabilités collectives par l'Etat vers les proches et les communautés" (p. 8).

Les trois premiers PV liés substantiellement au projet à *long terme* de construction d'une infrastructure, le Projet Maison de quartier, n'ont pas la même teneur que les trois derniers PV qui rendent-compte de la mise en œuvre du projet d'animation d'été, inscrite dans une temporalité à *court terme*.

Un repérage de l'usage du lexème verbal *devoir* laisse apparaître des occurrences entre les différents extraits. Ce verbe n'est que peu utilisé dans les annexes produites par les animateurs (2 fois dans l'annexe sur le Projet Maison de quartier et 0 fois dans le projet d'animation d'été), un peu plus dans les extraits de PV du comité (6 fois sur l'ensemble des extraits de PV et de manière assez régulière entre les deux sujets) et l'annexe du responsable communal en fait un usage exclusif (9 fois sur 10 phrases).

Sur l'ensemble des extraits de PV du Comité au sujet du quartier, l'utilisation de locution verbale composant le lexème *falloir* sont quant à elles utilisées 7 fois. La définition du verbe *falloir* fait référence à "*un besoin ou une nécessité, se dit pour se donner de l'allant*" (Le Robert, 2012). Il est, notamment, révélateur d'une envie du Centre Gandolin de renforcer son engagement dans les projets du quartier. Une précision quant à l'usage du lexème « *falloir* » est qu'il prend, aussi, une forme indirecte quand il est adressé au retour de réunion du Collectif Péiou.

Dans la suite de cette analyse verbale, les discours en séance de Comité concernent majoritairement des questions autour de transmission d'information (6 fois dans les 6

extraits de PV : informer / renvoyer / envoyer / joindre / faire parvenir / programme terminé) et de la gestion (3 fois gérer / 1 fonctionner / 1 tenir un budget).

L'un des éléments significatif des discours s'inscrit dans une tension en rapport à des activités coordonnées avec le Collectif Péiou, témoignant d'une difficulté de ce partenariat de réseaux d'acteurs locaux et du quartier. La configuration de ce partenariat dans une logique de réseaux reflète les limites des mandats et des rôles des professionnels de l'équipe d'animation. Ces limites sont sous-tendues par une définition de l'insuffisance des moyens en temps de travail des animateurs pour répondre aux besoins des activités tout-public du Quartier.

Le Collectif Péiou joue un rôle central dans les demandes adressées à l'autorité communale pour les activités à destination du quartier (future infrastructure, Démarche de participation citoyenne, projet d'animation de quartier). Néanmoins, le partage des ressources du Collectif Péiou se rapporte à son organisation sous la forme de réseaux. Cette forme organisationnelle crée une *altérité* liée à une *asymétrie* de l'engagement des membres du Collectif Péiou, alors que les prérogatives de la gestion des ressources professionnelles attribuées au Centre Gandolin sont du ressort de son Comité de gestion, organes suprême de l'association.²²

²² L'utilisation de ses ressources est également fondée sur des prescrits de l'Institution cantonale régit par voies de conventions entre les différentes instances de cette institution cantonale.
(Voir Annexe 1)

6 Analyse du Corpus quartier

Le premier extrait de ce PV de séances de Comité de gestion est tiré d'un retour en Comité de gestion d'une journée d'équipe d'animation organisée de deux parties, l'une, sous la forme de bilans et de perspectives de chaque animateur et l'autre, de la redistribution des mandats et des tâches au sein de l'équipe. Différentes conditions liées notamment à la motivation et aux charges de travail de chaque animateur entrant en considération dans ces processus de répartition périodique organisé en fonction de la planification des tâches prescrites et des projets à venir.

L'annonce en Comité de l'organisation de la consultation organisée par la Commune au sujet de la future maison de quartier constitue l'entrée en matière de mon analyse. Les débats à ce sujet se poursuivront jusqu'au mois de mai 2011.

6.1 Mise en consultation du projet de future maison de quartier

6.1.1 Introduction à la consultation - PV de Janvier 2011

Extrait 1

Quartier : *il va falloir avoir un animateur qui s'occupe des projets présents tout en étant actif dans les projets futurs et qui centralise le tout. Les fêtes de quartier sont très importantes car elles se passent au cœur du quartier. Inciter plus de participation de la part du Collectif pour les repas et les soirées thématiques.*

La version complète du PV dont j'ai tiré cet extrait rendait compte de la liste complète des Secteurs et des tâches dont les animateurs du Centre Gandolin sont référents. J'ai sélectionné ce retour sur la thématique sous-tendue par le Secteur Quartier. Il laisse apparaître un souhait formulé lors de cette journée d'équipe de renforcer l'implication de l'équipe créant une référence de Secteur quartier et consistant en une réorganisation de la répartition des tâches entre les animateurs. La prise en compte du besoin de forces de travail supplémentaires pour mener le suivi du projet de nouvelle infrastructure désigné sous l'appellation : *Projet Maison de Quartier* est reconnu lors de la journée d'équipe.

Dans ce premier extrait s'ajoutent à la contrainte de nouvelle répartition des tâches des constats autour de l'investissement des animateurs en lien avec le Collectif Péiou. Les fêtes de quartier sont considérées par l'équipe et par le Comité comme des temps forts de la vie de celui-ci, qui justifient un investissement important des membres de l'équipe d'animation.

La dernière phrase de cet extrait, qui dit : *“Inciter plus de participation de la part du Collectif pour les repas et les soirées thématiques”* touche à une autre dimension de répartition des temps de travail animateur en lien avec les activités de quartier du Collectif Péiou.

Cet extrait peut aussi illustrer une forme de compromis entre différentes conceptions présentes au sein de l'équipe et du comité. J'analyse une forme de contrainte organisationnelle de la communauté d'acteurs du Centre Gandolin qui constitue une norme d'attribution des ressources humaines, par nature d'activités prescrites, à disposition de l'équipe d'animation et celle se rapportant, en l'occurrence, à un soutien

participatif aux activités régulières du Collectif Péiou. Dit autrement, la *priorité absolue*²³ du développement d'activités d'accueil et d'encadrement des adolescents qui domine le travail d'animation en situation dans le quartier prend une connotation qui, tout en limitant l'accompagnement de rencontres et d'activités régulières du Collectif Péiou, restreint les potentialités de rencontres intergénérationnelles au cœur des problématiques du quartier. Au risque que cette restriction soit, dès lors, attribuée négativement à l'identité du Forum quartier. Elle limite l'engagement dans la pratique d'animation de quartier à un investissement ponctuel, lors d'une ou deux fêtes de quartier par an. Cet engagement peut être considéré comme une réponse insuffisante aux besoins de développement de la communauté du quartier, notamment au niveau du travail avec les adolescents.

Nous retrouverons dans les prochains extraits plusieurs éléments de cette caractéristique qui lie dans une relation complexe le Collectif Péiou aux acteurs du Centre Gandolin.

Extrait 2

Le second extrait met en lumière l'organisation et l'opérationnalisation de la consultation à laquelle le Comité de gestion délègue quelques membres, au côté d'animateurs référents du Secteur quartier.

Comme mentionné, le *Brainstorming de 2009* est le document qui a donné le coup d'envoi à ce qui devient le *Projet Maison de quartier*. Ce *Brainstorming* a déjà fait l'objet d'un descriptif du besoin de locaux nécessaires à l'amélioration des activités d'accueil des adolescents par le Centre Gandolin, et de celui d'espaces de rencontres demandés par les membres et les groupements composant le Collectif Péiou; tel qu'il a fait l'objet d'un document envoyé aux responsables communaux à la suite des débats publics organisés, en 2009, au Forum quartier.

Il s'ensuit, un an et demi plus tard, un processus de consultation au sujet d'un *Cahier des charges d'architecte concernant le projet d'infrastructure socioculturel : Egalades*. Ce projet d'étude de la construction de cette infrastructure socioculturelle dans le quartier devenu communal dépasse et recouvre la partie concernée par la consultation au sujet du *Projet Maison de quartier* du Péiou. Dans le *Projet Egalades* s'ajoute des réponses à d'autres besoins associatifs en vue de délivrer d'autres services retenus dans ce projet par les autorités.

Le Comité de gestion du Centre Gandolin coopère à ce processus de consultation demandé aux responsables communaux, au titre de membre du Collectif Péiou.

Une personne membre de droit représentant la Commission sociale du Conseil municipal au sein du Comité de gestion du Centre Gandolin informe l'assemblée que différentes parties du projet sont déjà passées au vote démocratique. Cette annonce avant même que la consultation n'ait été initiée donne un aspect relatif à cette consultation. Les conditions de cette dévaluation de la démarche consultative sont notamment expliquées en regard des délais qui séparent ce premier énoncé du *Projet Maison de quartier* et sa mise en œuvre présumée.

²³ L'arrêté du Conseil d'Etat qui est énoncé en annexe 5 du mandat de prestations de la FASE d'une «priorité absolue aux jeunes en rupture» prend ici une connotation particulière aux interprétations qui traversent les différents niveaux de l'organisation.

Quartier

Maison de quartier : le document en notre possession est une base de travail, nous avons largement le temps de réagir.

L'animateur référent du quartier nous a renvoyé le brainstorming fait en 2009 ainsi que le projet du Centre.

La Commission Maison de quartier est constituée du président, de membre du Comité et de l'équipe. Le président va envoyer un doodle pour trouver une date, les commentaires doivent être envoyés au Collectif Péiou au début du mois prochain.

La représentante de la Commission sociale nous informe que la Commune a voté sur la médiathèque – bibliothèque mais que la 1^{re} pierre ne va pas être posée avant 4 ans.

Les temporalités de la mise en œuvre de la participation du Centre Gandolin recouvrent, dès l'introduction, une forme relative convoquée par la locution : “ ... *base de travail*, à laquelle nous avons largement le temps de réagir“. Le peu d'intérêt présumé des responsables communaux pour cette démarche est confirmé par la dernière section de l'*Extrait 2* : intervention de la représentante du Conseil municipal qui confère un *aspect mineur* à l'attention que les responsables communaux pourraient accorder à cette consultation.

Cette vision d'une temporalité à *long terme* confère, cependant, un intérêt particulier à cette partie du corpus dans une perspective qui implique la projection des acteurs dans la perspective du *Projet Egalades* en réponse aux besoins des habitants du quartier.

Les échanges en Comité de gestion en vue de participer à cette consultation sollicitent l'équipe d'animation dans une fonction de délégué et de coordinateur de ce dossier avec le Collectif Péiou. Le Comité attribue aux animateurs une fonction de mise à disposition de documents descriptifs du sens donnés dans le *projet du Centre* (Projet associatif ou institutionnel). A cette demande de documentation en référence à cet *intertexte interne* s'ajoute un *intertexte* commun à la démarche antérieure coordonnée dans le cadre du *Brainstorming* initial du Collectif Péiou. Ces documents peuvent être considéré comme des *prescrits interne* au Centre Gandolin. Comme nous l'avons vu, le *Brainstorming* participe au processus de consultation communal dans une forme de convention avec le Collectif Péiou, alors que le *Projet associatif* participe aux conventions prescrites en relation à l'Institution cantonale et aux Autorités communale.

Ecrise en caractère gras, la décision d'opérationnalisation d'une *Commission Maison de quartier*, est constituée d'un groupe hétérogène (ou intergroupe) de membres du Comité et de l'équipe d'animation intéressés à participer à cette consultation. La constitution en commission ad hoc donne une image de l'importance accordée par le Centre Gandolin à cette consultation. Cette dernière est considérée comme une opportunité de donner l'avis des acteurs du Centre Gandolin aux décideurs de la Commune.

6.1.2 Démarche consultative altérée - PV de février 2011

Extrait 3

Le troisième extrait concerne un retour de séance de réunion du Collectif Péiou. Ces comptes-rendus d'éléments discutés en Collectif Péiou suivent un rythme mensuel qui, au

gré de la coïncidence des dates de réunions avec celles du Comité de gestion du Centre Gandolin, permet d'en prendre connaissance dans la foulée.

Le Magistrat communal en charge de la consultation a participé à une séance du Collectif Péiou pour compléter les informations au sujet du *projet d'infrastructure socioculturel : Egalades*.

Son propos, relayé en Comité de gestion du Centre Gandolin, a été de l'ordre des *précautions d'usage* au vu des décisions politiques qui concernent les parties du Projet Maison de quartier qui intéresse le Collectif Péiou et le Centre Gandolin.

La suite des éléments de discours rapportés de la séance du Collectif Péiou renvoie aux débats qui ont suivi le départ du Conseiller administratif, après son intervention introductive. La solution d'une récolte des commentaires sur le *cahier des charges d'architecte* par correspondance apparaît comme suffisante dans la mesure où la plupart des membres du Collectif ont déjà exprimés leurs attentes dans le *brainstorming de 2009*. L'*Extrait 3* du corpus expose deux processus d'énonciation de la contribution du Comité de gestion du Centre Gandolin qui cohabitent dans le déroulement exposé dans ce PV de février.

Ces deux processus s'inscrivent entre le niveau immédiat de la communication en cours de séance de Comité et le niveau de la décision du *Scénario 3*, résultat du travail de la *Commission Maison de quartier*.

Retour Maison de quartier

Le Magistrat Communal qui était présent à la dernière réunion du Collectif a dit de ne pas se faire de souci car les travaux ne vont pas commencer de sitôt. Il n'a pas donné de réponses aux nombreuses questions. Il a été décidé de rédiger une liste de toutes les remarques des membres du Collectif et que son Président la fera parvenir à la Commune qui l'enverra aux architectes. Il faut proposer quelque chose de cohérent pour l'espace de travail. Les ados sont les principaux utilisateurs du Forum quartier, donc il faut un espace assez grand.

La volonté du comité du Centre est de maintenir les activités concernant les enfants (centres aérés, cours et ateliers, parascolaires, etc.) au Centre actuel et créer une antenne quartier.

Le Président du Collectif quartier a dit qu'il faudrait que ce soit l'association du Collectif qui gère la Future maison de quartier car cela amènerait la participation à la vie de quartier. La différence fondamentale est que l'Institution cantonale paie les salaires et est faite de professionnels alors que le Collectif est composé de bénévoles. Le Collectif devrait plutôt faire partie de l'association.

Plusieurs scénarii ont été proposés. Ce soir, le scénario 3 est voté à l'unanimité.

Un animateur fera parvenir la liste des remarques au comité, ensuite à l'équipe et enfin au Président du Collectif quartier.

6.1.3 Configuration sociale et politique de la démarche consultative

L'intervention du Magistrat communal reprend la forme restreinte, déjà évoquée dans l'analyse de l'*Extrait 2*. Cette occurrence peut être analysée comme l'expression d'une consigne par laquelle les conversations à ce sujet sont abordées par les représentants communaux. Cette interprétation empirique de l'occurrence de ces éléments de discours

peut être mise en lien avec des craintes quant aux risques qu'un débat trop animé ou militant puisse être récupéré par quelques opposants au projet de la future maison de quartier. Ils prennent, dans le contexte de l'*Extrait 2*, une forme que le Magistrat communal lie aux délais pour commencer les travaux.

Les éléments de réponse du Magistrat ne donnent pas le sentiment aux acteurs qu'il soutient le projet de la manière dont le Collectif Péiou et ces membres pourraient l'espérer. En aval d'une réserve liée au sentiment d'une *consultation tronquée*, ce manque d'engagement dans cette démarche consultative plombe la dynamique consultative plutôt que de la soutenir. Entre certaines réserves compréhensibles au sujet de difficultés des décisions dans le contexte de la politique parlementaire municipale et le sentiment d'incompréhension que les membres du Collectif Péiou peuvent avoir en rapport à la relativisation de leur contribution, cette configuration des interactions fait partie de mon objet d'analyse des relations entre la Commune et le Collectif Péiou.

Dans cette approche du paradigme de la transaction sociale, la mise en évidence de contraintes des pouvoirs de communication entre le Centre Gandolin et les autorités communales confère un sens particulier aux pouvoirs de décisions qui entravent les interactions dans une perspective de consultation démocratique. Ces contraintes, en relation à un manque de synchronisation de la démarche, ne pouvant être comprises que de manière implicite, elles génèrent un *sentiment d'incertitude* quant à la *fonction démocratique* exercée par le Magistrat communal dans le cadre de la consultation. Cette configuration ne peut, cependant, être disjointe de la responsabilité communale dans le contexte particulier de la politique d'action sociale locale. Elle pose, néanmoins, la question de la fonction du *monde associatif* et du sens de l'*engagement citoyen* dans cette démarche consultative.

Dans cette même logique rapportée au niveau de la fonction des professionnels de l'animation, l'incidence de cette disjonction configure le contexte de *mobilisation sociale* telle qu'il pourrait se rapporter à leurs rôles d'accompagnement participatif dans la mise en œuvre du processus de consultation.

6.1.4 Réseau et gestion de la future maison de quartier

Les éléments du rapport de séance du Collectif Péiou inscrit dans le PV du comité du Centre Gandolin ne constituent pas l'objet d'analyse principal du corpus local. Mon Objet d'analyse est centré sur les processus discursifs interactifs au niveau interne de mise en commun entre les membres de l'équipe d'animation et les représentants de l'association du Centre Gandolin.

Ces éléments d'interactions du Collectif Péiou sont cependant complémentaires et permettent une compréhension des difficultés à effectuer un travail d'animation et de médiation entre les différentes instances engagées dans ce processus. Ces difficultés sont exposées dans la tension entre la décision du Comité du Centre Gandolin, tel que mentionnée en gras, de garder une majeure partie de ses activités au *Centre actuel et de créer une antenne quartier* et celle du Président du Collectif Péiou, dont la prise de position est retranscrite de la manière suivante : *Le Président du Collectif quartier a dit qu'il faudrait que ce soit l'association du Collectif qui gère la maison de quartier [...] car cela amènerait la participation à la vie de quartier...* Il s'en suit cette réaction que j'interprète dans son asymétrie avec l'exposé précédent : «...volonté de créer une annexe...». Ces deux décisions correspondent à plusieurs temporalités emboîtées et au *sentiment d'incertitude* quant au maintien d'activités au *Centre actuel* qui se trouve en rapport complexe avec des prérogatives du Centre Gandolin quant à la gestion future de la maison de quartier.

Au sens de l'approche compréhensive inspirée du paradigme de la transaction sociale : *“une situation d'incertitude correspond à une situation sociale dans laquelle la routinisation des pratiques se voit suspendue (...)”*. Elle répond ici à *“la mise en présence d'intérêts divergeant relatif à l'action”* (Schurmans, Charmillot, Dayer, 2008, p. 302).

Pour une meilleure compréhension de mon implication d'animateur dans ces transactions, mon analyse peut être complétée par les éléments d'une discussion que j'ai eue avec le Président du Collectif Péiou, lors d'un entretien de préparation à cette séance du Collectif Péiou (*Extrait 3*). Alors qu'au sujet de la prétention à la gestion de la future maison de quartier, celui-ci avait affirmé (en privé) que le Collectif Péiou n'avait pas les forces vives nécessaires pour s'engager à gérer cette future infrastructure, ce constat s'accompagnant du souhait que le Centre Gandolin en soit le responsable, il modifie cette option lors de cette séance (dans son rôle de Président) en affirmant que le Collectif Péiou serait le plus à même de coordonner la future maison de quartier dans une perspective de participation des habitants du quartier.

Au-delà de la validité relative d'appropriation d'une démarche participative citoyenne plus ou moins utopique qui peut être adressé comme un argument relatif aux différentes configurations possibles de négociation issue du partenariat entre le Centre Gandolin et le Collectif Péiou, c'est aux dimensions d'une forme de discours singulier dans un contexte d'entretien du *monde domestique*, et d'une autre forme de discours dans un contexte du *monde associatif* auquel cet exemple contribue. J'analyse ces variations par analogie aux contextes d'entretiens de recherches et à la compréhension de ces deux réalités (*tout aussi valable selon le contexte*) d'entretien individuel et de ce même individu *“inhibé par la présence du groupe”* H.S. Becker (2003 ; pp.354-355).

6.1.5 Introduction à l'Annexe I, intertexte de la Commission Maison de quartier

La difficulté à rendre-compte de cette complexité est encore renforcée par le choix entre les scénarii, qui démontre une confusion interne entre une *volonté de créer une annexe* et le choix du *troisième scénario*. J'analyse ces deux décisions, l'une en cours d'échange en séance et l'autre sur la base du document produit par la commission comme révélatrice de sentiments d'incertitude traversant et configurant les champs de la communication intragroupe du Comité de gestion.

Ce *troisième scénario* constitue l'objet d'analyse développé dans l'Annexe I sélectionnée en intertexte du corpus. Il a été rédigé par un animateur coréférent du Centre Gandolin auprès du Collectif quartier. Ce document a été soumis aux modifications et aux commentaires pour rendre-compte du travail de la *Commission Maison de quartier* du Centre Gandolin. Il a été transmis à l'ensemble des membres du comité et de l'équipe du Centre Gandolin, puis porté à décision tel que mentionné au PV, *plusieurs scénarii ont été proposés. Ce soir, le scénario 3 est voté à l'unanimité*. Dans la section suivante, je n'expose que ce *scénario 3* décidé en Comité, les deux autres pouvant être envisagés comme des réflexions qui ont accompagné ce choix.

6.1.6 Contribution du Centre Gandolin à la Consultation future maison de quartier du Péiou

Ce premier document annexe au PV du Comité de février 2011, produit par un membre de l'équipe d'animation, a été coordonné entre les membres de la Commission Maison de quartier du Centre Gandolin. Le *procès* de ce texte peut illustrer le rôle de rédaction des membres de l'équipe d'animation dans l'énoncé d'un projet qui touche à la politique de l'association. Une analyse de l'architecture textuelle de l'extrait de cette annexe apporte un éclairage particulier sur cette relation d'interactions entre les professionnels de l'équipe et les membres du Comité de gestion.

Dans sa connexion au PV de l'*Extrait 3*, la place principale que ce travail de la Commission Maison de quartier aurait pu prendre est en partie court-circuitée par l'annonce de la prétention à la gestion de la Future Maison de quartier par le Président du Collectif Péiou.

Les éléments sélectionnés dans cette annexe n'exposent que la partie à laquelle se réfère la décision du *Sénario 3* inscrit dans l'intertexte du corpus des PV du Comité de gestion. Ce document de travail est issu de la *Réunion de la Commission Maison de quartier* (groupe de travail entre l'équipe et le comité du Centre Gandolin) au titre de *contribution à la consultation* demandée par le Collectif Péiou à la Commune au sujet du Projet Maison de quartier.

Annexe I. Réunion « Maison de quartier », 26 janvier 2011 (Intertexte au PV du Comité de gestion de février 2011)

Troisième scénario retenu par décision du Comité - PV du 26 février :

(...) Un troisième scénario pourrait être la mise en place, sur une partie de cette nouvelle infrastructure, d'une Maison de quartier de type classique, donc reliée à l'Institution cantonale et reposant sur une association dont la logique et nos positions précédentes voudraient que ce soit celle du Centre Gandolin élargie à de nouvelles forces.

Cette option possède l'avantage d'être rodée, d'avoir fait ses preuves ailleurs dans le canton et de reposer sur un mélange de bénévoles et de professionnels, plus à même d'en garantir la pérennité. Par contre elle imposerait la tutelle de l'Institution, dont rien n'indique, à l'heure actuelle, que ce soit à l'avenir le cadre idéal pour l'épanouissement du monde associatif et la participation citoyenne.

D'autre part, revendiquer d'emblée cette option, au risque de se voir reprocher une OPA²⁴ inamicale, voire illégitime, semble peu stratégique. Elle devrait plutôt être envisagée comme solution possible dans le cas où le Collectif renoncerait à chapeauter une telle MQ. Cependant, nous devons aussi nous prononcer dès à présent sur cette hypothèse, pour être prêts, le cas échéant, à répondre à une telle sollicitation.

Notre position a été, jusqu'à ce jour, de dire qu'un déplacement dans le quartier ne signifiait pas l'abandon du Centre Gandolin, ni de la Salle de spectacles. Se poserait toutefois la question de la gestion de cette espace (ouvertures-fermetures, personne sur place, ...), dès lors que l'administration serait déplacée. De plus, nous ne savons rien des

24

Cette abréviation est utilisée en référence à celle d'Offre Publique d'Achat (OPA). L'usage de cette notion se comprend ici dans un sens dérivé de son sens premier défini en Suisse par la loi sur l'offre publique d'acquisition par laquelle des organes de contrôle de l'Etat ont pour tâche de vérifier le respect des règles de concurrence. Cependant, souvent soumise à des conventions économiques entre des actionnaires sur un marché d'entreprises cotées en bourse, cette notion ne contient souvent de *publique* que l'obligation d'une publication des modalités de la transaction. L'extension de cette notion dans cette annexe peut être analysée dans une forme de concurrence, pour la prétention à la gestion de la Future Maison de quartier, entre le Collectif Péiou et le Centre Gandolin. Le sens de cet OPA s'attache à une configuration en réseau du Collectif Péiou qui pourrait être dépossédé de ces prétentions du fait de l'affiliation du Centre Gandolin à l'Institution cantonale.

projets de la Mairie pour ce bâtiment. Comme il n'y a pas d'espace bureaux prévu dans ce projet pour les TSHM, (...)

Analyse sociodiscursive du document de travail de la contribution du Centre Gandolin :
En intertexte de ce second PV, cet extrait de la première annexe s'en distingue par sa mixité entre un type de discours interactif et un type de discours théorique.
La cohésion des syntagmes verbaux de cette annexe est constituée de six verbes au conditionnel : *pourrait* - *voudraient* - *imposerait* – *devrait* - *renoncerait* – *poserait* – *serait* et de trois verbes au présent à la troisième personne du singulier : *procède*, *indique*, *semble*, qui jouent des rôles distincts dans l'accomplissement du procès.

Le premier syntagme verbal *procède* joue un rôle de connexion et d'actualisation du procès entre le premier et le deuxième segment, alors que les deux autres sont les appends des deux premiers segments qui actualisent des notions complémentaires par l'auxiliaire de base : *soit*. Celui exposant le procès du présent de la copule : *élargie à de nouvelles forces* pour le premier, et celui présument de l'avenir convoquant : *la tutelle de l'Institution*.

L'auxiliaire de mode à la première personne du pluriel du syntagme verbal : *devons* marque la désinence verbale constituée avec l'infinitif de *prononcer* constituant le groupe verbal noyau. Il procède à l'actualisation des options de la prétention du Collectif quartier et du Centre Gandolin à gérer la Future Maison de quartier, que nous avons déjà analysée comme fondement du *sentiment d'incertitude* qui accompagne de manière dichotomique la consultation au sujet de ce projet.

Les deux références au pronom: *nous* qui accompagne l'usage d'une valeur pragmatique de l'auxiliaire *devoir* en append de l'hypothèse de renonciation du Collectif Péiou à ces prétentions de gérer la Future maison de quartier et la désinence processive *Notre* en référence à la *position* du Centre Gandolin, dans le dernier segment avec l'usage du PC et de l'IMP marque encore plus particulièrement ce segment d'un interactif mixte avec un type de discours narratif. Dans une approche de la typologie des discours cette forme *mixte* peut se rapporter à des composantes *authentiques* en référence d'une identité partagée entre l'équipe d'animation et assumée par les membres du Comité de gestion.

Ainsi le dernier segment, même s'il est séparé par un retour à un type de discours théorique au sujet de questions d'ordre technique, marque l'importance d'une communication avec la Mairie. Celle-ci peut être perçue comme signe d'un manque de concertation au sujet de l'ergonomie des locaux pour exercer une pratique professionnelle. Ce segment est argumenté par un dernier retour au PC, qui même s'il est en append au mixte narratif du segment précédent, peut aussi être interprété comme un retour à un mixte de type de discours théorique, qui renvoie à des préoccupations de territoire entre les activités des TSHM et les activités tout public privilégiée par l'équipe d'animation, particulièrement vive dans les discours des acteurs du Centre Gandolin.

Cette annexe s'inscrit dans une synthèse critique du processus qui accompagne l'innovation que pourrait constituer le développement des activités du Centre Gandolin dans la future Maison de quartier. Il expose différents éléments de justification et de stratégies en référence à de nombreuses questions, d'ordre politique, institutionnel, de partenariat professionnel avec les TSHM et associatif avec le Collectif quartier.

Il met en lumière les nombreuses situations d'incertitudes qui participent de la complexité de ce processus de consultation.

L'analyse de l'*Extrait 3* du PV du Comité de février et celle de l'*Annexe I* contribuant à la procédure de consultation, démontre de la complexité des liens entre les associations qui font que le président du Collectif quartier organise une consultation minimaliste par correspondance à laquelle que quelques membres du réseau ont répondu et qu'emboîtée parallèlement au sens de cet démarche, l'intragroupe du Centre Gandolin organise un sous-groupe de réflexion constitué en Commission Maison de quartier qui produit une position par scénario annexée aux commentaires du Collectif Péiou.

6.1.7 Introduction à l'*Annexe 2. Courrier en réponse du Magistrat PV*

Reporté du PV du Comité de gestion d'avril 2011, pour faciliter la chronologie de mon analyse d'intertextes successifs, telles que constitué d'une part, de la contribution du Centre Gandolin, mise en regard, d'autre part, de la réponse du Magistrat.

Dans la logique thématique des deux sujets principaux, j'expose à la suite de la contribution du Centre Gandolin, *la Réponse du Magistrat*. Ce deuxième document annexe est protocolé dans l'*Extrait 6, du PV d'avril 2011*. Il se trouve, donc, décalé par rapport à la chronologie initiale des extraits (l'*Extrait 6* passe avant les *Extraits 4 et 5*). Les éléments de discours de l'*Extrait 6* exposent la *Réponse du Magistrat* que mon analyse vise à rapporter sous l'angle d'une correspondance produite dans un mouvement réflexif, au regard de la *Contribution du Centre Gandolin*. Dans cette logique de mon analyse cette modification concerne, aussi, la chronologie dans le corpus des *Extraits 4 et 5 du PV de mars 2011*, du second sujet *Projet d'animation d'été* qui, dès l'hors succéderont, à cet *Extrait 6 du PV d'avril*, dans un continuum lié au second sujet.

L'*Extrait 6 du PV du mois d'avril* introduit la Réponse du Magistrat à la consultation :

Extrait 6

Courrier :

- *Réponse du Conseiller administratif à la lettre que nous avons envoyée concernant le projet de maison de quartier.*

Avant de présenter la réponse du Magistrat, *Annexe 2* du PV du Comité de gestion - Avril 2011, quelques précisions sur la responsabilité énonciative du Magistrat au niveau communal (signant la réponse à la consultation adressé au Centre Gandolin), ont un intérêt pour la suite de mon analyse. Une précision s'attache à la description des différents mandats que recoupe sa fonction d' élu exécutif. Ceux-ci se déclinent de la façon suivante : *Monsieur X : dicastères aménagement du territoire, affaires sociales (écoles, parascolaire, restaurants scolaires, petite enfance, centres de loisirs, service social)*

Voici le document produit par le Magistrat communal :

Annexe II. Courrier en réponse du Magistrat communal
(Intertexte au PV du Comité de gestion - avril 2011)

Courrier de la Commune en réponse à la consultation sur le « Projet Maison de quartier du Péiou »

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre participation à la procédure de consultation sur le Projet Péiou-Egalade.

La question que vous abordez est essentielle : le centre Gandolin doit-il se délocaliser ? Vos réflexions pertinentes rejoignent les nôtres, à savoir qu'un centre de loisirs au cœur de la cité se doit d'être associé encore plus fortement à la vie de celle-ci et nous avons toujours pensé qu'une délocalisation serait une bonne réponse. Automatiquement son rôle devra évoluer, car la place qui lui sera donnée influencera ses activités. L'animation devrait plus se transformer en accompagnement, le travailleur social deviendrait de plus en plus un coordinateur, c'est d'ailleurs notre volonté de doter ce quartier d'une centralité forte basée sur la rencontre au travers d'activités.

La juxtaposition des activités en vacances et celles de toute l'année devra être fondamentalement discutée, de même que les cours et ateliers. Ces réflexions devront se baser sur la place que doit jouer un tel centre (devenu peut-être maison de quartier) et sur les moyens mis à disposition pour que cette place puisse être parfaitement tenue. Votre réflexion sera donc importante, mais vous conviendrez qu'il est peut-être encore trop tôt pour arriver à un projet institutionnel définitif. Notre société est en perpétuel changement et il est à craindre qu'un constat sociologique aujourd'hui pertinent soit obsolète trois ans plus tard.

La régionalisation de l'Institution cantonale, les nouveaux essors pris sont autant de ferments qui devraient aboutir à une belle réalisation dans le domaine dont vous vous occupez.

En restant ouvert à toute proposition, ...

Cette seconde annexe produite par le Magistrat communal en charge de l'organisation de la *Consultation sur le Projet Maison de quartier du Péiou* contribue à une vision à *long terme* en exposant ce qu'elle attend du Centre Gandolin. Il clôt provisoirement le processus au sujet de la Future Maison de quartier du Péiou en ajoutant à son propos une dimension d'intertextualité qui se réfère à sa fonction de délégué des communes du canton de Genève. Cette fonction s'inscrit dans une logique de *nouvelle gouvernance* par la coordination de la *régionalisation* de l'Institution cantonale conférant un caractère particulier à son rôle de représentation *globale* des intérêts des élus communaux. Ces dimensions *exogènes descendantes* qui s'articulent à une définition de la responsabilité énonciation d'élus de la collectivité locale se rapporte cependant au contexte de communication qui est déterminé par le sens de cette réponse s'adressant au Comité de gestion de l'Association du Centre Gandolin.

Un des principaux apports de l'analyse sociodiscursive appliqué à cette réponse du Magistrat communale peut se constituer à partir de l'analyse de l'usage de phonèmes verbaux, déjà abordé de façon générale au début de cette analyse de corpus.

Ma démarche renvoie au sens épistémologique de l'analyse de la typologie des discours et de l'architecture textuelle notamment dans la focale de procès énonciatifs qui consiste en une approche sémiotique des contenus sémantiques exposés par le texte. L'approche de l'appariement tel qu'exposé dans un texte peut constituer, dans une optique de transversalité sémantique des discours, une contribution pour développer une démarche d'analyse des potentiels inclusifs aux mécanismes de la transaction sociale. Ces approches s'inscrivent dans un mouvement de proposition d'élucidation, notamment lorsqu'elles permettent un retour sur les sources de conflits de la connaissance. Ces conflits constituent

le nœud d'un prescrit antérieur qui par le processus de l'activité collective d'énonciation peu modifier l'activité dans une disposition nouvelle des acteurs au sens de l'opérationnalisation dans une perspective de transcendance des contraintes du réel.

Cette analyse met en évidence l'usage quasi exclusif du lexème verbal *devoir* que nous retrouvons 8 fois sur les 10 phrases que comptent cette annexe. Nous reviendrons dans un second temps au sens général accordé par les sciences sociales aux notions de *devoir* dans l'action sociale qui peuvent être mises en lien avec les éléments de processus et de potentiels développés par l'analyse du corpus local. La réponse du Magistrat communal se construit dans une forme de constat partagé se rapportant aux *questions essentielles de délocaliser le Centre Gandolin*.

L'introduction de la phrase suivante met l'accent sur une forme seconde d'opinion politique qui s'inscrit de façon à conjuguer le *sentiment d'incertitude* quant aux questions de la délocalisation des activités du Centre Gandolin. Les éléments qui prolongeaient les dimensions de documentation intragroupe du Comité contenue dans l'intertexte de l'*option du scénario 3* du Centre Gandolin sont *a priori* systématiquement réaménagés. Ces dimensions de contenus peuvent être lues dans cette forme seconde qui vise à modérer (sans trop s'en distancer) ces réponses aux éléments d'*intuitions* contenus dans l'énoncé de questions d'engagement civique du contexte associatif du Centre Gandolin.

Il est également possible d'analyser une tension *sémiotique* entre l'option de *délocalisation* et la façon par laquelle elle est modélisée sous la forme d'une orientation qui situe géographiquement l'action des centres de loisirs *au cœur de la cité*.

La première précipitation de *devoir se délocaliser* du Centre Gandolin est justifiée par une vision généralisée au rôle des centres de loisirs qui dès lors est reliée théoriquement au *devoir* d'être associé encore plus fortement à la vie de la cité²⁵.

L'usage répété de différentes formes du lexème verbal: *devoir* s'impose dans une forme centrale d'une partie spécifique du procès de la réponse du Magistrat communal.

Elle apparaît d'autant plus forte dans une conception d'influence de la démarche participative à la vie de la cité du Centre Gandolin dans une fonction d'un *devoir solidaire* renforcée par un contenu qui le décrit *automatique*, comme d'une fatalité, justifiée par le projet de mise à disposition des locaux par la Commune au Centre Gandolin et en l'occurrence d'une reconnaissance de la *démarche citoyenne* qu'il restreint à *la place qui lui sera donnée*.

La seconde précipitation touche à l'identité du métier d'animateur socioculturel. Elle apparaît dans la cinquième phrase du magistrat qui commence par *l'animation devrait...* Elle peut être analysée comme une intention politique qui figure le contrôle de prescriptions à l'égard du travail des animateurs. Cette intention peut être associée au fait que la Commune est très impliquée dans la recherche de financement en réponse aux

²⁵ L'usage de ce dernier terme *cité* mérite d'être relevé dans une compréhension différente du contexte du quartier telle que je l'ai déjà énoncé dans l'introduction de ma recherche. Les évolutions récentes du sens commun, fortement médiatisées sous l'angle des politiques de la Ville, confèrent un sens renouvelé aux controverses épistémiques des philosophies sociales et politiques, dans un mouvement réducteur se rapportant à une sémiotique de la cité dévolue, jusqu'alors, à une forme active de la citoyenneté. Ce changement de sens du terme cité remodèle cette configuration historique de la citoyenneté, laquelle trouve une nouvelle définition de la « cité » s'imposant dans une domination de son histoire récente. Ce sens premier semble s'effacer pour laisser le champ libre à la montée de stéréotypes dévolus aux « banlieues difficiles ».

péréquations financières de l'Etat, notamment pour subvenir aux traitements salaires des animateurs et des autres employés de l'institution cantonale. Même si cette contribution, par mon analyse, s'inscrit dans un débat *exogène* au contexte d'énonciation des PV du Comité du Centre Gandolin, il serait faire preuve d'*angélisme* que de ne pas tenir compte de ces dimensions du monde de l'opinion politiques telles qu'elles influencent le contexte de l'action et telle qu'exposées dans les intertextualités des corpus des PV du Comité de gestion du Centre Gandolin.

Ce postulat est inscrit dans l'intention exposée dans la phrase suivante : *les animateurs devenus des accompagnants qui coordonnent des activités de rencontre*. Cette intention met l'accès sur une des dimensions qui limite le métier d'animateur à ses fonctions d'intermédiaire de l'action sociale communale. Sur un autre plan, cette restriction de la définition du métier d'animateur à la seule particule : *social*.

La conception convoquée par le choix lexical de *juxtaposition* pour définir l'organisation du programme d'activité du Centre Gandolin peut être envisagée comme une mise en cause de la cohérence de son *Projet associatif*. L'usage du terme *juxtaposition* est l'expression que ce représentant communal attribue au programme d'activités du Centre Gandolin. Elle peut être interprétée comme l'expression d'un jugement aléatoire de la logique d'action de l'association du Centre Gandolin. Expression par laquelle ce magistrat convoque dans un même mouvement une dépréciation de son pouvoir d'organisation.

L'analyse des éléments de la structure du discours permet un éclairage qui relativise et précise cette remise en cause de la validité du programme d'activité du Centre Gandolin. La connexion introduite par la conjonction de subordination *de même* est propositionnelle au syntagme principal constitué des déterminants verbaux *devoir*. Ce noyau verbal définit dans le fonctionnement des discours sous l'angle de la typologie de l'auxiliaire méta-verbal *être* comme auxiliaire d'aspect. Cette configuration sur un même plan le *Projet associatif* et l'intention d'un pouvoir renouvelé du magistrat sur les choix du programme d'activités est signifié par le verbe noyau au PC dont le choix lexical s'applique à l'infinitif *discuter*. Cette forme peut suggérer une intention d'*évaluation* partagée ou de *contrôle* des choix associatifs selon l'usage d'une discussion appliquée à un échange d'opinion au niveau du sens de l'action ou dans l'exercice d'un pouvoir dans l'opérationnalisation du programme d'activité. Cette intention d'influence du politique sur *Projet associatif* à ces deux niveaux d'opinion et de pouvoir se trouve confirmée par l'exemple d'une remise en cause des activités de toute l'année en relation au choix de l'organisation de cours et d'ateliers. Dans une perspective plus large de partenariat, il convoque ces activités de loisirs sur inscriptions qui devraient se distinguer *a priori* de la fonction principale d'accompagnement de l'animation, tel que définie précédemment.

Dans une autre focale la réponse du Magistrat communal énoncé dans une correspondance à la proposition du *Scénario 3* peut être comprise dans une forme de démonstration du pouvoir politique communal face aux deux prétentions à la gestion de la Future Maison de quartier du Collectif Péiou et du Centre Gandolin. Le procès d'énonciation se comprend, dès l'hors, comme un processus qui s'attache à l'état actuel des activités et à l'évolution que ce responsable politique convoque à plusieurs reprises en définissant ce qui *doit être*.

L'usage répété du schéma verbal par l'usage de l'auxiliaire de mode : *devoir* accompagne différents niveaux d'organisation de l'activité, d'identités professionnelles, d'orientation

de l'action, de choix associatifs, (etc.), qui s'inscrivent dans une intention de formation du pouvoir. Cette énonciation *peu nuancée* laisse transparaître un sentiment d'incertitude dans une intention global de modification des conventions démocratiques que ce magistrat inscrit au sens de sa politique dans le contexte de la réforme de la nouvelle gouvernance. La théorie de la typologie des discours analyse l'usage du mode du *devoir* en relation au syntagme de désinence : *être*, telle que convoqué dans un même discours interactif, constitutif d'un type narcissique à l'intérieur d'un discours de type politique. Ces caractéristiques du discours politiques sont à mettre en relation avec la définition des *paramètres de l'interaction sociale* telle que définie par Jean-Paul Bronckart (1985) dans le prolongement de *l'acte de production* qui nous informe notamment sur le concept d'« énonciateur ». L'auteur développe ce concept de la façon suivante :

“Pour nous, destinataire et énonciateur constituent avant tout des « places sociales » qui sont automatiquement pourvues dès que s'élabore une action discursive. L'énonciateur n'est donc pas un sujet qui « prend en charge le discours » selon la formule Benvéniste ; il n'est que le résultat de l'instanciation d'une fonction sociale par un organisme quelconque (ou quelconquifié), à l'intérieur du cadre (et des contraintes) que définissent le destinataire, le lieu social et le but poursuivi” (p. 32).

Dans la suite de l'analyse de la réponse à cette consultation, le Magistrat communal aborde la définition du *lieu social* énoncé à partir de la *place* prévue pour accueillir le Centre Gandolin dans la construction de l'infrastructure socioculturelle Maison de quartier au *cœur du quartier*.

Cette configuration spatiale est en relation avec l'apposition entre parenthèse : *d'un devenir Maison de quartier*. Tout en reprenant les notions de rôles liés à la *place* et l'automatisme qu'une telle évolution (analysé plus avant au sujet de métier d'animateur socioculturel) influencerait sur les propositions d'activités qui par la même sont reliées par l'usage du verbe *devenir* qui est accommodé de l'adverbe *peut-être*. Dans cette analyse nous reprendrons la description du rôle de ses adverbes *“dont les comportements distributionnels et les compatibilités exigent une réorganisation. Celle que nous proposons consiste à décrire, sous le terme d'adverbe, quelque sous-classes d'unités qui peuvent se distribuer à l'intérieur des syntagmes nominaux, adjectivaux et verbaux (...) comme on l'observera, les mêmes items peuvent fonctionner dans des sous-classes différentes et ces dernier seront donc en insertion partielle. Nous décrirons par ailleurs, sous les termes d'ad-prépositions et de coordonnants, les unités qui se distribuent à l'extérieur des syntagmes « à noyau », en l'occurrence au niveau des relations prédicatives ou des relations interpropositionnelles.”* (p. 21) (Bronckart, 1985)

Cet adverbe peut donc être analysé comme un coordonnant extérieur à sa seule apposition entre parenthèse, mais également dans une position prépositionnelle à différents niveaux de la notion de *devenir* convoqué sur différent mode dans ce texte. Il introduit non seulement un doute (ou un espoir) qui détermine l'usage du lexème verbal *devenir* mais également le processus de transformation du Centre Gandolin en ce qu'il lui confèrerait une identité nouvelle de Maison de quartier.

L'usage du futur simple pour désigner les réflexions et dans la même phrase l'usage du présent du lexème verbal *devoir*, à la troisième personne du singulier, lie le rôle, le lieu, la

fonction et en extension les moyens mis à disposition ; ce qui expose de l'intention des politiques communales à participer activement aux décisions.

L'usage de la notion de *place* utilisée à deux reprises dans cette même phrase, dépasse le lexème nominal conventionnel de la définition d'une portion de territoire. La définition dictionnaire peut permettre de clarifier ce sujet de la manière suivante :

“*La place de qqn, celle qui lui convient. Sa place n'est pas ici. Être à sa place : être fait pour la fonction qu'on occupe; être adapté à son milieu, aux circonstances. Il n'est pas à sa place, à ce poste. Se tenir, rester à sa place : se conduire comme l'exige sa condition, son état, avec modestie. Tenir sa place : remplir les obligations de ses fonctions. Loc. Remettre qqn à sa place, le rappeler à l'ordre, aux convenances. → reprendre, réprimander. « Il se promettait bien de le remettre à sa place, et de lui donner une leçon un jour ou l'autre » (Maupassant) (Le Petit Robert, 2012).*

J'ajouterai que la politique est née de la construction des routes et qu'il n'est donc pas étonnant que l'action sociale ne soit en politique que le pendant d'une gestion territoriale.

J'aimerais avoir la délicatesse de ne pas développer d'*a priori* quant à l'exposé de la vision du *constat sociologique* et de sa pertinence dans une temporalité fondée sur une obsolescence telle qu'elle se trouve adossé à une notion de *perpétuel changement social*. Cette conception séquentielle rend-compte d'une démarche sociologique figée dans des temporalités qui ne sont pas comparables du fait même des processus de l'évolution de la société.

Pour conclure sur le contenu empirique de cette annexe, il sied néanmoins de mettre en lumière la confusion que je n'ai décelée que tardivement dans mon parcours d'analyse. Il s'agit d'un rapport de temporalité entre deux phrases successives qui formulent d'une part, une conception de devenir d'un *projet institutionnel définitif* et d'autre part, remet en cause la validité de *constat sociologique* en lien à la notion de *perpétuel changement social*.

Nous comprenons, dans une précipitation seconde que ces propos recèlent un implicite et qu'il s'agit probablement d'une emphase maladroite pour relativiser la non permanence des promesses politiques en matière d'ergonomie de locaux associatifs, ceci dans la mesure où les projets de construction sont soumis aux décisions des membres d'un conseil municipal dont tous ne sont pas acquis au projet maison de quartier. Cette seconde précipitation expose aussi de multiples facettes qui attribuent à l'intertexte auxquels les politiques sont soumises et notamment aux formes de recherches *sociologiques quantitatives* qu'il est parfois difficile de nuancer dans une approches de configurations sociales complexes.

Cette conception à une validité relative peut aussi se référer à des demandes antérieures à cette consultation émise par des animateurs du Centre Gandolin pour enrichir leurs compréhensions du *contexte social* du quartier à laquelle la Commune a répondu négativement pour favoriser des approches issues de l'*ingénierie sociale*. La Commune, ainsi plus ou moins alignée à des directives cantonales acquises à ses approches organisationnelles, peut aussi déterminer le choix énoncé en demi-teinte à partir du *constat social*.

Les conceptions du travail de l'animation socioculturel sont convoquées par une importance croissante des politiques locales dans l'action sociale.

De nouvelles situations d'interactions voient le jour au travers de contenus négociés en relations entre les politiques communales, cantonales et les perspectives de développement des institutions. Ces nouvelles situations constituent autant de champs d'influence qui convoque le travail des animateurs et des bénévoles d'associations. L'analyse de ses champs d'influence exposée dans les interactions au sujet du Projet Maison de quartier nous indique une *situation d'incertitude* entre le « monde déjà là » et dans une *“dimension synchronique, celle qui caractérise l'activité « en train de se faire »”* (Schurmans, Charmillot & Dayer, 2008, p. 302).

J'analyse également ces champs d'influence sous le regard de la proposition de Jean-Pierre Fragnière (1987) dans son article : *“L'importance de l'évaluation dans les œuvres sociales”* par laquelle il qualifie de *“totale confusion ... C'est-à-dire tant que l'évaluation ne sera pas clairement définie sur le plan épistémologique. Cette définition passe par une première distinction fondamentale entre contrôle et évaluation. Il ne s'agit pas d'attaquer l'un au nom de l'autre, ni de distribuer des satisfécits à l'un et des mauvais point à l'autre. L'évaluation et le contrôle sont tout aussi indispensables. Mais c'est de leur confusion permanente que naissent les erreurs et les quiproquos. Une fois établie cette distinction, on s'aperçoit aisément que c'est bien plus de contrôle que d'évaluation dont la société est actuellement boulimique”* (p. 62)

6.2 Première synthèse intermédiaire

Cette première partie d'analyse exposant les interactions concernant la Consultation au sujet d'une future maison de quartier fait l'objet de cette synthèse intermédiaire. Le développement de la configuration des interactions de l'intragroupe Comité-équipe d'animation développée dans la perspective de la consultation font apparaître des tensions entre les activités coordonnées sur la base du travail de réseau avec le Collectif Péiou. Ces tensions s'attachent notamment aux sens différents accordés à la question de la gestion de la future maison de quartier entre les partenaires du Centre Gandolin. Dans la dynamique du processus communicationnel, cette configuration laisse à voir que ces champs de tensions se trouvent renouvelés au cours de l'évolution des interactions. Ceux-ci s'inscrivent, au niveau de l'intragroupe, dans une forme d'ambivalence entre l'intérêt d'un maintien d'activité historique et le sens accordé aux transformations des orientations de l'activité du Centre Gandolin dans la perspective de la construction de la future maison de quartier du Péiou. Ces champs de tensions peuvent également s'inscrire dans une analyse critique du sens accordé à l'affiliation du monde associatif à l'Institution cantonale dans le contexte des réformes de la nouvelle gouvernance. Le sens de cette critique institutionnel s'inscrit dans une asymétrie entre l'engagement des membres de comité peut encliner à se confronté aux agents de ces réformes institutionnelles et les circonstances par lesquels les animateurs sont amenés à clarifier le sens de leurs pratiques dans la perspective du travail sur le projet de la future maison de quartier. La question de la représentativité associative du Centre Gandolin dans son affiliation institutionnelle s'ajoute à un mouvement d'extériorité lié sous l'angle de comparaisons et de la personnification au travail de réseau du Collectif Péiou.

Dans la complexité de ce contexte, la réponse du Magistrat s'inscrit au terme d'une démarche, pour le moins, mal organisée de la procédure de consultation. Les décisions au

niveau des autorités législatives inscrites en court de procédure démontrent d'un manque de préparation et sans doute d'intérêt des décideurs pour conduire cette démarche démocratique. Des décalages entre les rythmes parlementaires des acteurs de la politique et ceux des acteurs associatifs locaux configurent la place secondaire accordée à la parole dans ce processus démocratiques. Cette configuration se rapporte au travers d'un sentiment d'incertitude qui contraint les acteurs dans un sens contraire à l'engagement nécessaire pour que cette démarche aboutisse à un contenu négocié entre les acteurs.

L'annonce des prérogatives à la gestion de la future maison de quartier du Président du Collectif Péiou renforce la nécessité de justifier les choix entre une transformation complète ou partielle des activités du Centre Gandolin. Alors que les membres du Comité de gestion du Centre Gandolin pourraient se résigner en adoptant une attitude pragmatique, la possibilité d'un débat critique inscrit dans une recherche de sens du travail des animateurs au sein de l'association est conjuguée autour de doutes quant à la légitimité institutionnelle à garantir ce développement associatif. Cette mise en doute de l'évolution de l'institution réformée est nuancée dans une forme de consensus autour d'un projet considéré comme avoir fait ses preuves sur un modèle de type maison de quartier.

La réponse du Magistrat met un terme au processus en faisant preuve d'une autorité signifiée dans une forme dominante d'un «devoir» de l'action sociale du Centre Gandolin. Cette autorité peut être analysée comme une forme d'intention de contrôle qui vise à configurer les activités d'animateurs directement soumis à son autorité. Dans cette même logique, le Magistrat qualifie le Projet associatif du Centre Gandolin de superposition d'activités. Cette qualification configure aussi le sens accordé à la participation associative que le Magistrat énonce sous l'angle d'une *discussion* par laquelle il exprime une volonté de décider des activités de l'association bien plus que d'échanger sur les potentiels participatifs tels qu'ils pourraient être transposés dans la future maison de quartier.

La réponse du Magistrat peut être considérée dans une configuration de l'ordre du pouvoir de la politique de la Commune en tension entre son rôle de décideur dans le contexte parlementaire municipal, sa posture dans les décisions de réformes de la gouvernance institutionnelle par la régionalisation et les potentiels qui pourraient être liés à cette consultation des acteurs du projet. Le pouvoir lié aux prétentions de contrôle de l'opérationnalisation du travail des professionnels de l'animation met en cause le processus de Projet associatif du Centre Gandolin. L'effacement de la fonction de structure intermédiaire liée au rôle citoyen du comité de gestion est subordonné à la mise en œuvre de réformes institutionnelles. Cette mise en œuvre s'articule au processus de prise de pouvoir de la politique locale au différent niveau de la structure et de l'organisation institutionnel du Centre Gandolin. Cette prise de pouvoir laisse apparaître une conception figée de l'analyse des processus socio -humains qui se traduit par une vision quasi paradoxale énoncée entre l'étude sociologiques de l'évolution des problématiques sociales et le souhait d'une définition définitive du projet institutionnel. L'analyse du mélange entre des prérogatives liées à la gestion du territoire et aux relations avec les associations sociales et éducatives exercées par ce Magistrat au niveau local et son implication dans la régionalisation des politiques de l'Institution cantonale pourrait être analysée dans une perspective d'un cumul de fonction auquel les communes ne sont pas préparées. Ce dysfonctionnement apparaît notamment dans la forme par laquelle ce Magistrat appuie son discours sur des notions d'action sociale et de territoire en excluant

de façon *stratégique* toute prérogative à l'intragroupe du Centre Gandolin à définir en dehors du contrôle de la régionalisation institutionnel les orientations de son Projet associatif.

Au terme de cette première synthèse intermédiaire, il est possible de poser l'hypothèse que cette influence d'un contrôle exogène descendant s'inscrit en configurant les interactions intragroupe du Centre Gandolin. Cette configuration de contrôle se prolonge aux différents niveaux d'intergroupes interne et externe. Dans cette première partie d'analyse cette configuration du contrôle institutionnel s'inscrit, au niveau interne, dans une forme contradictoire au sens de la transformation de ses activités sociohistoriques du Centre Gandolin et au niveau externe, contradictoire au développement des projets du réseau d'acteurs du quartier et notamment du Collectif Péiou. Cette hypothèse fait l'objet de l'analyse du second sujet tel que je l'expose dans la suite de ma recherche.

Au niveau de l'analyse de réformes institutionnelles une précision pourrait prolonger mon analyse au sujet de cette nouvelle centralité des politiques locales. Cette précision s'inscrit dans une observation plus large des configurations des politiques communales en matière d'activités de centres de loisirs et de rencontres et de maison de quartier. Ces configurations peuvent être exposées à partir de l'intertexte de cette seconde annexe produit par le Magistrat communal. Cette piste d'analyse s'attache à une forme d'asymétrie entre le souhait d'un maintien de l'Institution cantonale fortement présente dans la production textuelle du Magistrat et un intertexte lié (en creux) à une pression d'autres communes moins directement impliquées dans la réforme, alors même qu'elles ont été les principales actrices d'influence de la décision de l'Etat dans les choix des réformes de la nouvelle gouvernance par la régionalisation de l'Institution cantonale.

Cette première synthèse intermédiaire ne serait pas complète si je ne revenais pas sur le procès de la première annexe de la Commission Maison de quartier. L'analyse de cette première annexe peut également renvoyer à un intertexte lié au doute quant à l'intention du pouvoir des politiques locales telle qu'elles s'interposent entre un modèle associatif de l'animation socioculturelle et une conception de contrôle de prestations énoncées par le Magistrat. Cette formation d'une critique des intentions communales s'inscrit aussi dans une forme de défense d'acquis sociaux du statut des professionnels de l'animation qui s'emboîte dans la critique d'une remise en question de la pertinence des modèles associatifs de l'action sociale.

Ces tentions peuvent être analysées au sens de l'évolution de la notion de réseau et de la critique de la *Formation de la cité par projet*. Boltanski et Chiapello (1999) proposent une lecture sémantique des politiques de réseaux et de projets. Il nous rappelle que dans l'histoire antérieure aux années 1980, "*Le réseau évoque, par là, la conspiration ou ce que Rousseau, pour désigner les formes d'associations particulièrement contraires à l'intérêt général, appelle, dans le Contrat social, des brigues politiques (déjà énoncée dans le Contrat social de Rousseau)*" (p. 214). Ces auteurs analysent l'évolution des modèles synoptiques du connexionnisme telle qu'elle s'oppose tout en s'articulant à la notion de structure d'un positivisme classique. Cette évolution les conduits à étudier un forme d'évanescence de la critique du *Nouvelle esprit du capitalisme* qui modifie les conditions du travail en prenant appui sur l'individualisme et l'exigence d'autonomie initiée par l'intermédiaire des nouvelles formes de réseaux du management financier et de la crise de légitimation de l'Etat. Un renouvellement de la critique peut être envisagé sur fond d'expérience de projet de justice sociale, de l'engagement "*de hauts fonctionnaires,*

d'hommes politiques et d'une fraction du management suffisamment autonome par rapport aux intérêts capitalistes et à la tutelle des actionnaires, voir de capitalistes suffisamment détachés de l'impératif d'accumulation du capital, pour percevoir les risques à terme d'un accroissement des inégalités et de la précarité et aussi simplement pour s'ouvrir au sens commun de la justice, est également nécessaire au réformiste" (p. 446). C'est au sens où il est urgent de restaurer une forme de confiance entre le contrôle politique, les associations et les professionnels de l'animation communautaire que j'analyse la formation de cette nouvelle critique à l'instar de Boltanski et Chiapello : *"En effet ces différents acteurs sont susceptibles de jouer un rôle moteur dans l'expérimentation de nouveaux dispositifs, d'apporter leur soutien à des réformes du cadre réglementaire, et de mettre leur pragmatisme et leur connaissance intime des rouages du capitalisme au service du bien commun"* (pp. 466-467).

6.3 Projet d'animation d'été du quartier du Péiou

6.3.1 Introduction du *Projet été* – PV de Mars 2011

Extrait 4

L'*Extrait 4* introduit auprès du Comité de gestion le projet d'animation d'été. Cette introduction personnifie le travail d'un des animateurs de l'équipe seul référent du secteur ados durant cette période estivale (alors que les autres se partagent huit semaines de centre aéré enfant communal).

J'ai retenu ce premier extrait concernant le projet d'animation d'été dans la sélection du corpus quartier. Il diffère, cependant, des autres extraits au sens où il est constitué sous le titre de la thématique du PV : *ados*.

Ados

Pedro travaillera avec les ados cet été, il n'y aura pas de camp mais une caravane avec animations variées sur le quartier : « Esplanade en mouvement ». Ceci se déroulera la 1^{ère} quinzaine de juillet et 2^{ème} d'août les jeudis, vendredis et samedis de 17h à 22h. Les jeunes du Forum quartier seront les principaux acteurs de ces animations. Ceci est un nouvel essai d'animation, il faut voir s'ils sont preneurs.*

Le Collectif Péiou et l'équipe TSHM participeront aussi à certaines manifestations.

Pedro a fait appel à la commission ados-été pour une aide financière

*les prénoms retranscrits dans les Extraits sont tous fictifs

Les bilans des années précédentes font état d'une baisse de fréquentation des adolescents aux activités organisées sur inscriptions de type camp et centre aéré. Ce projet s'inscrit dans une perspective d'innovation et d'adaptation des propositions d'activités centrée sur les activités d'animation à l'intention des adolescents, de 12 à 18 ans, du quartier du Péiou.

L'intention de l'équipe d'animation fait mention d'une *caravane avec des animations variées sur le quartier* à laquelle le titre : *Esplanade en mouvement* désigne géographiquement les abords du Forum Quartier où a lieu l'accueil des ados organisé par le Centre Gandolin en période scolaire et où les membres du Collectif Péiou organisent, deux ou trois fois durant l'été, des grillades de quartier en musique.

Les périodes mentionnées sont planifiées en fonction des ressources humaines dégagées d'activités de centres aérés ados des années précédentes dans le but de réorganiser ce projet sous la forme de présences et d'activités d'animation d'été dans le quartier.

Hormis ces questions de transposition de dotations, cet extrait nous apprend que ces les activités proposées seront bien destinées aux ados qui seront les *principaux acteurs de ces animations*. Dans ce rapport exposé par l'intermédiaire de la déléguée de l'équipe d'animation au Comité de gestion du Centre Gandolin, la mise en évidence d'un genre : - théorie de l'animation, est constitué de la notion d'*essai d'animation* qui s'accompagne du pragmatisme d'un *falloir* auxiliaire de *voir* auquel ce prendront-ils pour des *acteurs principaux* ?

Extrait 5

Quartier

Retour Collectif Péiou: Les sujets discutés : Maison de quartier, Fête du Printemps, repas communautaire du samedi 26 mars organisé par les boliviens et Projet été la rubrique : *Quartier* de ce PV de mars 2011, nous découvrons la manière concise dont les discussions au sein du Collectif Péiou sont rapportées dans le court ordinaire des séances du Comité de gestion du Centre Gandolin.

Les autres sujets de ce point *quartier* font partie du *Retour de séance du Collectif Péiou*. Ils reprennent des sujets déjà abordés dans d'autres parties du corpus qui peuvent être analysés dans une perspective d'intertextualité. Le premier sujet concerne l'organisation de la *Fête du Printemps* que je n'ai pas retenu dans le corpus et qui est une activité coordonnée essentiellement par les animateurs du Centre Gandolin, alors qu'elle est associée aux activités du Collectif Péiou qui n'y participe que de façon substantielle. Le second concerne le *projet d'animation d'été* tel qu'il a déjà été exposée dans l'*Extrait 4* sous le titre : *Ados*

Cette intrication entre les projets d'animation du quartier et les objectifs des autres secteurs d'activité du Centre Gandolin détermine le partage d'activité avec le Collectif Péiou. Ces objectifs s'inscrivent dans une perspective d'innovation des activités développées dans le quartier du Péiou. Leurs modalités de réalisation sont régulées en fonction de l'organisation interne du Centre Gandolin.

Le partage par l'élaboration de projets d'activités coordonné avec le Collectif Péiou est soumis à approbation du Comité du Centre Gandolin. Il se développe dans les limites où le Comité du Centre Gandolin peut rendre-compte de la participation de forces professionnelles de l'équipe d'animation. Il est redevable des forces et des moyens qui sont engagés dans une démarche d'événement d'animation de quartier tel que la *Fête du Printemps* ou le projet d'animation d'été du quartier. Cette configuration d'une responsabilité de membres bénévoles de gérer des ressources publiques (forces de travail et moyens de fonctionnement) est une charge importante surtout lorsqu'il s'agit de transiger des limites de projets coordonnés avec d'autres responsables associatifs. Cette coopération se trouve, dès lors, centrée sur l'offre et la participation en lien avec les secteurs institués notamment autour des prescrits de l'Institution cantonale qui confère ce caractère privilégié aux *Secteur adolescents* pour le projet d'animation d'été.

Une autre influence de l'ordre de privilégier des *projets événementiels* sur un travail plus quotidien avec les acteurs du quartier peut être interprété par rapport aux besoins et aux difficultés à faire reconnaître des activités de quartier par les décideurs politiques et institutionnels.

Cette prédilection peut être interprétée dans une perspective de promotion de l'image de l'activité événementielle dans l'opinion publique. Elle s'inscrit aussi dans une réalité des compétences du travail d'animation socioculturel souvent indispensable pour l'organisation logistique de manifestations, notamment dans les quartiers populaires.

Dans un retour par l'analyse d'élément du corpus en rapport au travail plus quotidien, un point de la liste des *sujets discutés* se rapporte à l'organisation d'un « *repas*

communautaire » organisé par un groupement culturel bolivien faisant partie du réseau des membres actifs du Collectif Péiou. La participation des animateurs du Centre Gandolin à cette activité donne suite à des difficultés de relations avec les ados constatées lors de précédents repas communautaires. Les membres du Collectif Péiou ont exprimés leurs volontés d'essayer d'organiser ces activités communautaires au Forum quartier dans une perspective d'ouverture aux adolescents du quartier. Ce projet nécessite une participation des animateurs du secteur adolescent du Centre Gandolin pour en assurer le bon déroulement. Les contenus dévolus par le Centre Gandolin à ce type de rencontre intergénérationnel seront exposés dans le prochain *Extrait 8* de la manière suivante : *Le problème est que les ados se sont approprié cette maison donc des animateurs doivent être présents pour les repas communautaires.*

Cette configuration de la coordination des activités entre le Centre Gandolin et le Collectif Péiou constitue l'un des éléments de ma réflexion qui démontre d'un champ de tensions entre des activités institutionnalisées du Centre Gandolin et une organisation sur projet dans une organisation en réseau d'acteurs impliqués dans le quartier. A cette idée d'une tension entre structure institutionnel et réseau d'acteur de quartier peu structuré à l'image d'une plateforme citoyenne, j'analyse la question de la représentativité telle qu'exposée dans le retour de l'Assemblée Générale (AG) du Collectif Palettes retranscrite dans l'*Extrait 7*.

6.3.2 Equipe-Comité en interaction au sujet du *Projet été* – PV Avril 2011

Extrait 7

Dans le retour au sujet de l'Assemblée générale du Collectif Péiou, je retiens comme élément général de ma réflexion le sujet de la problématique de la justification d'un travail d'animation en réseau dans une structure associative dépendante de critères institutionnels. Cette problématique s'inscrit dans une réflexion prolongeant mon analyse. Cette question de représentativité est exposée en Comité du Centre Gandolin au quatrième point de cet *Extrait 7* en soulignant la présence restreinte aux *autorités* et aux *membres du comité* du Collectif. Elle revient, par ailleurs, dans l'*Extrait 8* dans un rapport entre la question de la représentation lors de l'AG du Collectif Péiou et sa capacité à organiser des animations d'été.

Quartier :

Retour de l'AG du Collectif Péiou

1. *Le comité reste le même.*
2. *Les comptes sont bons.*
3. *Retour positif de la Fête du Printemps.*
4. *A part les autorités et les membres du comité, peu de personnes présentes à l'AG.*
5. *Les repas grillades vont reprendre une fois par mois.*
6. *Une association de portugais rejoint le Collectif.*
7. *François a parlé du Projet été, il a distribué des papillons en demandant des idées d'animations aux gens du quartier.*
8. *Une TSHM a lu un texte sur la vie du quartier que Magdalena a rédigé avant ses vacances.*
9. *Le service de livraison à domicile mis en place par les TSHM ne fonctionne pas vraiment. Il faudrait qu'ils se joignent à une association qui existe déjà.*

Le point sept rend-compte de mon initiative dans l'élaboration du projet d'animation d'été. Donnant suite à différentes discussions en équipe d'animation, j'ai pris l'initiative de proposer aux personnes présentes à cette AG de participer à un *brainstorming* pour faire émerger d'éventuelles idées d'animation d'été tout public. Cette démarche concertée peut, à ce titre, faire appel au genre de travail en équipe. Dans l'énoncé d'un style d'animation qui configure mon activité particulière d'animateur. L'innovation de style est configurée au genre par lequel il est lié aux concertations d'équipe. La forme de mise en œuvre de ce brainstorming en AG du Collectif contient, en amont des dimensions implicites à cet espace de concertation que j'interprète au sens d'une part d'incitation liée de façon plus empirique que théorique à l'adaptation du genre en cours de l'action. Ce sens par lequel j'interprète mon style configure mon rôle dans ma fonction d'animateur délégué du Centre Gandolin auprès du Collectif Péiou. Nous verrons dans l'Extrait 8 que le style par lesquels j'inscris mon rôle dans l'activité ne correspond pas exactement au sens du genre accordé au Projet été par l'équipe.

Extrait 8

L'interprétation du sens de mon engagement auprès du Collectif Péiou apparaît telle qu'il est rapporté de l'équipe en Comité. La latitude qui consiste à la composition du genre de l'équipe en relation à mon style est interprétée dans l'*Extrait 8* comme constitutive d'une forme de confusion. Mon initiative peut aussi comprise dans un ajustement entre le genre de l'équipe et mon style d'activité en lien au Collectif Péiou.

Ados :

Projet été au Péiou

Il y a confusion entre le projet quartier et le projet ados. L'idée de départ de Pedro n'était pas celle que François propose actuellement (caravane à la pataugeoire, animations de quartier, etc.) Pour Pedro, le projet était d'installer des chaises longues au Forum quartier et d'organiser des activités avec les ados.

Le projet de quartier devrait être géré par le Collectif. Le comité regrette qu'il n'y ait pas de concertation entre les 2 projets.

D'autre part, il n'y a pas plus d'heures à consacrer à ces activités d'été que les autres années.

Il faut être clair et dire au Collectif que ce n'est pas Gandolin qui doit gérer ces activités d'été.

Alain pense qu'il est difficile d'organiser quelque chose pour l'été si rien ne se fait tout au long de l'année.

C'est très bien d'essayer de mettre en place des activités sur le quartier mais François ne peut pas prendre ce projet en charge.

Le problème est que les ados se sont approprié le Forum quartier et donc des animateurs doivent être présents pour les repas communautaires. Pedro doit mettre en place son projet ados et c'est bien si le Collectif veut s'y intégrer.

Josette parlera à François.

Cette extrait est sélectionné dans une perspective d'élucidation de ces tentions alors que Pedro et moi-même avons eu de nombreux échanges dans une perspective coopérative. Ces perspectives peuvent illustrés les niveaux d'interactions de l'équipe et du comité au sens d'un objet énoncé sous forme d'un compromis en colloque d'équipe d'animation. Ce compte-rendu sous le titre : *Projet quartier* rend-compte de la complexité qui résident dans les interactions entre les animateurs de l'équipe telles que reconfigurées par

l'intermédiaire des représentants de l'équipe au regard de leurs relations au sein de l'équipe articulées dans le contexte communicationnel du Comité de gestion. Ce contexte empreint du sens des responsabilités prescrites par les politiques institutionnels déterminent les orientations du Comité de gestion et la manière d'amener des sujets d'équipe notamment dans le cadre de décisions de développements d'activités. Celle-ci se trouve *a priori* restreintes à des *impératifs de contrôle*, notamment dans une logique substantielle de gestion des moyens en ressources animateurs.

Les *regrets du Comité* d'une absence de *concertation* entre les 2 *projets* sont introduits par la locution *d'autre part* qui joue un rôle de liaison, tout en proposant une certaine distanciation entre les arguments retenus et le *regret* énoncé.

Un élément, dont la responsabilité énonciative est personnalisée pour marquer la position particulière d'*Alain* en tant que membre du Comité. Cette intervention démontre d'une forme de discrimination à l'égard du manque de dynamique d'innovation concrètement produite par l'engagement du Collectif Péiou dans les activités du quartier.

L'analyse de l'interaction en Comité au sujet de mon intention de *mettre en place des activités sur le quartier* est reprise dans un même mouvement qui lui confère un lien de causalité avec le problème de répartition des dotations à disposition.

Le contexte communicationnel esquivait la question de la pertinence entre les moyens et la valeur du projet, alors que le contenu de cet *Extrait 8* reprend également des éléments de la problématique du contexte du partage des activités entre le Collectif Péiou et le Centre Gandolin au sein du Forum quartier telle qu'exposé au sujet de l'organisation de repas communautaires intergénérationnels. Cette analyse plus approfondie du contenu peut nous interroger sur le problème d'organisation d'une gestion séparée entre les activités du Secteur ados du Centre Gandolin et les activités *repas communautaire* organisées par le Collectif Péiou. Par analogie cette posture du Centre Gandolin rappelle l'analyse du premier sujet de consultation Maison de quartier dans un mouvement lié à la démonstration de puissance d'une forme institutionnelle configurant les transactions et déterminant le contexte de communication sans laisser grandes latitudes au développement social local.

A la fin de cet extrait, pour couper court à d'éventuel prolongement des débats au sujet de ce problème de cohabitation (et des problèmes implicites de blocage des processus de développement), la Présidente, *Josette* s'attache à une synthèse qui fixe l'objectif de limiter le projet participatif quartier à *la mise en place* par mon collègue de *son projet ados*.

La possibilité de soutenir une démarche participative des acteurs du quartier s'inscrit dans l'analyse de la connexion : *et c'est bien si ...* Cette connexion à un rôle de régulation et de cadrage de ma demande de participation du Collectif Péiou se trouvant, ainsi, limitée à leurs volontés de *s'intégrer* au projet. La dernière phrase de cet *Extrait 8* renvoie au contexte discursif dans une configuration problématique par laquelle ma fonction de délégué auprès du Collectif Péiou est liée à une définition de la fonction d'*incitation*, sans moyen, ni véritable intention.

Je les perçois liées aux difficultés du contexte et à l'inadéquation des moyens et de répartitions de temps animateurs du Centre Gandolin pour répondre aux constats de contraintes de l'innovation. La prise en charge d'une médiation de ce conflit clôt

également ce point qui se poursuivra par une discussion, hors comité, entre *Josette* et moi-même.

Cet extrait révèle des prérogatives de l'attribution de moyens en ressources humaines gérés par le comité du Centre Gandolin comme vecteur d'un *sentiment d'incertitude* dans l'objectif de soutenir un contexte de collaboration avec le Collectif Péiou. Il en ressort une asymétrie renforcée qui pourrait donner lieu à une hypothèse au sujet de ma proposition de créer *Secteur quartier* et des suites qui lui ont été donnée dans la consultation comme évolution d'un espace de transactions problématique entre le Centre Gandolin et le Collectif Péiou. Au contraire de l'effet espéré par cette constitution en *Secteur quartier*, celui-ci joue un rôle de distanciation qui se rapporte à l'attribution exclusive de la responsabilité du projet participatif tout public au Collectif Péiou. Cette asymétrie des buts démontre également des difficultés à concilier les deux orientations d'une politique d'animation sectorisée à partir des populations, tel qu'organisée par le Secteur adolescent et une formation en réseau du Secteur quartier. Dans le contexte de l'intragroupe ces difficultés d'attributions se trouvent reportées à un manque d'autogestion du Collectif Péiou qui m'interroge par analogie à une vision stéréotypée récurrente du potentiel participatif des populations représentées par les acteurs du quartier.

Ce travail d'analyse de ma pratique inspiré des méthodes compréhensives m'a permis une approche du sens que je n'aurais pas su lui trouver. Sans formation aux méthodes d'analyse de la configuration sociale par l'interprétation de zones d'influences inscrites dans les transactions entre les acteurs internes et externes au contexte communicationnel, je serais sans doute resté sur ma faim concernant l'approche des possibilités d'évolution du contexte de l'activité. Je présente dans la suite une de ces évolutions, en l'occurrence celle qui s'est concrètement développée dans un ajustement de ces zones d'influences.

6.3.3 Introduction à l'annexe *Projet été* intertexte au PV du 12 avril.

Le comité de gestion découvre la proposition faite à l'équipe d'animation de quartier fondée sur une démarche participative en relation avec le réseau des membres du Collectif Péiou incluant la coopération d'activité du Secteur adolescents.

Annexe III. *Documents de travail : Projet été*

(Intertexte au PV du Comité de gestion - avril 2011)

Le projet

Le Centre Gandolin, dans le cadre de ses festivités du 40ème anniversaire, et en collaboration avec certains acteurs du quartier, souhaite impulser le lancement d'un nouveau projet d'été à l'intention des ados et des habitants du quartier du Péiou (et environs).

Ce projet qui se réalisera sur trois lieux: la pataugeoire du Péiou, ainsi que l'esplanade au bord du Forum quartier, comprendra diverses animations en plein air des après-midis et des soirées, avec comme "outil" principal une caravane/stand de vente d'en-cas et de boissons cogéré avec les ados du Forum quartier.

Ce projet d'animation est à but non-lucratif. Les animations sportives, culturelles et ludiques, seront gratuites, les boissons (non-alcoolisées) et les en-cas (crêpes, glaces et autre) seront vendus à un prix accessible et les bénéfices réalisés permettront avec les adolescents-participants de se financer des sorties dans le cadre des activités de la Forum

quartier. Cette caravane sera le centre autour duquel gravitera les différentes activités destinées aux jeunes et également aux moins jeunes du quartier.

Ce projet est donc une opportunité d'investir des lieux très fréquentés par les habitants (la pataugeoire ainsi qu'un grand et bel espace vert (place du Forum quartier) qui est au centre du quartier et d'ordinaire peu utilisé si ce n'est pour promener des chiens. C'est l'occasion de donner vie au quartier durant une partie de l'été, d'organiser des activités avec et pour les adolescents du quartier ainsi que rassembler des habitants du quartier autour d'animations variées.

L'intérêt du projet réside dans le fait qu'il permettrait aux jeunes et moins jeunes du quartier de s'approprier un espace qui peut s'assimiler au "centre du village", comme cela se fait lors d'autres manifestations de quartier (Fête du printemps et Braderie du Péiou), ouvrant ainsi des opportunités de rencontres et d'échanges entre les générations et les cultures.

Cette annexe s'inscrit dans un processus évolutif dans une forme de va-et-vient entre les opinions des partenaires internes et externes qui contribuent à la dynamique d'un énoncé communautaire du projet. Ce sens dynamique se rapporte au travail d'énonciation comme processus d'élucidation et de construction du projet produit par *Pedro*. Les critères de régulation du projet exposé précédemment de façon restrictive par le Comité de gestion sont prolongés par une discussion sur l'interprétation des contenus des interactions.

Des ajustements ont été suivis, notamment par Josette, pour clarifier les éléments de transaction qui se rapportait au sens accordé au projet par *Pedro* et moi. Ces relations interpersonnelles ont permis de revisiter ses tensions et d'articuler dans ces éléments dans un nouvel énoncé du Projet été. L'exposé de ce contexte de transaction peut être envisagé dans une forme de modélisation des contenus permettant de dépasser des rigidités fondées substantiellement sur des problèmes de sectorisation des activités, à l'image de la standardisation des prescrits institués entre les acteurs.

L'analyse de la cohérence verbale de l'*Annexe III* est exposée dans un registre déictique qui se démarque des productions textuelles précédentes. La notion de potentiel est convoquée en introduction par un aspect d'engagement qui peut être comparé en extension de la première section de cette troisième annexe analysée en relation à l'intertexte au corpus sélectionné. Il s'inscrit dans une formation qui se détache de celle exposée dès l'*Extrait 1* sous la forme du syntagme verbal *inciter*. La condition de l'usage renforcé de celui-ci défini à la forme du présent de *souhaiter* qui accompagne l'infinitif d'*impulser* marque une qualité de motivation stable du présent et une signification de l'action engagée et résolue.

La seconde section détermine l'objet de ce *souhait*. Le type de discours interactif, qui sous le syntagme verbal *réalisera* décrit l'espace, la temporalité et l'aspectualité de l'action s'articule au participe du verbe copule *cogérer* énonçant une fonction active de l'interaction textualisée.

La troisième section rappelle un objectif de socialisation communautaire des animateurs du centre de loisirs par l'énoncé au présent de l'auxiliaire d'état par lequel est exprimée une condition non lucrative comme caractéristique d'un *objectif commun* définissant le modèle de participation des adolescents.

Je précise que le modèle coopératif exposé s'inscrit dans une forme inspirée des notions abordées dans le cadre de ma formation AISE dans une adaptation de la notion de *récompense collective* comme élément d'analyse théorique développée dans le cadre du cours : *dispositif coopératif* de la professeure Céline Buchs²⁶. Cette perspective a donné lieu à des discussions entre *Pedro* et moi qui ont permis d'élaborer le modèle par lequel chaque adolescent est rémunéré sur la base de son engagement et des horaires qu'il effectue et qu'il accepte que les gains de l'activité servent au financement d'activités de sorties organisées dans une formation au choix coopératif (proche du sens de la notion de *solidarité sociale*).

La dernière partie du projet se rapporte à des aspects de la topologie des lieux du quartier. Il ne nous semble pas anodin de retrouver en implicite l'organisation localisée topographiquement autour d'un centre qui met en lien un état présent du *monde ordinaire* du quartier. Celui-ci s'articule au syntagme verbal infinitif *donner*, dans une conception interactive de la créativité qui peut être associée à une conception de l'identité professionnelle de l'animation socioculturelle. Au sens des trois pôles²⁷ de Jean-Claude Gillet (2008), nous accordons à ce *don de vie* un aspect *militant* du métier d'animateur, alors que la vision d'*organisation des activités des adolescents* convoque son *pôle technique* et qu'enfin le *pôle de médiation* peut s'interpréter sous cet angle au sens d'un accompagnement communautaire signifié par le syntagme verbal : *Rassembler*.

Le dernier passage donne l'opportunité aux décideurs de s'approprier le *Projet ÉTÉ* le marquage du *subjonctif* de *permettre* accompagne l'infinitif du syntagme *s'approprier* qui se rapporte à nouveau à l'aspect topographique du quartier idéalisé sous la fonctionnalité du *centre du village*. Le complément développé du présent du syntagme verbal *faire* à la troisième personne du présent permet d'actualiser le *Projet ÉTÉ* en l'associant aux autres temps forts du quartier. La conclusion énoncée au participe présent du syntagme verbal *ouvrir* convoque l'aspect idéalisé d'objectif d'une conception du métier de l'animation socioculturelle et de sa différenciation d'autres professions de l'action sociale.

6.3.4 Mise en œuvre du Projet été – PV de Juin 2011

Les derniers *Extraits 9* et *10* de ce semestre d'activités associatives reprennent les éléments du *Projet ÉTÉ* susmentionné. En préalable, la notion de topographie du quartier est convoquée, elle vise à clarifier des *a priori* dévolus à la *place du Forum* pour les ados et aux abords de la pataugeoire comme espace de vie du quartier.

Extrait 9

²⁶ Céline Buchs est maître d'enseignement et de recherche à la FAPSE dans le domaine "Processus sociocognitifs et interactions sociales".

²⁷ Jean-Claude Gillet (2008), dans son ouvrage : « *Des animateurs parlent, Militance, Technique, Médiation* », a procédé à l'analyse de colloques avec des animateurs de plusieurs pays d'Europe. Les résultats de ses recherches se sont construits sous l'angle de trois catégories par lesquelles il lie les trajectoires d'expériences à une évolution des *croyances* initiales d'animateurs. La mise en corrélation d'énoncé libre repris sous forme de choix de mots clés liés à la Militance, la Technique et la Médiation expose notamment l'évolution du sens accordé à ces trois angles durant la carrière et selon les niveaux socioprofessionnels liés aux fonctions sur le terrain, à des cadres associatifs ou à des responsables institutionnels et politiques.

Cet extrait expose, sur le registre de la transmission d'informations, des éléments d'apport d'un financement du Collectif Péiou pour des animations concernant des samedis de quartier en musique du *Projet ÉTÉ*.

Quartier :

Projet d'animation d'été pour la vie du Quartier sur 2 espaces: pataugeoire et Esplanade.

Le but est de rapprocher les habitants du quartier des Péiou et être en contact avec eux.

Ce projet a été pensé suite à la difficulté de faire quelque chose avec les ados.

Une buvette (sous tente) sera ouverte de 15 à 19h au bord de la pataugeoire avec des jeux et animations en collaboration de la Maison des enfants.

En fin de journée : la buvette se déplacera à la place du Forum où se dérouleront des soirées thématiques (films les jeudis, soirées ados les vendredis et grillades les samedis).

Pedro s'occupe des demandes d'autorisations. Il a déjà fait la demande à l'Office du commerce et a contacté la Sécurité municipale.

L'habillage du container du Forum quartier est prévu afin d'avoir plus de place pour stocker le matériel.

L'équipe collaborera aussi avec les TSHM.

Yasmina (TSHM) et Antonin ont proposé de faire le tour du lac à vélo avec les jeunes du Forum quartier et de l'espace d'accueil des jeunes adultes pour favoriser le tremplin entre ces 2 endroits. Pedro aimerait participer à cette sortie. La Buvette permettrait de financer le tour du lac.

Un appel a été diffusé pour de l'aide bénévole ainsi que pour des idées d'animations.

Le budget heures pour ce projet sur les 4 semaines est d'environ 30 heures par semaine soit au total 120h pour Pedro et 120h pour un moniteur.

Le tour du lac va faire exploser les heures de Pedro sachant que, pour les camps, il faut compter 10h à 12h par jour. Par contre, François ainsi que les TSHM vont décharger Pedro pendant le projet été afin qu'il n'ait pas trop d'heures supplémentaires.

Pedro va envoyer le projet ainsi que les feuilles d'inscriptions au comité et transférera le budget final dans un 2^e temps.

Ces animations pour l'été sont une nouveauté donc il faudra voir si cela marche.

La formation de la définition de l'action du Centre Gandolin confirme la primauté que les acteurs du Comité de gestion accordent aux aspects techniques de gestion du projet, alors que peu d'éléments se rapportent à des informations au sujet des implications participatives des autres instances qui collaborent au projet d'animation.

Ces autres instances renvoient à un troisième segment qui expose la participation à la prise en charge de l'encadrement *en collaboration avec l'équipe TSHM*, alors que l'identification des animations de quartier au Collectif Péiou est devenue (implicitement) plus largement inscrite dans *l'appel à l'aide bénévole des habitants*.

Cette analyse de la structure générale du texte de l'*Extrait 9* se rapporte à une succession de segment de l'ordre du *monde ordinaire* entre lesquels sont introduit des éléments d'organisation du *monde social* engagé dans le projet.

L'aspect de gestion des ressources humaines entre les secteurs d'animation s'inscrit également dans une forme de recherche de ressources coopératives. Enfin, l'hypothèse d'une *inscription* des membres du Comité du Centre Gandolin pour participer aux activités est insérée dans cette liste entre des éléments en lien à transmission d'informations au sujet du *budget*.

Extrait 10

Ce dernier extrait introduit une évolution des logiques d'évaluation initiées en lien à ce nouveau projet. Il expose une démarche du Comité de gestion pour développer une posture d'évaluation accompagnant les activités dans une forme coordonnée au travail des animateurs.

Quartier :

Pedro remet le budget final pour le projet d'animation d'été pour la vie du Quartier à chacun et le commente.

Total des dépenses CHF 8'485.90

Total des produits CHF 8'250.- Déficit CHF 235.90

Attention de mettre un indicateur, faire le point de la situation chaque semaine.

Deborah peut peut-être avoir un congélateur. La publicité sera disponible la semaine prochaine. Films : Trigon films (films du monde) 150.- par film et ils envoient les affiches et les flyers. Vendredis soirs : surtout soirées hip-hop. D'ici vendredi la programmation sera terminée. Collaboration avec l'espace enfance, et L'association d'accueil des gens de la rue : La Parenthèse.

Nom de cette activité : ?

Sous le Péiou y avait la mer

Eté pour tous.

Cette forme évaluative peut être exposée à partir d'une conception antérieure exposée dans l'*Extrait 9* au travers d'une opérationnalisation souvent sanctionnée *a posteriori*, comme suit: *Il va falloir voir si ça va marcher*. A cette forme restrictive de l'évaluation exposée précédemment s'ajoute ici une nouvelle forme de suivi évaluatif intégré à l'activité de façon planifiée et organisée. Cette formation d'une modélisation évaluative contribuant à des objectifs d'ajustement en cours d'activité donne l'image d'une évolution de la responsabilité particulière au rôle du Comité connotant sa fonction de contrôle d'une nouvelle perspective qui n'est que peu présente dans le reste du corpus sélectionné.

Cet *Extrait 10* expose une forme d'évolution des modalités d'évaluation qui pourrait marquer une démarche de projet associatif dans une perspective innovante d'opérationnalisation qui s'inscrit dans un apprentissage entre les membres de l'équipe d'animation et du Comité au sens de l'acquisition d'une *culture d'évaluation* intégrée entre les acteurs en cours d'activités.

Le projet s'est entre-temps renforcé de la participation de professionnels engagés, de concert avec un organisme œcuménique et la Commune, à développer un projet d'animation enfants dans le quartier (Maison des enfants). A ce premier segment succède

une définition du *monde ordinaire* sur des aspects de gestion des demandes d'autorisations et d'espaces pour le matériel.

6.4 Seconde synthèse intermédiaire

Les impératifs de gestion des infrastructures et des moyens en ressources humaines peuvent être considérés dominés l'activité du Comité de gestion par rapport à la perspective endogène ascendante du développement social local du travail des animateurs dans le quartier du Péiou. Ces contraintes font partie d'une réalité liée au contrôle exposée dans le premier sujet et la démobilisation des acteurs dans un climat politique local fondé sur la justification institutionnelle. Il remet en cause dans le contexte communicationnel des acteurs du Centre Gandolin, les responsabilités et les dynamiques qui visent à orienter les activités sociohistoriques dans une perspective de transformation vers les projets du quartier du Péiou.

Alors que cette responsabilité permet des innovations, ce climat de contrôle pousse les acteurs à rigidifier leurs conceptions en renforçant l'institution intragroupe des prescrits par prestations et en limitant les ajustements dans une perspective d'activités coordonnées au contexte du réseau d'acteurs du quartier. L'influence des réformes de la nouvelle gouvernance à instaurer une logique de pouvoir de contrôle de la politique locale dans un processus de régionalisation de l'institution qui peut être interprété de façon contradiction avec les dynamiques d'innovations qui configurent les changements dans une présence réflexive et communicationnelle ouverte aux controverses et aux ajustements en cours d'activité.

La sectorisation des activités du Centre Gandolin divise en savoir-faire distinct ce qui sous la forme fonctionnelle d'unité d'équipe d'animation coordonnée avec le comité de gestion induit une notion de territoire « indépendant », *un espace réservé avec tous les moyens humain et matériels nécessaires à la réalisation de l'activité* (Thévenot et Boltanski, 1991, p. 382).

Ces structures de l'activité inspirée de l'ingénierie peuvent être analysées dans une forme endogène de conventions internes entre les membres de l'équipe d'animation validée par le Comité de gestion. Ce découpage peut se rapporter au *monde domestique* codifié au travers de l'évolution sociohistorique des activités du Centre Gandolin et notamment l'intégration des notions de *secteur enfant* et de *secteur adolescent* qui se rapporte fondement initial, en 1976, du *référentiel institutionnel* (Vuille et Wicht 2007).

Mon analyse ne remet pas en cause l'institution par secteur d'activités enfant, adolescent et d'autres activités sociohistoires culturels et de loisirs développées par le Centre Gandolin, qui peuvent trouver leurs places ou être ajustées au fil du temps, dans un climat de confiance, au développement social local. Mon propos est plutôt de remonter de mon analyse pour constater certaines difficultés liées à la substantialité des dotations à l'intention des adolescents et aux difficultés devenues structurelles du développement de perspectives intergénérationnelles dans les activités du quartier du Péiou.

Les réformes de l'Institution cantonale s'inscrivent dans le renforcement de la prédominance de l'administration et de gestion de ressources institutionnels amplifiant l'interprétation des activités à partir d'une gestion par secteurs cloisonnés. L'organisation de repas communautaires de quartier illustre, au travers des problèmes de cohabitation entre les adolescents et l'organisation d'activités de vie du quartier ouverte aux activités

communautaires, les difficultés liées cette structuration par nature des activités du Centre Gandolin.

Les ajustements vers une forme d'innovation des relations intergénérationnelles entre les différentes populations du quartier sont soumis à une logique d'attribution substantiellement instituée qui figure et structure l'activité. Cette logique renforcée par l'esprit de contrôle issu de la régionalisation et de la modification des rapports à la politique locale réifie le contexte communicationnel. La politique d'incitation au contrôle s'inscrit dans une justification qui se répercute également sur le contexte communicationnel du réseau d'acteurs du Collectif Péiou.

Les processus de justification institutionnels orientent le contexte communicationnel de l'intragroupe du Comité du Centre Gandolin vers une critique de la représentativité, alors que les logiques de projets par le travail en réseaux répondent à des critères participatifs qui engagent les acteurs dans une autre logique. Le genre de politique de l'intragroupe se rapportant à ma proposition d'instituer un secteur quartier est soumis à cette même répartition par nature qui modèle les choix en limitant, dans un premier temps, toute latitude dans une perspective d'innovation du projet d'animation d'été. Les membres du Comité peuvent être une ressource, qui dans un deuxième temps, participe à la résolution de ces controverses.

Les potentiels d'évolution du genre se rapportant au contexte communicationnel de l'intragroupe participent au processus de négociation qui lient certains membres du comité au développement de leurs styles propres de résolution de ces controverses. La conjugaison de ces styles dans un processus de négociation et d'ajustement de l'activité prescrite peut s'inscrire dans une perspective acceptable d'ouverture aux projets d'animation du quartier en réseau d'acteurs. Ces processus de négociation et d'ajustement peuvent s'articuler au modèle du développement social local, notamment dans une perspective d'élucidation des significations de la coopération, au niveau de la gestion et de l'opérationnalisation d'une organisation en réseaux. La méthodologie de projet est un outil issu de la pédagogie du développement social local que je rapporte au sens de l'*empowerment* inspiré des pouvoirs de Foucault (Annexe 2) à un *pouvoir avec* qui est d'une autre nature que le contrôle bureaucratique et la gestion administrative lorsqu'il s'inscrit dans une logique de *pouvoir sur*. L'*empowerment* inscrit le *pouvoir avec* dans une construction du *pouvoir de* la personne dans la communication de l'intragroupe, mais aussi dans les moyens et l'espace nécessaire à la réalisation de son activité particulière dans la collectivité. Dans la constitution d'une justification de l'activité conventionnée, ce *pouvoir de* implique le renversement d'une vision causale des dynamiques sociales prédominant les configurations du contrôle pour fonder la critique des accords dans une formation de l'évaluation de l'activité en train de se faire.

7 Synthèse interprétative

Dans une synthèse articulant les deux parties de mon analyse du corpus, il est possible de mettre en évidence certaines configurations de contraintes et de potentiels des processus commun structurant l'architecture des discours de l'intragroupe. Mon intention dans ce chapitre est de prolonger mon analyse empirique du contexte d'interactions entre les acteurs. Pour ce faire, je me contenterai de reprendre, en les précisant, quelques éléments de l'intertexte de la Consultation au sujet de la future maison de quartier, notamment ceux inscrits dans l'analyse des interactions de l'*Annexe au PV du Comité de gestion - février 2011* se rapportant au corpus sélectionné sous la mention nominale, *Réunion « Maison de quartier », 26 janvier 2011*. Ma démarche vise à mieux comprendre ces éléments dans leurs aspects de contrainte et de responsabilité des prescrits institués et ceux interprétés en contexte d'interaction formant un genre communicationnel du Centre Gandolin. Le membre de l'équipe ou du Comité de gestion n'est pas extérieur aux processus d'aménagement de ce genre et le sens qu'il accorde à son interprétation subjective d'élucidation des causes peut laisser apparaître des champs d'influences intersubjectifs, entre raison et compréhension, générant notamment des sentiments d'incertitude entre les acteurs et traversant en l'occurrence l'ensemble des tensions du contexte communicationnel sous la forme d'un *phénomène d'actions* exposé tout au long du corpus.

J'inscris donc ma synthèse interprétative dans une visée de compréhension des controverses entre les personnes engagées dans la communication sur le projet de future maison de quartier se rapportant aux problématiques exposées à partir du premier des deux sujets du corpus sélectionnés.

Mon analyse du second sujet, non sans révéler d'autres difficultés, a surtout mis en lumière des éléments se rapportant au potentiel de l'intragroupe, notamment autour du thème de l'évaluation en cours d'action, qui pourraient faire l'objet d'un autre axe (moins problématique) que celui que je choisis pour cette partie de synthèse.

Je reviens sur des interrogations de sens commun de cette première partie du corpus et plus précisément à partir de l'*Annexe I du PV du Comité de gestion - février 2011*, en relation aux perspectives à long terme du projet de la future maison de quartier du Péiou. Mon analyse du contexte des discours met en jeu un ensemble d'agent et d'acteur participant au contexte communicationnel de ce projet de future maison de quartier. Ce document de la Commission Maison de quartier est produit par l'intragroupe des professionnels de l'équipe d'animation et des membres du Comité de gestion. L'interprétation des prescrits au niveau de l'intergroupe sont amplifiés au travers de controverses au sujet de la gestion de cette future infrastructure. Le vote du troisième scénario de cette première annexe s'articule aux interactions en cours de séance autour du maintien d'activité sur le lieu historique impliquant un aspect secondaire au futur projet. La question du modèle associatif d'une structure du type maison de quartier est figurée dans une autre controverse liée aux intentions de l'Institution cantonale, à laquelle répond le Magistrat. Alors que cette *Annexe I* vise à clarifier certains doutes de la configuration des valeurs de l'action au sens de l'affiliation du Centre Gandolin aux structures institutionnelles, elle est articulée à une autre controverse liée au sens de la coordination du Centre Gandolin avec le Collectif Péiou. C'est aussi face aux doutes que peut susciter cet énoncé que le Magistrat répond de son point de vue d'exécutif responsable du contrôle de la politique communale.

J'interprète une forme de sentiments d'incertitude qui est constitué d'interrogations ambivalentes entre l'attachement aux modèles de maisons de quartier et l'interprétation des intentions de l'Institution cantonale en matière de développement futur des associations. Ils participent à configurer une forme de dichotomie entre l'option liée à *volonté de créer une annexe* et celle issue du document de la Commission Maison de quartier sous la forme du vote exposé, dans cette même séance, de la façon suivante : *Ce soir, le scénario 3 est voté à l'unanimité*. Alors que j'interprète la première option comme liée à un contexte émotionnel de l'intragroupe en cours d'interaction, la seconde décision apparaît de nature bien différente. Elle est le fruit d'un travail d'usagers bénévoles du Comité de gestion coordonné sous forme d'une production écrite d'un des professionnels de l'équipe d'animation.

La configuration dissymétrique de ces options développées au cours d'une même séance met en jeu le Projet associatif dans le Projet Maison de quartier. Elles peuvent être liées aux natures différentes de l'engagement de partenaires du comité de gestion formé de représentant de la société civile et d'animateurs professionnels dans la justification des fondements communautaires de leur métier. Dans une configuration idéale, les animateurs contribuent par leurs expériences et par l'exercice pratique de leur métier à la mise en œuvre d'activités décidées ensemble. Les configurations d'un travail professionnel d'animateurs socioculturels en relation à des engagements de membres de comité, parfois moins enclins à s'investir et moins outillés pour promouvoir les modèles associatifs que les professionnels qu'ils emploient, font partie d'une réalité pratique qui constitue une question fondamentale de la forme de partenariat associatif promue par l'animation socioculturelle.

Dans l'analyse d'un style de production d'un genre de texte d'animateur, la première annexe vise à répondre à des questions de finalités liées à la gestion de la future maison de quartier. Mon hypothèse est que la configuration complexe du contexte communicationnel qui entoure cette question met, d'une part, en cause l'objectivité du genre associatif et, d'autre part, les éléments de styles d'une production textuelle de professionnels de l'animation. Cette contribution de la Commission Maison de quartier peut également être analysée comme un exemple de méthode de travail d'animation posant de façon claire les questions essentielles sous la forme d'un outil de travail qui aurait pu permettre aux différents partenaires d'aboutir à une véritable innovation au terme d'une consultation démocratique.

Je propose de revenir sur l'analyse du *contexte de production d'un discours* de cette première annexe au corpus. Au sens des théories sociodiscursives de Bronckart (1996, pp. 95-100), l'analyse du *"contexte de production peut être défini comme un ensemble de paramètres susceptibles d'exercer une influence sur la manière dont le texte est organisé"*. Dans une distinction constitutive de la méthode d'analyse de discours, qu'ils soient oraux ou produits sous forme de texte, Bronckart considère que *"ces facteurs sont regroupés en deux ensembles, le premier relevant du monde physique, le second des mondes social et subjectif"*. Le premier plan est décliné sous l'angle d'un *"comportement verbal concret, accompli par un agent situé dans les coordonnées de l'espace et du temps"*. La méthode d'analyse sociodiscursive considère que le *"contexte physique peut être définie en quatre paramètres précis, - le lieu de production... ; - le moment de production... ; - l'émetteur (ou producteur ou locuteur)... ; - le récepteur..."*.

Dans le *contexte de production* du corpus sélectionné dans mon analyse, une précision concerne une différenciation du sens d'une coproduction entre des interlocuteurs qui peut se rapporter aux discussions en cours de séance de la Commission Maison de quartier, alors que *"lorsque la production est écrite, le récepteur n'est généralement pas situé dans les coordonnées de l'espace-temps du producteur"*. Au sens de ce premier plan de l'approche des paramètres, le contexte de production s'articule à une temporalité dialogique du travail en Commission Maison de quartier à destination, qui lui-même est articulé à une deuxième temporalité composée d'un émetteur proposant des scénarii soumis à la décision lors de la séance du comité. Enfin ses deux premiers espaces s'articule au troisième paramètre du contexte physique d'un émetteur (auteur au nom de l'intragroupe) et d'un récepteur (destinataire au nom de la politique communale) situés dans des espaces-temps distincts. Il est également possible de distinguer un quatrième espace constitué du contexte physique de la coordination par le Collectif Péiou des différentes contributions à destination du Magistrat communal.

A ces paramètres physiques du premier plan du contexte de production, l'analyse textuelle de Bronckart articule un second plan sous la forme du *"contexte socio-subjectif qui peut, lui aussi, être décomposé en quatre paramètres majeurs"* (p. 96).

Le lieu social se rapporte au cadre dans lequel s'inscrit la *formation sociale*. Dans l'analyse du corpus sélectionné, ce cadre se rapporte à l'intragroupe et aux modes d'interactions dans lesquels le texte est produit. Ces modes d'interactions sont par exemple constitutifs de sources d'inspirations liées au cadre des interactions du colloque d'équipe d'animation, de séances de comité de gestion, de séances de coordination en réseau du Collectif Péiou, de consultations associatives organisées par l'organisation politique communale, de communication des partenariats professionnels et associatifs en relation à l'Institution cantonale, de travail en commission informelle, de réunions de réseaux, d'équipes d'encadrement instituées en secteurs, etc.

La position sociale de l'émetteur est constituée au sens de Bronckart du statut d'énonciateur, de son rôle social dans l'interaction en cours ; rôle d'animateur socioculturel, d'auteur ou d'agent producteur d'un compte-rendu de commission, d'une contribution à la consultation portée dans une perspective de décision consensuelle entre les acteurs de l'intragroupe, etc.

La position sociale du récepteur est inscrite dans une acception de destinataire du texte. Le statut du destinataire s'inscrit dans l'*Annexe I* au corpus dans un sens de partenariat se rapportant à une démarche de consultation démocratique. Le statut de subalterne de l'émetteur s'attache au sens de l'acteur associatif (professionnel ou bénévole) dépendant du pouvoir de représentation de l'institution politique communale, personnifié par le Magistrat récepteur du texte produit.

Le quatrième paramètre majeur se rapportant au contexte socio-subjectif est inscrit dans la formulation du *"but (ou des buts) de l'interaction, quel est, du point de vue de l'énonciateur, l'effet (ou les effets) que le texte est susceptible de produire sur le destinataire ?"* (p. 97).

Les remarques que Bronckart énonce au vu de la complexité de cette conceptualisation d'un contexte physique et socio-subjectif s'inscrivent dans une nuance entre les deux qualités *d'émetteur* et *d'énonciateur* qu'il désigne sous l'expression *d'agent producteur* ou *d'auteur*.

Ce retour sur la conceptualisation de l'analyse des discours prolonge ma réflexion théorique au sujet des méthodologies d'analyse des types de discours et d'architectures textuelles. L'analyse de ses paramètres de production porte sur ces questions d'espace-temps que je n'ai pas particulièrement développé dans mon analyse du corpus sélectionné. Cette séparation m'a notamment permis d'exposer de façon globale les responsabilités énonciatives exposées à partir des extraits des PV du Comité et les trois annexes pour me concentrer sur les l'analyse des intertextes disponibles pour l'auteur d'un texte. La reprise de mon analyse de l'architecture textuelle et des relations aux intertextes participants à aux responsabilités énonciatives à partir de l'*Annexe I* sont revisitées de façons plus précises dans une perspective d'analyse des buts de des auteurs. L'analyse de ces buts prolonge ma recherche en complétant mon approche des responsabilités énonciatives par l'approche du concept de *paramètre socio-subjectif majeur du contexte de production d'un texte*.

Dans la suite de la conceptualisation du contexte de production, Bronckart (1996) précise notamment que *“les paramètres qui viennent d'être énumérés, même s'ils peuvent être énumérés a priori, n'influencent sur un texte qu'au travers des représentations propres de l'agent producteur (...) Notre connaissance des lieux sociaux, de leurs normes et des rôles qu'ils engendrent, comme celle des mécanismes d'exhibition-protection de notre image (ou face, cf. Goffman 1973) se construit lentement, au gré de notre expérience de vie sociale [...]. Il n'est pas rare que nous nous trompions sur le lieu social d'une de nos productions verbales ; lorsqu'un interlocuteur est à la fois un ami et un supérieur hiérarchique, nous pouvons nous adresser à lui en tant qu'ami, croyant que l'interaction est informelle, alors que lui joue son rôle de supérieur et se situe dans une interaction professionnelle”* (p. 99).

La recherche par l'analyse du destinataire et des buts peut être comprise sous l'angle des questions de gestion de la future maison de quartier en relation à la politique de régionalisation de l'Institution cantonale et du rôle que le Magistrat communal s'attribue dans ces deux projets emboîtés. Cette question de prétention à la gestion restée ouverte à l'appréciation du Magistrat, s'articule à une seconde question qui s'inscrit dans une forme d'altérité en regards des dynamiques de négociations endogènes ascendantes fondamentalement destinées à la formation du sens d'une consultation intégrée entre le Collectif Péiou et le Centre Gandolin.

Ces dynamiques se rapportent au sens du développement social local à une formation ascendante de la communauté du quartier, alors que les sujets de la gestion concerne la question de la justification d'un modèle de type maison de quartier dans une perspective d'interprétation et de négociation exogène descendante.

La mise en cause des intentions de la politique communale liées aux réformes de la nouvelle gouvernance se rapporte à des éléments de la controverse des processus de négociation des conventions institutionnelles, alors que le Magistrat communal est également l'un des principaux acteurs des réformes visant à redéfinir les pouvoir des communes au sein de l'Institution cantonale.

Sous un autre angle, la question de l'appartenance associative, inscrite dans une perspective de justification au niveau légal du pouvoir de l'association, se rapporte à la forme sociohistorique par laquelle l'activité du Centre Gandolin peut être appropriée dans nombres d'innovations en actions sociales. Ces activités ont, par la suite, été institutionnalisées par l'Etat dans les formes de solidarité sociale que les politiques ne manquent pas d'évoquer dans leurs références à la proximité quasi magique du système démocratique en Suisse. Dans cette observation des configurations des *régimes*

d'engagement en lien avec les critiques des modèles économiques, j'analyse la remise en cause de ces mouvements citoyens d'action sociale à l'aune de constats d'auteurs qui ont "exploré la tension entre un régime de justification et un régime d'agapè qui repousse toute équivalence" (Boltanski, 1990²⁸). Cette différenciation permet aussi de comprendre les tensions suscitées par le spectacle public de la souffrance, et les conditions de passage de l'indignation à la critique (Boltanski, 1993²⁹). (...) Les associations apparaissent dans toute leur capacité, que n'a pas l'Etat, lorsqu'elles contribuent à l'accompagnement des tensions entre l'engagement civique et celui qui tient en un ancrage local ou personnel" (Thévenot, 2006, pp. 219; 222).

La finalité de la gestion de la future maison de quartier du Péiou, telle que liée aux questions d'objectivité des modèles associatifs pose une problématique épistémologique proche de celles des controverses énoncées dans le cadre des recherches en sciences sociales.

La distance entre "La volonté du comité du Centre est de maintenir les activités concernant les enfants (centres aérés, cours et ateliers, parascolaires, etc.) au Centre actuel et créer une antenne quartier" exposée en début du cours de séance du Comité de gestion (Extrait 3 du PV de février 2011) et la décision sur dossier (distribué avant la séance) en fin de cette même séance exposée par "Plusieurs scénarii ont été proposés. Ce soir, le scénario 3 est voté à l'unanimité" démontre d'une formation entre compromis constitué dans le contexte communicationnel en train de se faire et une démarche téléologique rapportée d'interrogations d'une autre réalité tout aussi valide au sens où elle configure l'intragroupe du Centre Gandolin. Ces configurations communicationnelles d'un présent intragroupe peuvent être analysées dans un même mouvement que celui des deux réalités particulières évoquées dans l'encadré exposant ma relation au président du Collectif Péiou dans une réalité co-subjective et de l'autre dans une réalité de personne dans son activité citoyenne exerçant son rôle de président en séance du Collectif Péiou. Le compromis de l'intragroupe du centre Gandolin à ce sujet configure, en début de la séance de Comité, s'inscrit dans le contexte communicationnel en train de se faire dans une forme liée au parapluie du genre, alors que la décision d'envoyer la contribution à la consultation au sujet de la maison de quartier se rapporte à une double question de finalité de gestion de la future maison de quartier et de justification des intentions de l'Institution cantonale adressée au Magistrat en matière d'affiliation associative. Cette configuration entre une forme de construction de la connaissance dans le cours de cette séance peut être interprétée dans dimension sociohistorique du sens commun des activités de l'intragroupe du Centre Gandolin, alors que les sujets de controverses sur un registre de justification de intentions sont fondées sur une finalité de la gestion de la future maison de quartier. Le contexte communicationnel est constitué de ces deux réalités emboîtées que j'interprète dans la formation d'une connaissance pouvant s'approcher d'une conception d'un troisième espace de pensée. Le genre sociohistorique du Centre Gandolin et la justification d'intentions institutionnelles participe à un nœud transactionnel illustratif de la formation d'une connaissance contextualisée du présent du contexte communicationnel exposée par mon analyse du corpus. La dissymétrie entre la configuration communicationnelle et le contexte de production par scénarii peut être interprétée au sens de la controverse épistémologique des Sciences humaines entre la compréhension et l'explication.

²⁸ Boltanski, L. (1990). *L'amour de la justice comme compétences*. Paris : éditions Métailié.

²⁹ Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance. Morale humaine, médias et politique*. Paris : éditions Métailié.

Dans une première approche de cette controverse, j'ai rapproché ma réflexion à celle de Crozier et Friedberg (1997) qui exposent les travaux de Charles Lindblom "*dans un article célèbre publié en 1959, « The Science of Muddling Through »*" [Traduction (par moi) : *La science, malgré les difficultés, va s'en tirer*].

Ces auteurs m'ont permis d'envisager ma posture de recherche dans un contexte théorique plus large de l'analyse de *l'acteur et du système*. J'ai fondé ma posture en référence aux modèles d'analyse qu'ils ont développés et qu'ils énoncent notamment de la façon suivante :

"C'est le grand mérite de Charles Lindblom d'avoir su montrer que, derrière cette apparente irrationalité, une autre logique se développait, tout aussi respectable après tout que la première, et que les arrangements administratifs et politiques dans lesquels semblait se dissoudre la rationalité a priori de l'action publique obéissaient à une rationalité a posteriori, finalement plus humaine et plus efficace que la première" (p. 268).

Une analyse *a posteriori* des influences de la nouvelle gouvernance de l'Institution cantonale pourrait s'inscrire dans la formation d'un développement possible d'activités d'animateurs et de membres associatifs en situation dans le contexte de la communauté tournée vers un même projet de maison de quartier. Une démarche formative fondée sur une analyse *a posteriori* ou *en cours d'activité* pourrait consister en un renforcement de la mise en œuvre d'une consultation au sujet du sens de l'engagement associatif ouverte aux échanges sur les forces et les contraintes institutionnelles en lien à celles du réseau d'acteurs et d'agents potentiels du développement social local.

Cette autre perspective fondée sur l'analyse et la formation aux pratiques sociales peut s'articuler sous forme d'accumulation d'expérience en référence au cadre institutionnel dévolu aux régulations des activités d'animateurs socioculturels et des membres de la société civile, qu'ils soient organisés sous une forme d'affiliations associatives aux politiques sociales des communes et de l'Etat ou par extension aux réseaux de personnes engagées dans la vie des quartiers. Cette conception pourrait s'inscrire dans une proposition formation par l'apprentissage de méthodes inspirées de la recherche compréhensive et d'élaboration de méthodes d'innovations sociales construite de façon intégrée aux analyses des pratiques d'acteurs. Les méthodes d'analyse du travail par *l'autoconfrontation croisée* (Clot & Faïta, 2000) peuvent contribuer à l'analyse des *systèmes de développement social local* (Gourvil, 2008). Cette conceptualisation d'une analyse des pratiques réflexives peuvent être accompagnée de recherche compréhensive en interactions dans un contexte communicationnel commun appréhendable par les méthodologies d'analyse sociodiscursive des textes et discours. Dans une référence aux prescrits du travail réel par lesquels celui-ci est lié aux différents niveaux temporels du contexte socio-sujetif de acteurs et de leurs engagements dans l'activité communicationnelle, ces pratiques réflexives pourrait être analysées à partir de modèles synoptiques des approches par compétences tels que nous les rencontrons dans le Mandat de prestation de l'Etat.

Le mandat de prestation entre l'Etat et l'Institution cantonale s'appuie, notamment sur une référence proche de l'objet thématique de ma recherche telle qu'il peut participer à un

mouvement de comparaison entre les prescrits et les éléments exposés et analysés dans une approche des réalités des interactions dans une formation communicationnelle que l'Objet de ma recherche vise à élucider.

Le premier Objectif Stratégique est ciblé sur l'action sociale d'aide aux populations précarisées par le développement d'activités pour les enfants et les adolescents dans une perspective d'accompagnement coordonné aux mesures promues par l'Etat au niveau du réseau d'enseignement prioritaire.

Le second Objectif Stratégique s'appuie sur une définition générale de la diversité décrite dans une conception de la cohésion sociale dans une perspective de soutien aux interactions positives entre les cultures, entre les générations, entre les genres, les différents milieux socio-économiques et plus spécifiquement aux enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers.

Ces deux premiers objectifs sont connotés par les politiques de *discrimination positive* souvent médiatisées sur fond de discours sur une justice sociale interprétée au gré de l'actualité politique.

Mon postulat s'inscrit dans une posture critique à l'égard des politiques liées à ces deux premiers objectifs qui, de mon point de vue, ne peuvent être que sous-tendu au troisième Objectif stratégique suivant :

“Objectif stratégique 3 : Renforcement de la démocratie participative

But : Depuis plusieurs années, se développent de multiples démarches tendant à promouvoir et à susciter la participation des habitants, des usagers, des citoyens. Ces démarches s'appuient sur le constat que l'amélioration du cadre de vie dans un quartier ou un village passe notamment par la mobilisation des habitants autour de projets concrets et collectifs.

Les citoyens, en s'associant à l'élaboration des décisions politiques, favorisent la transparence de l'action publique, améliorent la qualité des débats politiques et évaluent la qualité des services publics : ils sont légitimes à participer plus directement à la construction de l'intérêt général.

Ce type de démarche s'inscrit pleinement dans les missions du travail social en général et de l'animation socioculturelle en particulier. A ce titre, l'Institution cantonale renforce ses compétences en développement communautaire et appuie la formulation locale des besoins de la population”.

(Extrait du Mandat de prestations entre l'Etat et l'Institution cantonale, 2012-2015)

Dans ce sens, je m'engage dans l'optique des démarches proposées par Crozier et Friedberg (1997) et par lesquelles ils nous informent que *“la plupart des expériences que nous pouvons analyser sont des mixtes où la rationalité a posteriori vient en général corriger les erreurs du modèle synoptique, mais où il arrive souvent que des impositions de rationalité a priori de type synoptique apparaissent indispensables pour ordonner ou réordonner la confusion, l'anarchie et les injustices d'ensemble...”* (p. 270).

Ces auteurs précisent à la suite *“d'Herbert Simon et de James G. March (1958)”* : *“L'homme est incapable de suivre un modèle de rationalité absolue, comme celui de la théorie classique, parce qu'il ne peut appréhender tous les choix possibles, d'une part, et parce qu'il raisonne séquentiellement et non pas synoptiquement, d'autre part”* (p. 276).

Ce mouvement réflexif peut s'inscrire dans une perspective d'analyse *a posteriori* d'un contrôle par l'évaluation d'un contexte communicationnel configuré sous une forme

synoptique et sociohistorique. J'ai rapporté cette conceptualisation contextualisée aux propositions épistémologiques inspirées des champs ethnosociologiques par l'exemple de recherches méthodologiques d'analyses de la qualité de l'éducation (Meyer-Bisch, 2009 ; Tikly et Barrett, 2007). Elle peut être considérée dans un même mouvement que celui de l'analyse épistémologique par lequel ma démarche, inspirée des postulats de la méthode d'analyse sociodiscursive de Bronckart, m'a conduit à rechercher le sens d'une sédimentation sémiotique des postures de recherche en sciences sociales. Les prolongements des fondements philosophiques du positivisme d'Auguste Comte constituent une source des réflexions philosophiques, politiques et sociales. Les dimensions transcendantes de la philosophie de l'esprit de Spinoza s'approchent d'un champ de l'analyse des processus d'évolution contemporain de la connaissance particulière à l'être humain. Les voies ouvertes par Max Weber d'une interprétation scientifique distincte d'une philosophie positiviste de marché rapportant l'homme à son seul désir de bénéfice ont contribué à ma formation critique de l'influence des théories des sciences de la nature. Ces dimensions de la compréhension que j'ai rapportés à l'évolution de la constitution des mondes physiques et socio subjectif sur lesquels Habermas (1987) a conceptualisé l'approche interprétative qu'il propose dans son ouvrage : *Théorie de l'agir communicationnel* peuvent être un puissant levier pour dépasser les controverses du monde social. J'ai découvert que ces conceptions peuvent participer à l'analyse des options politiques et d'une critique de l'influence des médias inspiré notamment des pouvoirs foucaaldiens. J'ai essayé de rapporter dans ma recherche mon parcours vers cette formation critique en la rapprochant des notions éthique et morale configurant ma posture épistémologique inspirée de la compréhension à partir d'interrogations du sens commun.

Ma formation à l'analyse d'une configuration de l'action sociale peut m'apporter des outils d'interprétation de mon activité au travers des éléments du corpus compris dans les contextes communicationnels endogène et exogène du Centre Gandolin. L'idée que cette configuration soit soumise à une définition de *devoirs* (plutôt que vue sous l'angle des *potentialités*) telle qu'elle est exposée en relation au courrier du Magistrat communal, se rapporte à une définition planifiée inspirée de l'ingénierie sociale. Elle fait partie d'une conception gestionnaire du territoire auquel devrait être soumises l'activité associative et celle d'animateurs confinés à aménager leurs activités sous une domination composite de pouvoir communal de l'Institution cantonale. Cette conception ne me semble pas tenable. L'organisation de démarches consultatives comme fonction de coordination inscrite dans les activités d'un magistrat communal en relation avec ce niveau des réseaux des acteurs et des centres, devrait également donner lieu à un renforcement des formations d'accompagnement institutionnel et notamment à l'acquisition d'outils d'analyses liés aux potentialités et aux contraintes de l'action des centres de loisirs et de rencontre dans une perspective de développement social local.

Ma toute première formation par l'expérience d'un apprentissage dans les métiers de l'industrie et de l'artisanat m'ouvre à une autre piste d'analyse plus proche de mes origines terriennes que de celles de l'action sociale et de la politique de la cité. Je ne développerais pas cette piste au travers d'une analyse fastidieuse. Les notions d'ergonomie et d'activité du travail social peuvent se rapporter à un autre projet de mon activité au Centre Gandolin qui a consisté à mettre en œuvre un jardin pédagogique destiné à l'apprentissage de l'écologie des enfants accueillis au Centre Gandolin. Ces notions peuvent, dans un autre domaine, s'inscrire dans une formation à la compréhension

des politiques d'aménagement du territoire et de l'action sociale. Dans cette perspective, je m'interroge sur le contexte du quartier du Péiou comme concentration de logements sociaux et notamment de juxtaposition de ces deux derniers termes (logement et sociaux) renvoyant à deux aspects du concept de *cohésion sociale*, l'un lié à l'espace de quartier d'habitat subventionné et l'autre à la solidarité sociale. Dans la perspective d'autres recherches inscrites dans le prolongement de mon travail, mes interrogations se rapportent à l'évolution du contexte social et politique analysé par Marie-Christine Klucker et Abdel Bouzouzou (2011) et aux constats que ces auteurs approchent de l'altérité des fondamentaux de l'animation socioculturelle. Ces références au monde citoyen ont été instituées à Genève dans les centres de loisirs et de rencontre dans le prolongement des mouvements politiques, démocratiques et sociaux. *“Mais d'importants changements vont conduire à remettre en cause cet équilibre, en particulier :*

- *La conjoncture économique se dégrade et entraîne la précarisation de la population, la progression du chômage et des difficultés pour les jeunes de trouver un premier emploi.*
- *L'âge de la majorité, abaissé à 18 ans, met en évidence d'importants conflits intrafamiliaux autour des moyens de subsistance.*
- *La modification des barèmes HLM, sur fond de crise du logement, réduit la mixité sociale, ce qui provoque des difficultés de cohabitation, ainsi qu'un impact négatif sur les finances de plusieurs communes par la baisse des revenus fiscaux et l'augmentation des coûts des appuis sociaux individuels et collectifs.*

Dans ce contexte, les problèmes de financement public engendrent des choix de priorité, laquelle est attribuée aux programmes destinés aux mineurs. Les activités culturelles des centres, qui offrent aux populations adultes des occasions de rencontre, sont fortement restreintes” (pp. 1-2).

L'intérêt de ces constats peut être restitué dans une forme de coïncidence avec les éléments que j'ai essayé de mettre en évidence dans les difficultés à créer un Secteur quartier au sein du Centre Gandolin. Ils peuvent aussi se rapporter aux changements des représentations des animateurs au cours de leurs carrières et selon les places qu'ils occupent en relation aux décideurs des politiques de la cité. (Gillet, 2008) C'est dans cette perspective que ma recherche pourrait se prolonger par une approche des valeurs de la relation à laquelle l'animateur peut rattacher son activité dans une dynamique ascendante du développement social local.

Mon travail a mis en lumière l'importance d'évaluer les prescrits en relation aux configurations sociales impliquant réellement les animateurs dans le contexte particulier de leur activité en interactions avec des membres de la société civile. Cette activité d'animateur en relation figurée sous l'angle d'interactions avec les membres de comités d'associations peut être fondée sur des méthodes d'analyse critiques des processus communicationnels, sur un renversement des perspectives d'objectivation téléologique des contenus négociés et au travers de la compréhension des particularités locales des projets d'animation socioculturelle. J'espère avoir su rendre-compte de ma conviction, telle qu'elle s'est raffermie au cours de ma recherche, qu'il est possible de mobiliser des personnes au travers du partage de réflexions critiques du sens éducatif de l'action et du sens politique du bien commun. Je laisse ces considérations sous la forme d'une piste d'analyse qui lie mon expérience à ma formation épistémologique et à ma posture en fin de ma formation à la recherche en Sciences de l'Education.

Pour la dernière partie de ma recherche, j'invite, dans ce sens, le lecteur à m'accompagner dans un détour par ma propre responsabilité énonciative inscrite dans la double perspective expérientielle et épistémologique d'écriture de ma recherche. Cette démarche d'autoréflexion peut s'articuler aux méthodes d'analyse socio-symboliques inscrites dans une configuration des mondes physiques et socio-subjectifs au sens d'une conception de ma propre responsabilité de producteur de ce document.

8 Réflexion pratique et épistémologie sociale

Cette dernière partie de synthèse se rapporte à ma trajectoire réflexive de chercheur qui, au travers du présent travail, s'articule à ma réflexion sur mon activité d'animateur inscrite dans le contexte communicationnel du Centre Gandolin. L'activité de recherche qui m'a mené à l'écriture de ce travail de mémoire est ancrée dans l'analyse du contexte communicationnel de mon activité d'animateur socioculturel. Elle m'a conduit à revisiter mes réflexions sur mon expérience au regard des théories et des propositions méthodologiques enseignées en Sciences de l'éducation. Ce travail d'écriture a amplifié ma formation entre les trois dimensions : d'une source réflexive en situation dans ma pratique, dans la mise en perspective de mon expérience réflexive liée à la formation et du point de vue d'une finalité scientifique par laquelle une formation universitaire peut conférer une qualité scientifique à ma trajectoire réflexive à venir.

Le choix de mon matériel de recherche, constitué d'un corps de texte collectif par lequel j'ai tenté d'exposer quelques éléments de mon expérience du monde ordinaire de l'activité des acteurs du Centre Gandolin, a fortement guidé mes perspectives d'analyse dans le champ des interactions collectives lié aux prescrits institués. Au travers de mon approche, j'ai visé à élucider les valeurs de l'action communicationnelle circonscrite dans la culture d'un intragroupe. Les dimensions politiques d'un travail d'animateur en activité dans une formation associative, elle-même affiliée à l'Institution cantonale dans les processus de réformes, mettent en rapport les nouveaux mécanismes sous-jacents aux conventions entre l'Etat et les communes. Ils ont constitué l'un des angles prédominants de ma recherche dans une formation à l'analyse des problématiques des systèmes éducatifs.

L'une des dimensions de mon apprentissage porte sur l'analyse des relations entre différents genres d'engagements citoyens et ma profession d'animateur socioculturel comprise dans les théories de l'éducation. Mes connaissances m'ont permis d'esquisser une posture d'analyse des actions sociales qu'elles soient fondées sur un modèle associatif ou organisées sous forme de réseaux d'acteurs. Cette approfondissement de mes connaissances m'a permis de mettre en évidence différents paramètres d'interventions coordonnés sur le terrain de mon activité d'animateur socioculturel, notamment au travers de l'analyse des deux projets que j'ai sélectionnés, exposés puis analysés dans mon corpus.

Dans une approche plus précise de l'intérêt particulier de mon style dans l'activité en lien à un genre fonctionnant dans un contexte dynamique de communication avec l'autre, mon bagage réflexif a évolué dans la compréhension de ma propre place dans la démarche de recherche. Elle s'est développée sous un angle que je nommerai selon une formule bergsonienne une *mémoire du présent*. Dans cette acception, mon travail a mis en lumière différentes dynamiques de configurations intragroupes qui s'inscrivent notamment dans d'autres dynamiques d'activités exogènes ascendantes des acteurs du Péiou ou descendantes des politiques ; ces deux dynamiques pouvant être rattachées aux moments des interactions exposés sur la base des textes sélectionnés du printemps 2011.

Les contenus de ces textes ont été soumis à mon analyse au sens où elle participe à mon bagage d'expériences, alors que les sujets du projet de la future maison de quartier du Péiou ou les ajustements liés à l'évolution des projets d'animations d'été ont poursuivi leurs évolutions sous une forme synchronique du présent de mon activité réflexive. Ce

bagage d'expériences pourrait s'inscrire dans une formation de mon jugement aux sens de la construction de normes me permettant d'apprécier l'action.

Alors que cette acception se rapporte au sens du droit dans l'évaluation d'une action planifiée³⁰ (Thévenot, 2006), la dernière partie d'analyse interprétative de mes activités réflexives individuels dans une configuration interpersonnel du travail de l'intragroupe vise à rendre-compte de l'organisation de mon style socio-subjectif inscrit dans les potentiels d'innovation de mon activité professionnelle ordinaire.

La référence au courant de la transaction sociale s'inscrit dans une démarche formative définie par Marie-Noëlle Schurmans (2001) sous la forme d'une *co-existence* dans la *co-construction* des savoirs entre l'apprenant et le formateur. Cette auteure interroge ces dimensions de la manière suivante : *"La conception d'une transmission de connaissances conformes ne coexiste-t-elle pas avec celle d'une co-construction dans laquelle apprenant et formateur négocient, tout à la fois, les contenus des savoirs, la configuration des relations entre contenus et l'impact produit par l'incorporation d'une telle configuration dans un rapport au monde ?"* (p. 163)

Cette démarche formative m'a conduit à tenter de rapporter dans les encadrés des éléments de ma propre situation pour exposer des contenus m'étant plus particuliers en complément de l'approche interprétative du contexte de l'activité commune aux acteurs du Centre Gandolin.

L'actualisation de mes acquis d'expériences, de mes formations antérieures et des apports théoriques, épistémologiques et méthodologiques de la formation universitaire s'est conjuguée dans mon cheminement formatif. Le choix de rapporter ce dernier travail de formation à la recherche en éducation à ma pratique du métier d'animateur a participé à la constitution de mon objet dans une perspective d'innovation théorique et empirique. Ledit objet issu de problématiques de projets de mon terrain d'activité, s'est consolidé et enrichi d'angles d'analyses théoriques et d'apports méthodologiques dans une formation de mon appréciation critique des postulats et des constats d'études empiriques et expérimentales de mon cursus de formation en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève.

L'évidence d'une convergence de mes affinités avec l'analyse des discours ne s'est pas construite de façon conventionnelle. Je n'ai découvert ces théories qu'en fin de mon parcours de maîtrise.

A cette unité de formation choisie dans le cadre du *projet libre* prévu par la *formation AISE* en vue d'aider les étudiants à choisir un sujet de recherche plus personnel, mon intérêt pour l'approche des discours c'est inscrit dans le prolongement de ma participation au séminaire de recherche sur l'éducation dans les pays du Sud. La possibilité qui m'a été offerte de participer à un travail sur la base d'entretiens effectués par Thibaut Lauwerier avec des enseignants du Bénin, sur le thème de la qualité de l'éducation, m'a permis d'acquérir des outils méthodologiques et d'approcher le sens d'une formation pratique d'apprentissage d'une posture de chercheur en Sciences humaines.

Je précise que mon projet initial de recherche prévoyait que mon analyse de corpus par l'apprentissage des méthodes d'analyse sociodiscursive proposé sous la direction de Jean-

³⁰ Note de bas de page 98 : "5. On préférera au terme d'« interprétation » celui de « jugement » pour distinguer cette quête des éléments pertinents parmi ce qu'il advient, recherche destinée à identifier une action qui se tient dans le même mouvement où on l'apprécie. Il a le mérite de suggérer aussi l'arrêt d'une recherche, la clôture d'une quête de repères mis en relation".

Paul Bronckart serait poursuivi d'une prochaine étape fondée sur une démarche méthodologique d'analyse par entretien. Ma participation au cours *d'Analyse de données en compréhension* sous la responsabilité de Maryvonne Charmillot s'inscrivait dans cette perspective. A ce parcours de gestation de mon mémoire de Master se greffent de nombreuses considérations qui ont émaillé ma pratique d'animateur à septante pour cent au sein de l'équipe du Centre Gandolin.

L'aménagement de mes activités d'animateur pour me permettre de suivre ma formation s'est accompagnée de certaines réserves de la part des membres de l'équipe quant à la teneur de ma participation aux communications intragroupe. Cette réserve s'est rapidement résolue sous la forme d'un engagement de ma part de ne pas user d'un métalangage lié à ma formation. Un autre aspect de cet aménagement concerne l'organisation de mon activité consistant à me contenter d'activité de planification du personnel plus facilement modulable et de tâches de gestion logistique des infrastructures et du matériel d'animation surtout dans l'opérationnalisation des activités en relation avec la coordination des programmes de spectacles et des ponctuelles événements d'animation de quartier du Péiou. C'est donc plus au niveau de mon expérience pratique et technique qu'au niveau des orientations du projet que m'ont activité sur le terrain s'est concentrée. A l'énoncé de mes fonctions, vous comprendrez que mon activité réelle d'animateur est passablement éloignée du contexte d'écriture de ce mémoire. C'est néanmoins, pour conclure ce mémoire, l'un des éléments de l'ancrage dans ma pratique concrète sur le terrain, dont j'aurais souhaité rendre-compte, avant tout autre considération.

Mon rapport au *collectif* s'est construit à travers mes utopies de jeune animateur croyant aux valeurs de la socialisation au travers des controverses entrent les générations. J'ai tenu la place que m'ont assignée les municipalités en unissant des personnes aux choix et aux décisions associatives orientant mon activité communautaire. J'ai aussi, en faisant jouer mes intérêts pour la transmission de savoirs avec les goûts des autres, formé des personnes à en accompagner d'autres dans l'expression de leurs intuitions et de leurs créativité vers une configuration commune de l'autonomie de chacun.

Mon choix d'un parcours universitaire a découlé de ce constat que l'expression de ces goûts ne suffisait plus à mobiliser des personnes et notamment des jeunes portés par l'irrespect (Genard 2008), souvent motivés par un sentiment d'injustice. J'interprète ces processus sociaux à l'aune des contraintes d'origines sociales populaires modestes telles qu'elles peuvent générer des sentiments d'incertitude face à une aide qui masque mal les peurs de réactions *irrationnelles* face aux ruptures dans une économie hégémonique fondée sur la concurrence. Ces logiques de concurrences se trouvent renforcées par les mouvements populistes et xénophobes avec lesquels les acteurs de l'arène publique sont appelés à transiger souvent contre leur propres sens du bien commun. A l'instar de Bernard Lahire (2013), je souscris à la proposition selon laquelle *“si l'économie voulait rester dans les limites propres aux sciences sociales, elle verrait assez rapidement que la théorie du « capital humain » appelle nécessairement une théorie empirique de la socialisation, et plus exactement de la pluralité des expériences socialisatrices, c'est-à-dire une théorie des dispositions à croire et à agir qui sont aux principes des actions et réactions adaptées aux contextes toujours spécifiques, et donc variables d'action”* (p. 158).

9 Références

- Akkari, A. et Dasen, P. R. (2004). *Pédagogies et pédagogues du Sud*. Paris : L'Harmattan.
- Akkari, A. et Payet, J.-P. (2010). *Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du Sud : entre globalisation et diversification* (Raisons éducatives). Bruxelles : De Boeck.
- Apel, L. O. (2002). *Expliquer – comprendre. La controverse centrale des sciences humaines*. Paris : Cerf.
- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Paris : De Boeck.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Trad. de l'américain par J.-P Briand et J.-M Chapoulie. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (2003). Inférence et preuve en observation participante. Sur la fiabilité des données et la validité des hypothèses. In D. Céfaï (Ed.), *L'enquête de terrain* (pp. 350-362) (M.A.U.S.S.). Paris : La Découverte.
- Becker, H. S. (2006). *Le Travail sociologique. Méthode et substance*. Trad. de l'anglais par Diane Beachler, Stéphanie Emery Haenni, Marc-Henry Soulet. Academic press Fribourg [Edition originale : 1970].
- Blanc, M. (1992). *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Bassan, M. (1991). La dynamique de l'identité régionale. In P. de Laubier, J.-P. Fragnière et J. Kellerhals (Eds.), *Pratiques des solidarités ; Hommage au professeur Roger Girod* (pp. 265-276). Lausanne : Réalités sociales.

- Bassan, M. (2004). *La métropolisation de la Suisse* (Savoir Suisse). Lausanne : Presse polytechniques universitaires romandes.
- Bourdieu P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Bronckart J.-P. & all (1985). *Le Fonctionnement des discours, un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Bronckart J.-P. (1996). *Activités langagière, texte et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif* (Sciences des discours). Lausanne : Delachaux et Niestlé,
- Charlier S. (2006). L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique. In C. Auroi & I. Y. del Castillo. *Economie solidaire et commerce équitable : acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique Latine* (pp. 87-110). Louvain-la-Neuve : presse universitaire de Louvain.
- Charmillot, M. (2002). *Socialisation et lien social en contexte africain: une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso)*, Thèse N° 308, FAPSE, Université de Genève.
- Charmillot, M. et Dayer, C. (2007). *Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques*. Recherches qualitatives. Numéro Hors-Série. Québec : ARQ.
- Céfaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective* (M.A.U.S.S.). Paris : La découverte.
- Charbonneau, J. et Estèbe, P. (2001). La responsabilité, au-delà des engagements et des obligations. *Lien social et Politiques* (46), 5-15.
Consulté le 21 mars 2012 dans
<http://id.erudit.org/iderudit/000319ar>

- Clot, Y. (1999). Clinique du travail et action sur soi. Paris : Conservatoire des Arts et Métiers.
- Clot, Y. & Faïta D. (2000). Genre et style en analyse du travail. Concepts et Méthodes. Revue internationale de psychologie et de psychodynamique du travail. *Travailler*.4, 7-42.
- Clot, Y. (2005). De l'analyse des pratiques au développement des métiers. In Jean-Paul Bronckart & Laurent Filliettaz (Ed.). *L'analyse des actions et des discours en situation de travail : concepts, méthodes et applications* (pp. 83-93). Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Clot, Y. (2007). *De l'analyse des pratiques au développement des métiers, Education et didactique*. Consulté le 8 février 2012 dans <http://educationdidactique.revues.org/106>
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Le Seuil.
- Dayer, C. (2010). *Construction et transformation d'une posture de recherche. Examen critique de la pensée classificatoire*, Saarbrücken : Ed. universitaires européennes.
- Elias, N. (1997). *Logiques de l'exclusion* (1965). Paris : Fayard.
- Filliettaz, L., Bronckart J.-P. (2005). *L'analyse des actions et des discours en situation de travail : concepts, méthodes et applications*. France : Peeters, Louvain-la-Neuve. Peeters.
- Filliettaz, L. (2004). Négociation, textualisation et action : Le concept de *négociation* dans le modèle genevois de l'organisation du discours. In M. Grosjean & L. Mondada (Ed.), *La négociation au travail* (pp. 69-96). Lyon : Presses universitaires de Lyon.

- Filliettaz, L. (2005). *Négociation et prise de décision dans le travail collectif. Une approche discursive. Négociations*, 3, 27-43
- Fiske, S.T. (2008). *Psychologie sociale*. Trad. de l'anglais par V. Provost, de & S. Huyghues Despointes, , J.-P. Leyens rév. Scientifique (Ouvertures psychologiques). Bruxelles : De Boeck [Edition originale : 2004]
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France (1977-78). Paris : Gallimard.
- Fragnière, J.-P. (1987). L'importance de l'évaluation dans les œuvres sociales. *Effizienz in Hilfs- und Sozialwerken*, 6, 59-65. Berne : Publication de la Société suisse des sciences administratives.
- Fragnière, J.-P., Kellerhals, J., Laubier (de), P. (1991). *Pratiques des solidarités : hommage au Professeur Roger Girod*. Lausanne : Réalités sociales.
- Gourvil, J.-M. (2013). Le développement social local, question de méthodes. In J.-M. Gourvil & M. Kaiser (Ed.). *Se former au développement social local* (pp. 125-141). Paris : Dunod.
- Genard, J.-L. (2008). Le respect sous l'horizon de la responsabilité. In N. Zaccà-Reyners (Ed.). *Question de respect ; Enquête sur les figures contemporaines du respect* (pp. 21-40). Belgique : Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Gros, F. (2002). *Foucault. Le courage de la vérité* (Débats philosophiques). Paris : PUF.
- Gillet, J.-C. (2008). *Des animateurs parlent, Militance, Technique, Médiation*. Paris : L'Harmattan.

- Goffman, E. (1959) *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Trad. de l'anglais par Alain Kihm. Paris : Ed. de Minuit
- Guillaume, A. (2011). Diachronie et Synchronie : Passerelles (étymo)logiques. La dynamique des savoirs millénaires. In N. Basarab (Ed.) *Applications de la transdisciplinarité*.
Consulté le 8 juin 2013 dans
<http://www.revue-texto.net/index.php?id=2557>
- Hernandez, J., Charmillot, M. (2007). Devenir acteur de sa formation : adaptation des étudiantes en première année de formation infirmière à la Haute Ecole de la Santé de Genève. *Perspective soignante*, 28.
- Isambert-Jamati, V. (1970). *Crise de la société, crise de l'enseignement*. Paris : PUF
- Klucker M.-C, Bouzouzou, A. (2011). *Regard sur 50 ans d'animation socioculturelle*. Revue d'information sociale (REISO).
Consulté le 12 juin 2012 dans
<http://www.reiso.org/spip.php?article1547>
- Iswala, C. et Al-Adjouri, M. (2011). *Le système associatif et l'animation socioculturelle à Genève* [Module E6 professionnalité : sens et fonction]. Haute Ecole en Travail Social de Genève (HETS), Institut d'études sociales (IES).
Consulté le 02.05.2013 dans
http://www.anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/le_systeme_associatif_et_l_animati_on_socioculturelle_a_geneve.docx
- Lahire, B. (1999). *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu, dettes et critiques*. Paris : Ed. La découverte.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de famille, Heurs et malheurs en milieux populaires*. Paris : Galimard/Le Seuil.

Lahire, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social ; Individus, institutions, socialisations*. Paris : Ed. La découverte.

Lahire B. (2013). *Trajectoires, bifurcations et interdépendance des sphères d'activité*. Conférences organisées par la Faculté des Sciences économiques et sociales dans le cadre d'un cycle de conférence intitulé : Vulnérabilité et parcours de vie - Université de Genève, Consulté le 5 août 2013 dans <http://www.unige.ch/ses/demog/conferences.html#Bernard%20LAHIRE>

Lauwerier, T. (2010). Éducation non-formelle, alphabétisation et communauté locales en Afrique de l'Ouest francophone ; In Abdeldjalhil Akkari et Jean-Paul Payet (Ed.). *Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du sud ; entre globalisation et diversification* (Raisons éducatives, pp. 280-300). Bruxelles : De Boeck.

Libois J., Stroumza K. (2007). Analyse de l'activité en travail social, *Actions professionnelles et situations de formation*. Hautes écoles de travail social. Genève : IES-éditions

Maroy C. (2009). *La transaction sociale en débat*. Recherche sociologiques et anthropologiques, 42-2, consulté le 8 juillet 2012. URL : <http://rsa.revues.org/155>

Meyer-Bisch, P. (2009). *La qualité de l'éducation : l'accomplissement d'un droit culturel dans l'indivisibilité des droits de l'homme*. Fribourg: Université de Fribourg (Suisse).

Robert, A.D, Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. (Que sais-je ?, 1^e édition) Paris : PUF.

Paugam, S. (2007). *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris : PUF

Paugam, S. (2008). *Le Lien social*. (Que sais-je, 2^e éd.). Paris : PUF.

Paugam S. (2013). *L'individu précaire et son environnement social: Le lieu de travail et le lieu d'habitation comme facteurs de disqualification sociale*. Conférences organisées

par la Faculté des Sciences économique et sociale dans le cadre d'un cycle de conférence intitulé : Vulnérabilité et parcours de vie. Université de Genève, consulté le 5 août 2013. URL : <https://mediaserver.unige.ch/play/78568>

Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Schurmans, M.-N. (2001). La construction sociale de la connaissance comme action. In J.M Baudouin & J. Friedrich (Ed). *Théorie de l'action en éducation* (Raisons éducatives, pp. 157-177) Bruxelles : De Boeck.

Schurmans, M.-N. (2006). *Explicatives, interprétatives, compréhensives, Le Paysage épistémologique des sciences sociales* (Carnet des Sciences de l'éducation). Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation. Université de Genève

Schurmans, M.-N. Charmillot, M., Dayer, C. (2008). Processus interactionnel et construction de la connaissance. Élaboration négociée d'une démarche de recherche. In L. Filliettaz & M.-L. Schubauer-Leoni (Ed.). *Processus interactionnels et situations éducatives* (Raisons éducatives, pp. 299-316). Bruxelles : De Boeck.

Schurmans, M.-N. (2009). L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation. In M. Hatano & M. Maillebois (Ed.). *La recherche au service de la formation. Education permanente*, 177, 91-103.

Thévenot L., Boltanski L. (1991). *De la justification, les économies des grandeurs*. Paris : Gallimard.

Thévenot L., (2006). *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*. Paris: Ed. La découverte.

Tikly, L. & Barrett, A.M. (2007). *Education quality. Research priorities and approaches in the global ERA*. Bristol: University of Bristol.

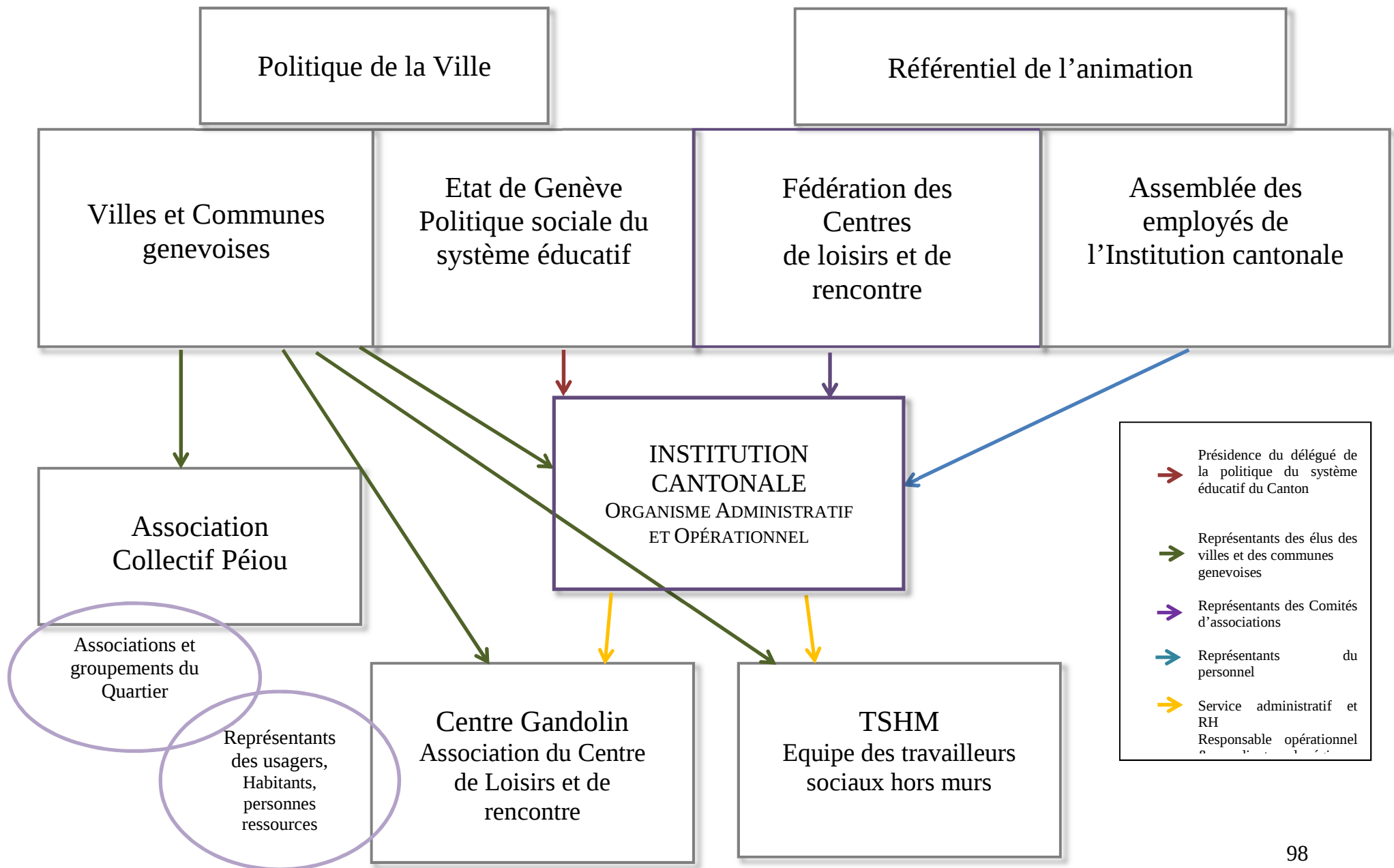
Consulté, le 12.07.2012 dans

<http://www.edqual.org/publications/workingpaper/edqualwp10.pdf>

- Vuille, M. et Wicht, L. (2007). Des jeunes dans le périmètre de la prévention et du contrôle social. In Michel Vuille & Franz Schultheis (Ed.). *Entre flexibilité et précarité : Regards croisés sur la jeunesse* (pp. 215-238). Paris : L'Harmattan.
- Van Zanten, A. (2009). *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales* (Le lien social). Paris : PUF.
- Zaccaï-Reyners, N. (1996). *Le monde de la vie*, [tome 2] Schütz et Mead. Paris : Cerf.
- Zaccaï-Reyners, N. (2003). Explication et compréhension. *Regards sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique* (Philosophie et société). Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles.

10 Annexes

ANNEXE 1 : Organisation institutionnelle du Centre Gandolin



ANNEXE 2 - « Analyse compréhensive en situation de pratique d'animateur socioculturel dans un quartier populaire »

